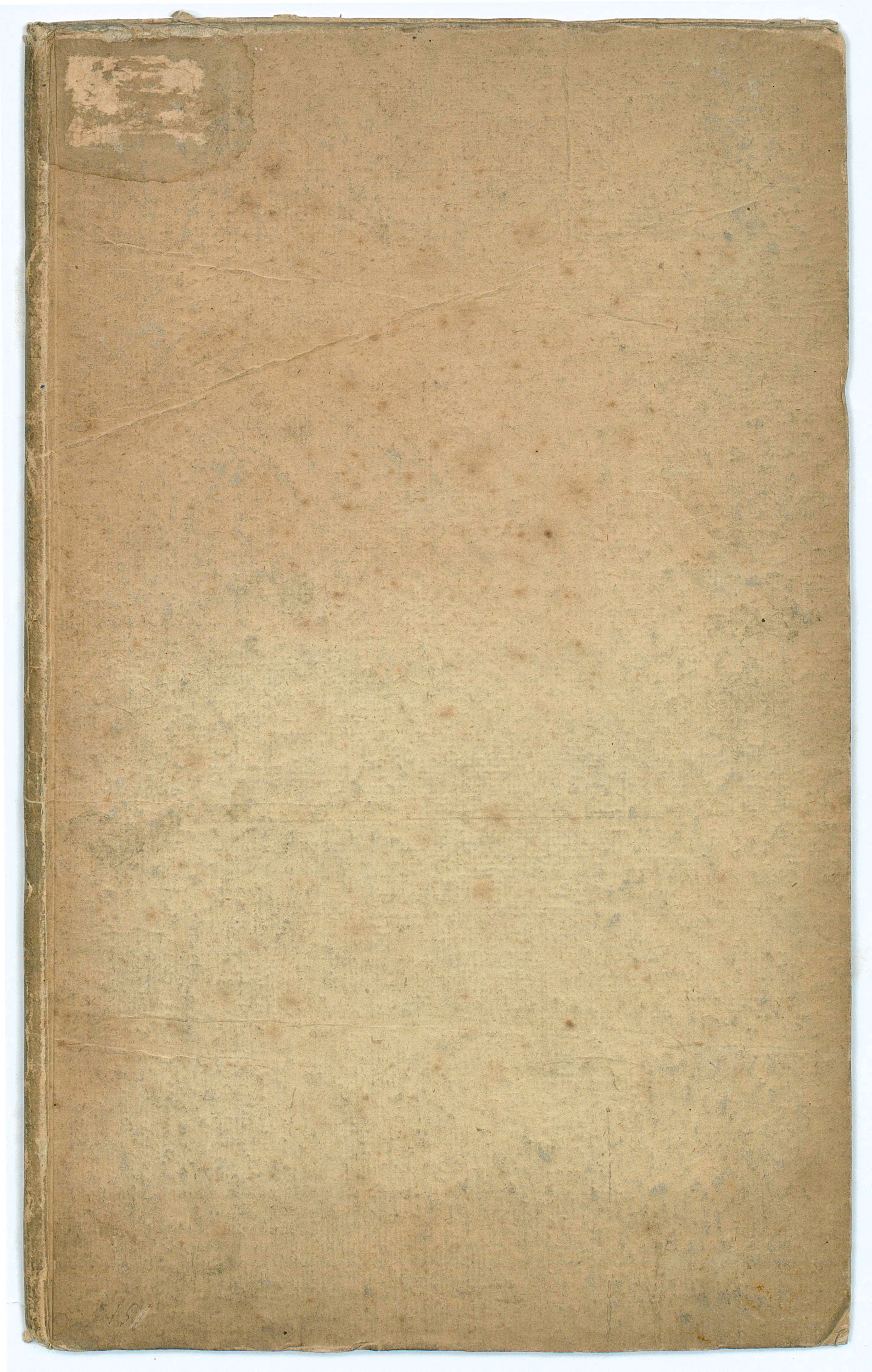


Recueil | de | Literature, | de | Philosophie, | et | d'Histoire. |
(Vignette: Minerva, mit Genius. B. Picart direxit.) | A Amsterdam, | chez François L'Honoré. | MDCCXXX. (8vo.)
(Titelkupfer: das Innere einer Bibliothek, wo mehrere Männer zusammen lesen, andere disputiren.)

p. 1. Dissertation sur les Caracteres d'un bon livre.

Monsieur,

Vous me demandez mon sentiment sur les Caracteres d'un bon Livre. Cette demande est embarassante: un bon Livre, c'est celui qui plait. Je ne devrois point vous en dire davantage, et vous devriez être content; mais puisque vous souhaitez que j'entre dans un plus long détail, je n'oserois vous le refuser.

Nous avons des Auteurs, qui ont indiqué les bons et les mauvais livres. Theophile Raynaud a) a donné au public un Ouvrage sous ce titre: Erotemata de bonis et malis libris, in
2. 4to Lugd. 1653. Il est assez estimé par la reputation que s'étoit acquise ce fameux Jesuite du 17me siecle. Voici ce que Morhoff b) en dit: Quod argumentum ipsi integrum volumen parere potuit, quanquam non aliter nisi morali ratione tractaverit. Struve dans son Introduction in notitiam rei litterariae, se sert de la même expression, et cela sans indiquer l'endroit d'où il l'a prise. Morhoff, Baillet, et d'autres, citent un certain Gabriel Puthherbeus de tollendis et expurgandis malis libris, Paris 1549. Les deux Messieurs que je viens de citer, joints à Pope-Blount et les Journaux, sont d'un grand secours pour connoître les bons livres. Vous me direz, Monsieur, que je ne me suis point engagé à vous donner une Liste des Auteurs, qui ont indiqué les bons ou mauvais Livres; je dois donc pour cet effet retourner à l'état de la question qui roule sur les Caracteres propres à distinguer un bon livre d'avec un mauvais.

Mr. Buddeus a traité cette matière ex professo dans une Dissertation intitulée:
3. De Criteriis boni libri: je me servirai de cette pièce, en me donnant le plaisir d'y ajouter, d'en retrancher ce que jugerai à propos.

1. Caractere.

Si l'Auteur est célèbre par son genie, par son erudition: et si sa reputation est généralement bien établie dans le Monde savant. Ce Caractere est bon, l'on peut cependant se tromper très-facilement. Dans la Critique les Scaligers, les Casaubons et les Saumaises sont ce qu'on apelle en Latin emunctae naris: en matière d'Histoire nous avons des Auteurs dont le nom seul fait estimer le Livre. M. le Président de Thou par rapport à la France; le Jesuite Mariana par rapport à l'Espagne: et entre ceux de notre siècle M. de Rapin Thoyras par rapport à l'Angleterre. Est-il Historien qui developpe mieux les demelez d'un Concile que M. l'Enfant? Mais ce Criterium ne sauroit avoir lieu en Theologie, en Philosophie, parceque (tot capita, tot sensus) tous les homes different dans leurs idées les uns d'avec les autres. Un Arminius, un
4. Episcopius, un Limborch ne sauroient plaire aux partisans du synode de Dordrecht. Descartes, Gassendi sont aux Peripateticiens ce que étoit Socin aux Chamiers aux Turretins.

Il arrive souvent qu'un Auteur fameux publiera un très-mauvais ouvrage c.) attribueroit-on à M. le Clerc le Compendium Historiae Universalis? Diroit-on que l'Auteur de la Recherche de la verité est le même que celui de la Morale? précision dans les idées, netteté d'expression, charme qui attache le Lecteur, amour pour la verité, soin particulier à ne s'en point écarter sont le merite de ce premier ouvrage.

a.) vid. Raynaud dans le Dict. de Mr. Bayle. b.) Polyhistor. Tom. 1. pag. 192.
c.) Voy. Lenglet du Fresnoy.

Trouve-t-on tout cela dans ce dernier? L'avez vous lu, Monsieur? lisez un peu la page 138. 159. Ed. de Lion 8.
1707. et vous serez surpris de voir un Philosophe, un Malbranche, raisonner si pitoyablement, et dire des im-
pertinences avec tant de gravité, et de poids. Concluons donc que ce Caractere que Mr. Buddeus
allegue a ses exceptions. C'est là, Monsieur, come vous le savez, le sort fatal de la plûpart des
veritez que nous etablissons dans les science.

5. II. Caractere.

Si l'Auteur est generalement loüé, et si ceux qui le loüent sont gens de probité.
Ceux qui s'apliquent à l'étude de la Literature moderne doivent bien observer cette regle.
Bayle, Morhoff, Baillet, Teissier sont recherchez par la reputation qu'ils ont d'avoir réussi
en fait de Literature. Ne croyez pas, Monsieur, que cette regle soit absolument sure? Jurieu
et beaucoup de gens de probité ont fait passer feu Monsieur Bayle pour un home qui
ne savoit qu'un peu d'Histoire, un peu de Cartesianisme. Donc les ouvrages de Mr. Bayle
ne sont pas estimable. L'antecedent est sur, c'est une chose de fait, et pour vous en
convaincre cherchez dans la Bibliotheque de Mr. le Clerc l'Extrait qu'il donne des
Sermons de Mr. Saurin, il parle de Bayle come d'un petit Ecolier. Vous êtes cepen- 9.
dant convaincu que le consequent de cet Antecedent est faux. Coment denoüer
tout cela..? Voici, Monsieur, le noeud de la difficulté. Il faut considerer quelles sont
6. les dispositions d'esprit de celui qui loüe, ou qui blame, voir s'il a interêt a tenir
le langage qu'il tient, s'il a quelque demêlé avec l'Auteur dont il juge. Les jugemens
des savans sont fort sujets à caution. L'un méprise pour se venger, l'autre loüe, dans
la vue d'être loüé. Celui vante indifferemment celui qui se presente sous la plume
afin de s'acquerir de la bienveillance chez les Republicains du Monde savant; celui-là
en Atlas du Monde scientifique blâme tout, desaprouve tout. Les Journalistes devroient
juger des Livres sans partialité,

Appeler chat un chat, et Rollet un fripon.

D'où vient ne le font-ils point? C'est qu'ils craignent que le Debit de leur Journal ne
diminuë.

III Caractere.

Si un Livre a été souvent réimprimé, et traduit en diverses langues. Cette troisié- 10.
me marque de Mr. Buddeus est sujette à difficulté. La presse a roulé aussi souvent sur
les mauvais livres que sur les bons. L'Horloge des Princes de Guevarra a été traduit,
et imprimé dans presque toutes les langues que l'on parle aujourd'hui. C'est cependant
7. un très-mauvais livre rempli de mensonges et d'impostures. Les oeuvres des Scaliger
de Casaubon, de Saumaise n'ont pas été reimprimés si souvent que le Thomas à Kem-
pis que l'on attribüe à Gerson, les Exercices spirituels d'Ignace de Loyola. En
général les livres de devotion peuvent se vanter d'avoir à diverses reprises ge-
mi sous le poid roulant de la presse. Les cent Nouvelles de la Reine de
Navarre; Le Moyen de parvenir de Beroalde; Les oeuvres de Maitre François
Rabelais; les Contes de M. la Fontaine seront plus souvent imprimés que les
oeuvres d'un Fabricius, d'un La Croze, d'un Lenfant, d'un Saurin, 11.
d'un Le Clerc. D'où vient cela, Monsieur? C'est que le nombre de ceux qui
lisent de pareilles productions burlesques est plus grand que le nombre de ceux qui
s'apliquent serieusement à l'étude. Ceci me fait ressouvenir de ce que me
dit un jour feu Mr. Chauvin Professeur en Philosophie; nous parlions de l'état
deplorable où sont reduites les lettres dans certains païs; il me dit là-dessus qu'é-
tant en Hollande, il offrit à un Libraire une Physique qu'il avoit destinée à

8. l'usage du public: l'Imprimeur lui demanda, Monsieur, sauriez-vous faire des
Chansons? Non, repondit Mr. Chauvin. J'en suis faché, repondit le Marchand à
Chansons, si vous en vouliez faire, le debit que j'en ferois m'engageroit à vous
les bien payer. O! tempora! M. D. V. savant Chronologiste ne sauroit trouver d'
Imprimeur pour sa Chronologie des Juifs, pendant que M. B en trouve pour
les Quinze joyes du Mariage. O Mores! Concluons que le Criterium de Mr. Bud-
deus est susceptible d'opposition.

IV. Caractère

La rareté d'un Livre est ordinairement une favorable présomption de sa
bonté, au dire de Mr. Buddeus; il excepte cependant les cas suivans. Si la rareté
du Livre ne vient que pour avoir été ~~être~~ brulé, ou confisqué. Je vous avouerai, Mon
sieur, que ce Criterium ne me plait point du tout. La Doctrine curieuse du Père Garasse
et ses autres ouvrages sont très mauvais; sont-ils communs? La plupart des mauvais Livres
essuient le même sort. Ceux des Libertins, Les Jeux à Schismes sont ordinairement fort
rares. Sont-ce des bons Livres? La plupart des bons Livres sont communs, et les
9. mauvais ne se trouvent guere. La raison en est naturelle; les premiers s'impri-
ment souvent; et les derniers ne sont imprimés qu'une ou deux fois, et puis
c'est tout. Mais remarquez, Monsieur, que le troisième Caractère se trouve être en
opposition à celui-ci!

V. Caractère

Si l'Auteur a emploié beaucoup de tems à le composer. Cette marque est
fort peu certaine. Il y a tel Auteur qui a sué sang et eau pendant plusieurs années
pour polir à loisir son ouvrage qui au bout du compte n'a rien valu. Chapelain
a travaillé pendant fort long-tems à sa Pucelle et cela pour faire un mauvais
poëme, dont Boileau parle ainsi:

.... a) Ses vers et sans force et sans graces
Montez sur deux grands mots, comme sur deux échasses
Ses termes sans raison l'un de l'autre ecartés
Et ses froids ornemens à la ligne plantés.

10. Nous voions des ouvrages composez fort à la hâte qui ont pû se vanter des suffrages
du public. b) La reponse que fit feu Mons. Bayle à l'Histoire du Calvinisme du
Père Maimbourg a été plus estimé que celle de Mr. Jurieu quoique l'une ait été
composée en beaucoup moins de tems c) que l'autre. M. de Saumaise composoit avec
tant de precipitation que l'on disoit de lui qu'il crachoit les livres. La vitesse de sa
plume et l'activité de ses pensées se disputoient à l'envi à qui expedieroit le
plus de besogne; ses ouvrages sont remplis d'une très grande érudition, et il est eton
nant qu'il pût en si peu de tems produire de si belles choses. Je vous cite Baillet
d) à la marge, vous y trouverez la source où j'ai puisé. Ne vous fiez cependant à tout
ce qu'il dit: il a été fort bien relevé par Menage dans son Anti-Baillet e) il de-
fend Saumaise contre tout ce que ~~qu'il~~ lui a imputé notre Baillet. Morhoff dit de lui
f.) (Ut enim extemporalis fuit in omni lectione sua, omniaque prout semel conceperat
11. in typographiam miserat, ita vix credibile est eum Epistolas descripsisse). Balthazar
Bekker a mis beaucoup de tems à composer son monde enchanté. L'ouvrage en
est-il meilleur? Baillet dit du Medecin Dalechamp g) [La Version Latine d'Athenée

a.) Satire IV. vs. 97 et suiv. à Mr. l'Abbé le Vayer. b.) vid. Hist. de M. Bayle et de ses oeuvres par M. de la Mon
noye pag. 9. c.) En quinze jours. d.) vid. Baillet, Jug. des Savans. Tom. II. Art. 511. des Critiques Gram
mairiens. e.) Chap. 2 et 3. f.) Polyhist. pag 316. Tom. I. g.) Tom. I. pag. 137. Jug. des Sav.
Ed. in 4to. d'Amsterd. 1725.

n'en est ni meilleure ni plus exacte pour avoir été trente ans à former et à polir sa Traduction]. M. Bayle
dans un endroit de son Dictionnaire a) que l'on gâte souvent un Ouvrage à force de le retoucher. Cette
maxime, Monsieur, doit être employée avec beaucoup de prudence. Je ne vous ferai point l'extrait
de ce que M. Bayle dit la dessus. Il est entre vos mains, cela suffit.

VI. Caractere

L'âge de l'Auteur est un prejugé favorable à son livre, c'est à dire, que si couvert de la poussiere
de son Cabinet, il a pali sur ses livres depuis trente ans il ne peut donner au public que quelque
chose de bon. Ceci est sujet à exceptions. Baillet nous fournit une longue liste b.) des fruits pré-
12. coces de plusieurs illustres savans: Pascal montre par lui-même que le jugement, l'esprit
n'attendent point le secours de l'âge pour produire de bons fruits. Et nous voyons une assez
grande quantité d'Auteurs que l'etude a fait blanchir, publier des Livres dont Boileau 16.
auroit dit ce qu'il dit autrefois des ouvrages des mauvais Poëtes:

Dont les vers en paquets se vendent à la livre.

Il y a ici des distinctions à faire. Qui bene distinguit, bene docet. Pour Poëte il faut être
jeune, Horace sentoit bien cette verité. Le froid d'un vieillard ne peut produire que des
vers propres à glacer celui qui les lit, et à servir de remede soporifique.

c.) Est mihi purgatam crebro qui personet aurem
Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, et ilia ducat.

13. ~~elle qui leur~~ C'est la nature qui fait les Poëtes, c'est ~~celle~~ qui leurs donne ce feu, cette imagination qui plait
dans un Poëme. La vieillesse vient elle? La Nature vous ote-t-elle le brillant
6 de votre jeunesse? Cessez de faire des Vers!

d.) Multa ferunt anni venientes commoda secum
Multa recedentes adimunt: ne forte seniles
Mandentur juveni partes, pueroque viriles.
Semper in adjunctis, aevoque morabimur aptis. ~~16.~~ 17

L'age dans un Historien suppose de l'experience, de l'assiduité à ramasser des faits
de l'ordre dans leurs dispositions, et sic de caeteris. Lorsque l'on a oüi parler du jeune
Apollon de France nommé Beauchasteau, l'on pouvoit être prevenu en faveur
de l'Ouvrage qu'il publieroit; mais auroit-on jugé favorablement d'un Ouvrage
qu'il auroit promis de composer sur l'Histoire d'un Concile? parceque une telle
étude demande de l'aplication pendant plusieurs années.

Monsieur Buddéus ajoute un 7me. Caractere, savoir, si l'ouvrage est pos-
thume, il auroit du ajouter qu'il faut s'informer de ceux entre les mains
14. desquels l'ouvrage est tombé, qui en est l'Editeur. Mais voici le dernier qui
peut être taxé d'équivoque tout come les autres: c'est de s'informer de quelle
Nation est l'Auteur. Un Suisse cependant trouve des fautes dans les poësies
d'un Boileau François. M. de Leibnitz egale, et peut-être surpasse en
profondeur de genie l'Anglois Newton. Brocks Hambourgeois veut aller de 18.
pair avec les poëtes françois, et il reussit. Le pére Bouhours s'est fait mo-
quer de lui en mettant en question: si un Allemand pouvoit avoir de l'esprit.
personne ne lui a mieux repondu que Cramer e.) dans ses vindiciae nominis
Germanici contra quosdam obtrectatores Gallos. Berol. 1694. Voyez surtout
la page 5me. Je suis surpris que M. Buddeus n'en fasse aucune mention,
l'occasion en étoit cependant naturelle.

Voilà les Caracteres generaux qu'allegue M. Buddéus, en voici un qu'il
regarde come marque particuliére d'un bon Livre, c'est de savoir l'Imprimeur
qu'il l'a publié. Je trouve, Monsieur, ce Caractere assez certain. Les impres-
#15. sions Grecques de Robert Etienne sont recherchées de tout le monde, et come il
n'imprimoit que de bons Auteurs, on ne risque rien à acheter un Livre qui porta

a.) Art. Linacer. b.) dans ses enfans célebres. c.) Horat. lib. I. Ep. I. 7. & seqq. d.) Horat. de 19.
arte poët. vers. 175. etc. e.) Cramer est plagiaire. Voyez ce que j'ai écrit à la tête de mon
Realis de Vienna.

sa marque. a) Il en est de même à l'egard des Commelins, des Manuces, des Patissons et Camusats, en
sorte que l'on disoit de ce dernier que c'étoit presque une marque infaillible de bonté pour un Livre, que d'ê-
tre de son impression. b)

Permettez, Monsieur, qu'à present j'abandonne M. Buddeus, et que supplée aux manque de ses ca-
racteres.

Il ne faut composer pour vivre. Un Auteur qui travaille propter famem et non propter famam
ne fera jamais grand chose qui vaille, il ne cherche qu'à augmenter le nombre des feuilles; mais
non pas à les corriger, à en retrancher ce qu'il y a d'inutile. M. Bayle dans son Dictionnaire nous
parle de Cardan come etant de cet ordre, sa pauvreté contribua beaucoup à la multitude des Livres
qu'il publia. Faut-il après cela s'étonner s'il est obscur, verbeux, indigeste. D'où vient vit-on
16. sortir de dessous les Presses Hollandoises tant de mechans Livres contre la France après la revocation
de l'Edit de Nantes? si ce n'est de la misère où étoient reduits plusieurs Refugiez. Un home qui
n'écrit que pour vivre n'employe pas le tems qu'il faut pour bien méditer un Ouvrage, il
n'est occupé que de la crainte d'une future misère. Disons des Auteurs en général, ce qu'
un Philosophe italien dit des Philosophes en particulier: Primum ditari oportet, postea philosophari.
Tous ceux qui se mêlent d'écrire devroient profiter d'un avis que Boileau donne aux Poëtes:

c) Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre Ecrivain,
Je sai qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime,
Tirer de son travail un tribut legitime:
Mais je ne puis soufrir ces Auteurs renommés,
Qui degoutés de gloire et d'argent affamés
Mettent leur Apollon au gage d'un Libraire,
Et font d'un art divin un metier mercennaire.

~~16.~~ 17. Un Livre ne doit contenir que ce que le titre promet. Le defaut de plusieurs Auteurs
est d'entrer dans des details superflus, bas. Un home qui veut trouver des Lecteurs les doit
éviter. La vie que Mr. Baillet nous a donné de M. Descartes a ce defaut. Le bon
home est entré dans des minuties qu'un Academicien a très-bien relevées: par
exemple. Il promet de donner la vie de M. Descartes et il fait un long et ennuieux
recit des guerres de la Boheme, de la Hongrie et du siège de la Rochelle; à quoi
bon cela? Qu'est ce que cela fait à Mr. Descartes, puis qu'il n'y assista qu'en volon-
taire, qu'en spectateur? Pourquoi nous aprendre que notre Philosophe portoit ordinai-
rement un habit verd? Quel interet prend la societé savante à savoir que Madame
Regius ne permit à son mari d'aller visiter à Mr. Descartes, à cause d'une grossesse
de huit mois et demi où elle avoit besoin de son secours. Voilà l'écueil contre
lequel heurtent les Historiens qui n'ont pas assez de discernement pour connoi-
tre ce qu'il faut dire, ou ne pas dire. Qu'est ce donc, Monsieur, me direz-vous,
qu'un bon Livre? C'est celui qui plait, et où il y a beaucoup de bonnes choses à
18. aprendre. d) L'Histoire naturelle de Pline est un des plus beaux Livres du monde,
Mr. la Mothe le Vayer l'appelloit la Bibliotheque des Pauvres.

Mais le principal d'un bon Livre c'est d'être bien écrit, un home qui s'ex-
prime mal, qui est obscur dans sa diction ne peut qu'ennuyer ceux qui lui font l'hon-
neur de le lire. Ce qui fait le merite des Oeuvres d'un Auteur, c'est quand il parle
bien, qu'il est clair, qu'il a de l'ordre et qu'il ne sort jamais des bornes, qu'il s'est
prescrites lui-même. Notre siecle est fertile en gens qui ecrivent bien. Un homme
dont l'Epitre dedicatoire est mal tournée, dont la preface est mal batie, donne un
tel degoût à son Lecteur qu'il a beaucoup de peine de se mettre à la lecture d'un
Livre qu'il a lieu présumer être aussi ennuiant que la Dedicace. C'est ce qui m'est
arrivé à l'egard de l'Ebauche de la Religion naturelle de Wollaston. J'en ai lu
la préface du Traducteur: Qu'elle est pitoyable. Ce qui est le plus propre à di-
vertir, c'est d'y voir l'Auteur trancher du Phoebus. Elle m'a tellement degouté
du Livre que je n'ai pu encore me resoudre à le lire.

Mais il est tems que je mette des bornes à cette longue Lettre; une seule Refle-
19. xion en fera la cloture. Pour composer un bon Livre faut-il être marié, ou ne l'être pas?

a.) Voiez les Marques des principaux Imprimeurs dans Baillet, Jug. des Sav. b.) Baillet ubi sup. Tom. I
pag. 136. Ed. in Amst. 1725. c.) dans l'Art poëtique Chant IVme. vs. 123 et suiv. d.) V. Lettres de Patin, Sive, Esprit
de Gui Pat. p. 19.

Je suis pour l'affirmative. a) Mr. Bayle developpe tout cela dans l'article indiqué en marge, à l'occasion d'un ridicule passage du Jesuite Garasse. Un home marié n'ayant aucun souci des affaires de son menage peut mieux etudier qu'un home que le celibat oblige à se meler de tout: hormis qu'il ne soit assez riche pour être en état de païer des gens fideles de veiller là-dessus, et pour le decharger des soucis domestiques. Alias plura. Je suis etc.

§. La Traduction que M. Dacier a donnée des Vies des Hommes Illustres de Plutarque, est belle; mais des gens bien savans dans le Grec préfèrent celle d'Amiot pour l'Exactitude.

§. M. Boissonet, Ministre et Professeur en Theologie à Geneve, s'égaye quand il est en conversation: et en chaire il a la parole fort libre.

~~19~~. 20. §. M. Dacier dans la Traduction b.) dont je parlois tout-à-l'heure, a remarquée que Pompée eut la moderation de ne toucher à aucune chose sainte. Apparemment M. Dacier ne s'est pas souvenu que Pompée entra dans le lieu très-saint, où il n'étoit permis d'entrer, qu'au Sacrificateur: encore n'étoit-ce qu'une fois l'année.

§. La Doctrine curieuse de François Garasse est un mauvais Livre, sur lequel il n'y a point de fond à faire. Il est imprimé à Paris in Quarto en 1624.

§. Un Predicateur qui n'a point d'invention ne se fait guère goûter. C'est ce que Ch. L.... a exprimé dans les Vers suivans.

Tout Orateur qui veut au dessus du Vulgaire
Elever sa reputation
Doit surtout de l'invention
Cultiver l'Art et le ~~style~~ mystère.

L'auditeur est ravi quand d'un sujet sterile
Par ses ingenieux efforts,
L'Orateur en cet art habile
En fait tirer mille trésors.

L'ame alors au Ciel enlevée
Se forme l'admirable idée
De cet Ouvrier tout puissant
Qui sait tirer tout du néant.

~~20~~. 21. †§. Le Livre de mulieribus quod homines non sint, a été composé par Valens Acidalius. Ou s'il ne l'a pas composé, au moins est-on sûr qu'il l'a publié pour dedommager son Libraire. L'Auteur a voulu en donnant cet Ouvrage, divertir le public. En même tems il a voulu faire voir comment s'y prennent les Hérétiques pour tordre les Passages de l'Ecriture. Cette conjecture est fondée sur les propres paroles de l'Auteur. Probavi, dit-il dans la dernière Thèse, Probavi, opinor, quinquaginta invictissimis sacrar. Litterar. testimoniis, mulierem non esse hominem, nec eam salvari: Quod si non effeci, ostendi tamen universo Mundo, quomodo hujus temporis Hæretici, et præsertim Anabaptistæ et Papistæ sacram soleant explicare Scripturam, et quâ utantur Methodo ad stabilienda sua execranda dogmata. Je tiens cette remarque de M. de la Croze.

§ Les Dialogues de Mascurat par Gabriel Naudé. Ce Livre est curieux et rare. Il s'en est fait deux Editions. La première de 492 pages in 4. La seconde est de 717 pages. Naudé s'est deguisé sous le nom de G. Ange: et Mascurat, c'est Camusat Imprimeur à Paris. Voy: le Long Biblioth. Hist. p. 479. Col. 2.

22. † §. Εἰ τὸ φέρειν πώγωνα δοκεῖ σοφίαν περιποιεῖν,
Καὶ τράγος εὐπώγων εὔστομος ἐστὶ Πλάτων.
Si porter grand' barbe au menton,
Nous fait Philosophes paroître,
Un bouc bien barbu pourroit être
Un Aristote ou un Platon.

§. Secret pour Embaumer des animaux. Prenez 6. parties de sel d'alun, et une partie de Vitriol. Le tout bien broyé soit mis dans l'anus de l'animal, que l'on suppose bien purgé. Après cela versez dans son anus autant que vous le pourrez à diverses reprises.

a.) Vid. l'Art. Usserius dans le Dictionnaire. b.) Vies de Plutarque, Edition de Paris in quarto: Tome V. page 402. dans les notes (Pag. 464. Not. 64. Ed. d'Amst. in 12. 1724.

la liqueur suivante.

½ Livre d'huile de Therebentine. Une once de gomme Sandaraque. ½ Once de Therebentine de Venise. Laissez digérer le tout dans un matras sur des cendres chaudes, et le passez ensuite au travers d'un linge. Je tiens ce Secret de M. Chauvin qui en est l'Inventeur.

§. J'ai vu un Exemplaire du Livre de Aothius de concordia fidei cum ratione. Voici ce que j'ai trouvé à la fin écrit de sa propre main.

Libri per quos in Veritatis studio, et solidâ scientiâ plurimum profec. sunt.

23. + Grotius de Verit. Relig. Christ., De Jure Belli et Pacis.

Puffendorf
Hobbes
Spinosa
Broeckhausen
Cram
Cartesius
Verulamius
Gassendi
Malbranche
Burnet
} in scientia naturali

Liberii de Sto. Amore
Epistolae
Ruarus
} in Theologicis

§ Bredenburg qui a refuté Spinoza dans un Ouvrage intitulé: Arcana Atheismi revelata, est mort lui-même Spinosiste.

§. M. Baillet dans ses Jugemens des Savans affecte trop de louer les François. Il veut les défendre sur quantité de reproches legitimes que des Auteurs etrangers leurs ont faits. J'avoue que les François sont polis: c'est chez eux que paroît le plus le style qu'on nomme enjoué: le Bel-esprit domine dans leurs Ecrits: Mais je ne sai si l'on peut les disculper du reproche d'inconstance et de

24. légéreté. Que l'home seroit heureux s'il pouvoit renfermer en soi la meditation profonde de l'Anglois, le travail et l'erudition de l'Allemand, la subtilité de l'Italien, le beau genie du François et la solidité de l'Espagnol! Rara avis in terris.

§. Voici une chanson Bachique, que je fis il y a quelques années, à l'occasion des Billets de Law.

Vuidons tous nos flacons, Eleves de Bacchus:
Evitons Quinquempoix, laissons aller le change.
Buvons, Amis, mangeons jusqu'à n'en pouvoir plus.
Bacchus, Ceres fournit et la Cave et la Grange.
Un Ecossois nous prend jusqu'au dernier denier,
Et pour nos beaux Louis nous donne du papier?
Eh! bien, chers Enfants de la treille
Nous ferons du papier des bouchons de Bouteille

§. Jean Reuchlin, Auteur des Epistolae obscurorum virorum fit ce livre pour se vanger de Hochstrate Inquisiteur de Cologne, et de Pfefferkorn Juif converti, qui avoient detourné l'Empereur de suivre le conseil que Reuchlin lui avoit donné, de bruler le Thalmud. Voyez Gabriel

25. Naudé dans son Dialogue de Mascurat. Au reste il s'est trompé. Ces Lettres sont de trois Auteurs de Ulric Hutten, de Hermannus Gomes à novâ Aquilâ, et de Hermannus Buschius. Theophilus Folengius est le premier qui ait fait usage de la Poësie macaronique. Il étoit moine Benedictin de Mantoüe.

§. La Vie de Pomponius est un Livre dont la Lecture est fort agréable. Il contient une Satyre piquante contre le Regent defunt: il y a des endroits bien libres sur la Religion. On l'attribue à l'Auteur du Mathanasius.

§. Le style de Gabriel Naudé est affecté, guindé: et dans son Mascurat il a etalé une erudition pédantesque.

§ Plutarque dans son Livre de Oraculorum defectu, rapporte qu'un certain Aemilianus fils d'Epitherses ayant abordé l'Isle de Paxis entendit une voix que l'on addressoit à Thamus, et par laquelle on le prioit d'apprendre pour nouvelle aux Palodiens que le grand Pan etoit mort. Voici le passage grec. ὅτι ὅταν γένῃ κατὰ τὸ Παλῶδες, ἀπάγγειλον ὅτι Πὰν ὁ μέγας τέθνηκε. Plutarch. de Oracul. defectu pag. 419. in med. Col. Edit. Parisin: Guil. Xilandri

26. 1624. Tom. II. in folio. Plutarque a vecu sous Trajan et la Religion ayant pour lors

fait d'assez grands progrès, il est assez vraisemblable que par le Grand Pan il ne faut entendre que Jesus Christ.

§. Les deux Livres que Vanini a composé; savoir l'Amphitheatrum aeternae Providentiae, et les Dialogues de admirandis Naturae Reginae Deaeque mortalium arcanis, ne sont pas grand chose. Le premier est remarquable par son obscurité, et le second parceque l'on y voit briller l'orgueil de l'Auteur et son peu de connoissance dans la bonne Philosophie. Par exemple, dans le Dialogue intitulée de Daemoniacis, Alexandre lui dit avoir vu l'effet merveilleux de l'eau-bénite sur une feme de Padoüe, à qui elle fit proférer des mots barbares, et de diverses Langues: Et voici come il lui explique le fait. Mens humana omnium rerum scientiam, omnium linguarum notitiam in se complectitur; est enim coelestis originis, et divinitatis particeps; at corporis mole oppressa insitas vires palam non exerit, et veluti ignis cineribus obductus, exsuscitari postulat, ita excitari debent ingenii nostri igniculi, ut densis humoribus discussis elucescant, quare scire nostrum reminisci est apud Platonem. Là-dessus Alexandre dit; Scio, sed quid concludis? Et

~~26.~~
27. on lui répond: Ubi ferventissima fit humorum ebullitio, vehemens quoque spirituum agitatio subsequitur, quare concitatissimo motu ad cerebrum delati, peregrini idiomatis notitiam, quae in eo latebat, quodammodo extorquent, non secus quam ex silicis collisione emicantes scintillas elici videmus. Quelle Philosophie! Quel raisonnement!

§ Les Editions des Juvenilia de Bèze a.) qui ont été faites avant son changement de Religion, ont un avantage sur les autres, dans lesquelles on a retranché plusieurs Epigrammes. Il y en a une Edition en 12. sans nom d'Imprimeur ni de lieu. Elle est bone.

§. Gruter dans ses Delices des Poëtes François a mis des pieces de Bèze sous le nom de Adeodatus Czeb. Czeb est l'anagramme de Bèze, et Adeodatus aussi bien que Theodore qui étoit le nom de baptême de Bèze, signifie don de Dieu, ou doné de Dieu.

28. §. Gabriel Naudé a cru b.) que les Lamentationes obscurorum virorum étoient de Reuchlin. Il s'est trompé. Elles sont d'Ortuinus Gratius ou de quelqu'un de ses amis qui y parle très sérieusement.

§. L'Auteur de fortalitium fidei est un Cordelier Espagnol qui se nomme Alphonse de Spina. c.) Il composa cet ouvrage en 1452. Il y en a trois Editions, toutes trois Gothiques. La premiere est sans date: la seconde est de Nuremberg en 1485. et la troisième de cette même ville en 1494. in 4to. Je tiens cette remarque, de même que la précedente de Mr. le Duchat.

29. §. Lazarus Baysius a composé un Livre de re navali qui est estimé. Il est imprimé à Paris par Robert Etienne in 4o. en 1549. Son Livre de re vestiaria est fort recherché. Graevius l'a publié dans son Thrésor des Antiquitez. Voici le jugement qu'en porte Erasme dans son Dialogus Ciceronianus. d.) Superest Lazarus Bayfius qui unico libello de vestibus eoque non magno, magnam laudem meruit, summamque spem de se praebuit, si quo coepit cursu pergat in Litterarum studio. Le même Bayfius a composé un Livre de Vasculis auquel on a ajouté en le publiant, Antonii Thilesii Consentini libellus de Coloribus.

a.) Voy. sur les Juvenilia de Bèze apparatus litterarius. Collectio prima Wittemb. 1717. pag. 80. et seq.

b.) Voy. Dialog. de Mascurat. pag. 228. de la seconde Edition. c.) Voici un Endroit des Melanges historiques de Colomiés qui éclairciront cet Article. (L'on ne sait pas au vrai qui est l'Auteur du Livre Fortalitium fidei. Quelques uns croyent que c'est Guillaume Totanus: d'autres Barthélemy de Spina, Dominicain. Grotius dans une Lettre Mss. que j'ai lue chez M. Vossius, l'appelle Thomas Barbarensis. Le Jesuite Mariana dans son Histoire d'Espagne liv. 22. chap. 13. dit que c'est un Cordelier nommé Alphonse Spina qui assista à la mort du grand Capitaine Alvare de Lune. Le Livre est fait contre les Juifs.)

d.) Dialogus Ciceronianus. pag. 121. Editionis Tholosanae in quarto.

§. La dispute de Scaliger le pere avec Erasme au sujet du Dialogus Ciceronianus ne lui a point fait honneur; il connut sa faute sur la fin de ses jours. Voyez là-dessus les Scaligerana dans l'Article d'Erasmo. Mr. de la Croze m'a dit qu'ils avoient raison tous deux.

§. Les deliciæ Poetarum Gallorum sont de Janus Gruter qui s'est caché sous le nom de Ranutius Gherus qui est l'anagramme de son nom. Il y a trois parties de ce livre.

30. §. Servet s'est quelquefois déguisé sous le nom de la ville où il est né et s'est nommé Villanovanus. Il a fait imprimer sous ce nom une Bible avec des notes. Cette Bible est fort rare. Voyez Biblioth: Antitrinit.

§ Les Recherches des Recherches et autres Oeuvres d'Etienne Pasquier, pour la Defense de nos Rois. Paris 1622, de Garasse, Jesuite Angoumois, est le livre le plus impertinent qui se soit jamais imprimé. Il est rempli de sottises et de pagnotteries. D'ailleurs l'Auteur etoit un Calomniateur, et qui ecrivoit tout ce qui lui venoit dans l'esprit, come il paroit par sa Doctrine curieuse. Le même Auteur a fait une Somme Theologique, contre laquelle Jean de Hauranne a) a composé un livre intitulé, Some des fautes et faussetez contenues en la Somme Theologique du Pere Garasse. Paris 1626.

§. Pour connoitre tous les ouvrages d'Erasme l'on peut consulter les deux catalo-
31. gues qu'il en fait lui-même, et qui ont été publiez à Basle en 1537. in 4°. par Bonifacio Amerbachius. Ce dernier étoit un Jurisconsulte dont Erasme faisoit beaucoup de cas: quo viro, dit-il en parlant de lui, nihil umquam Natura finxit candidius. Dialog. Cicer. p. ~~9 10~~ 80.

§. Une femme est un grand embarras pour un home d'etude. Voici là-dessus un joli endroit d'Erasme dans son dialog. Cicer. p. 9 et 10. Tolosæ Tectosagum in 4°. „ Mea Conjux, si parem „ ad ipsum modum operam darem Ciceroni, perrumperet ostium, laceraret indices, exureret „ schedas Ciceronem meditantes: et quod his etiam est intolerabilius, dum ego do operam Cice„roni, illa Vicarium accerseret qui ipsi pro me operam daret. Itaque fieri ut dum ego „ meditor evadere Ciceroni similis, illa gigneret aliquem Bulephoro similem.

§ Le Livre de Cardan de Arcanis aeternitatis est un fort bon Livre et des meilleurs qu'il a fait. Naudaeana p. 15. sec. Edit.

§. Cremonin fameux Professeur d'Italie a fait un livre qui est devenu fort rare. Illustres de anima contemplationes. Gabriel Naudé dit de lui: Nihil habebat pietatis, et tamen pius haberi volebat.

§. M. Rigault met Saumaise fort au dessus de Scaliger. Bien des gens ne sont pas
32. de son sentiment.

§. Melchior Inchofer est l'Auteur du Livre intitulé Monarchia Solipsorum: Ouvrage extrêmement injurieux aux Jesuites. On l'a traduit en françois. b.) Je ne sai si les Jesuites chercheront à ~~le~~ supprimer à force d'argent l'Edition françoise, comme ils ont fait la Latine.

§. Bodin qui avoit été Carme dans son jeune âge et qui sortit du Couvent à cause de son libertinage a composé un Livre bien dangereux, Colloquium ἑπταπλομερὲς de abditis rerum sublimium arcanis. Il est en Ms. dans la Bibliotheque du Roi de Prusse. Jean Diecmanus nous a donné une connoissance parfaite de cet Ouvrage dans un Livre qui est intitulé: de Naturalismo cum aliorum, tum maxime Joh. Bodini ex opere ejus MSpto et usque adhuc anecdoto de abditis rerum sublimium arcanis. Au reste Bodin etoit
33. Juif. Je pourrai le prouver quelque jour. c)

§. Gui Patin faisoit grand cas du Livre de Brown qui porte pour titre: Religio Medici. Patiniana p. 25. Faut-il s'en etonner?

§. Jean Jacob Schudt a composé un Livre intitulé de probabili mundorum pluralitate, et il

---

a.) Jean du Verger d'Hauranne, Abbé de St. Cyran. Il s'est deguisé sous le nom d'Alexandre de l'Exclusse in 4°. Paris 1626. Colonies, Melanges Historiques p. 26. Orange 1675. b.) La Traduction a été imprimée in 12. en 1722 à Amsterd. chez H. Uytwerf. Le Traducteur y a ajouté des Remarques et diverses Pieces importantes sur le même sujet. c.) Voyez les Preuves du Judaisme de Bodin dans un Auteur allemand qui les a recueillies, Apparatus litterarius. Collectio prima pag. 66. etc. Wittemb. 1717. item sur sa vie Collectio secunda p. 327.

y a ajouté une Dissertation de nihilo. Il nous donne dans cet Ouvrage une Marque
de sa vaste erudition en nous faisant voir qu'il a lu l'Empereur de la Lune de Gherardi,
car il en transcrit plusieurs pages.
§. Chercher la Verité est bien souvent la même chose que chercher la Pierre Philosophale.
§. Voici une Lettre que M. Balthazar Professeur en Theologie à Grypswalde m'a fait l'hon-
neur à m'ecrire au sujet du Livre de tribus impostoribus.
„De re ipsa, quam ex me intelligere cupis, haec accipe. Manuscriptum
„quod olim Bibliotheca B. Meyeri nostri asservabat, cujusque apographum ego possi-
„deo, inscriptum est de Impostoris Religionum, undecim constans foliis formae qua-
34. „dripartitae. Postquam auctor varia contra rationes existentiam Numinis, ejus cul-
„tum, Religionisque veritatem asserentes, attulit, tandem disertis verbis, blasphemiam
„de tribus Impostoribus profert. Dabo verba ipsa: Sapientius Moses qui artibus primo
Egyptiorum occultis, id est astrorum et magiae cultu, dein armorum ferociâ, Palaestinae
Regulos sedibus extrusit et sub specie colloquii Pompiliani fidentem rebus suis exerci-
tum in otiosorum hominum possessiones adduxit. Scilicet ut ipse esset Dux magnus
et Frater ejus Sacerdos maximus, ut ipse Princeps et Dictator, at quanti populi!
esset. Alii per vias dulciores et delinimenta populi sub profunda sanctitate
(horresco reliqua proferre) et eorum sectari per pias fraudes, in occultationibus con-
venticulis, primo imperitam Paganorum plebem, dein et ob vim pullulantis novae
Religionis timentes de se, et odiosos populis Principes occuparunt. Tandem alius
belli studiosus ferociores Asiae populos a Christianorum Imperatoribus male
habitos, fictis miraculis ad se adscivit, sub promissione tot beneficiorum et victo-
riarum, exemplo Mosis. discordes et otiosos Asiae Principes subjugavit et par acri
35. nacer Religionem suam stabilivit. Prior Ethnicismi, alter Judaismi, tertius utriusque
correctior habitus. Quis Mahometismi futurus sit, videndum est. Scilicet credulitas
hominum fraudibus subjecta est, cujus abusus sub specie alicujus utilitatis, impostura
merito vocatur: cujus in genere naturam et species, hic latius evolvere nimis et longum
foret et taediosum. Caeterum id nobis observandum, quod concessa etiam naturali Religi-
one, et debito Cultus Divini, quatenus per naturam dictari dicitur, jam omnis novae
Religionis princeps imposturae suspectus sit: Notissimum enim, quantae in Religi-
one aliqua propaganda fraudes intervenerint, in aprico omnibus sit, et ex
dictis ac dicendis obvium. Manet ergo id secundum suppositum prius immo-
bile Religionem et Cultum Dei, secundum Dictamen luminis naturalis, consenta-
neum veritati et aequitati esse. Quis vero aliud quid circa Religionem statuere
vult, vel novum vel dissonum, idque auctoritate superioris invisibilis suam refor-
mandi potestatem evidenter probet, necesse est, nisi ab omnibus Impostor haberi
36. velit, qui omnium sententiae adversatur, non sub conclusio ex naturali ratione,
sed Specialis Revelationis auctoritate etc. etc.
„Plura Epistolae hujus angustia non capit. Verba linea non notata a) in manuscripto
„quidem cadunt. Nescio autem, utrum sint ipsius primi auctoris, an vero illius Jurisconsulti,
„qui Excerpta haec B. Meyero dedit, religioni sibi ducentis ex ipso integro Libro reliqua
„proferre. Caeterum an hoc ipsum sit scriptum de tribus Impostoribus de quo eruditi
„hactenus litigarunt, ego certe asserere vix audeo. Interim de ejus existentia nullus
„dubito. B. Meyerus noster A. 1702. in hac Academia peculiari Programmate in hunc
„de tribus Impostoribus Librum inquirens, multa doctorum virorum congessit testimonia,
„qui oculis manibusque suis Librum se evolvisse ac perlustrasse declararunt: quorum
„fides, cur in dubium vocanda sit, non apparet. Legas quoque velim quae habet Celeberri-
„mus Buddeus in Hist. Eccl. V. T. Part. 1. p. 334. In Programmate Meyeri p. 15. inter alia
„haec habentur verba.
Sed finem urget Typographus: alias fidem dictorum fecissem uberius et argumen-
37. ta Libri a Jurisconsultissimo quodam, viro amico meo longe honoratissimo, ante aliquot

a) Nempe haec verba: Horresco reliqua proferre.

annos mihi comunicata, retulissem. Dabo ea, si Deus voluerit, alia occasione, ut quam
frivola sint quilibet judicet.
„ Ex his intelliges Mspto meo non integrum Librum sed ejus saltem argumenta exhiberi;
„ vides etiam unde Megerus suum acceperit: nimirum ab illo fortassis Jurisconsulto, cui
„ liber patuit accessus ad arcana Bibliothecae Principis illius publicae in qua scriptum
„ ipsum integrum olim asservatum est, et cujus mentionem facit Joh. Mullerus in
„ Atheismo devicto p. 19. Principem vero illum Sereniss. Holsatiae Ducem esse credo, imo
„ ex teste fide digno me aliquando percepisse memini.
„ Denique et hoc te latere nolo, Dominum la Croze cum Berolini essem, Ms. meum
„ legisse; ex quo itaque si tibi visum fuerit, plura cognoscere poteris. Peto ut illi meo
„ nomine plurimam dicas salutem. Adhuc saepius summa cum animi voluptate re-
„ cordor illius temporis, quo cum viro hoc doctissimo, pariter ac humanissimo conversari
„ mihi licuit. Concedat ei omnipotens quae animae ac corpori salutaria. Ac vero
„ et tibi etc. Jan. 26, 1723.

38. Il y a à la Bibliothèque de feu Mr. Spannheim une Edition exacte des Essais de
Montagne. C'est l'Exemplaire même a) dont se servoit Mademoiselle de Tournai
sa fille d'alliance: et qui avoit eu soin de cette Edition, qu'elle dedia au Cardinal Ri-
chelieu par une Epître assez mal bâtie. L'exemplaire dont je parle est remarquable
par les corrections que Mademoiselle de Tournai y a mises de sa propre main, et sui-
vant la vraye intention de l'Auteur, comme elle s'en explique dans un billet qu'elle
a collé au dedans du Livre à la couverture. Si l'on est curieux de connoitre
ces corrections, les voici.
Dans la Preface p. 27. sur la fin, Monsieur le Garde des Sceaux. Ajoutez: Seguyer
Page 6. Se fige en mon gosier pareilles. Mettez au lieu du mot Gosier, Palais
Page 14. Le tourne-boule fuyant avec soi. Lisez: Le tourne-vire fuyant avec elle
Page 16. Si par dol ou vertu. Mettez à la place de dol, Fraude
Page 18. Pour faire furtivement une playe. Lisez: pour faire en cachette etc.
39. Page 20. Ja bondissante. Lisez: finalement etc.
Page 67. sur la fin. Qu'il ne parle plus. Lisez: pas
Page 77. Version des passages. J'en suis T. Coruncanus. Lisez: je suis T. etc.
Page 130. sur la fin. Ce sont effects imaginables. Lisez: inimaginables.
Page 134. de la Boëtie. Lisez: Boëttie
Page 137. Rappaiser les tranchées d'une vertu colique. Lisez: verte colique
Page 217. Le passage Latin. quibus desultorum in modum, binos trahentibus equos etc. Mettez
à la marge, vis-à-vis le passage: Livius l. 32.
Page 227. O Jane a tergo quem nulla ciconia pinsit. Mettez à la marge à côté de ce vers:
Pers. Sat. I.
Page 235. Version des passages. Tandis que le bien que nous chérissons. Lisez: souhaitons, desirons.
Page 264. Pour la gloire, et service d'autrui. Lisez: et le service
Page 272. Vers. des Pass. qui se trouvant alegre à porter ceux qui le pressent les remet
40. pourtant et les differe. Lisez: s'y porter si le mal presse, en differe la resolution.
Page 410. S'accomoder à l'usage publique. Lisez: à l'usage public.
Page 455. Qui sont les plus dignes choses du Monde. Lisez: de l'Univers.

a.) De l'Ed. de Paris, chez Camusat, 1635 in fol.

Pag. 458. Dieu relevant en haut la face de l'hôme. Lisez : le visage de l'hôme.
Pag. 459. Qu'au prix de l'inhumanité. Lisez : brutalité.
Page 460. Tu t'auras descouvert et conceu. Lisez : cogneu.
Page 461. C'est plus d'aprendre des choses vaines. Lisez : il vaut mieux aprendre.
Page 461. Relevé par Arcesilaus. Lisez : Arcesilas.
Page 461. Vous ne recherchiés rien. Lisez : cherchiés.
Page 462. La vie est éteinte, tous les ressorts et mouvemens des sens anéantis se dissolvent, et divaguent par-ci par-là. Lisez : et toutes les puissances des sens aneanties se dissoudent et se dissipent au neant.
Page 462. Vivans aux ombres infernales : au lieu d'infernales, lisez : de là bas.
41. Page 470. Faire et conserver heureux. Au lieu de conserver, lisez : maintenir.
Page 471. Representans la face d'une grande isle. Lisez : l'image.
Page 477. Un corps tout assommé de playes. Lisez : tout deschiré.
Page 491. Ad nos vix tenuis famae etc. Ajoutez à la marge au mot. Aeneid. vii 7.
Page 493. Vers. des Pass. consiste aux actions. Lisez : consistent.
Page 503. A coté du vers : Molliter austerum, mettez après idem qui est à la marge, L. 2.
Page 515. Etienne de la Boëtie. Lisez : Boëtie.
Page 519. Qu'une benigne bonté. Lisez : que la candeur et la bonté.
Page 519. Tout l'usage et cabade la vie. Lisez : cabale de la vie.
Page 519. Est pressée d'une autre égale. Lisez : ou contrepesée.
Page 564. Il esmeut et jette. Lisez : il excite.
Page 574. Enclos par art. Lisez : enchassé.
42. Page 592. Et decouper cette large rivière. Lisez : ce large fleuve.
Page 646. Elles sont toutes boette. Lisez : de la boette.
Page 652. De la pieté au desdain. Lisez : de la pitié.
Page 654. Leurs coques. Lisez : leurs tendres coques.
Page 666, vers la fin. Nec non libelli. Mettez à la marge Horat. Od. 8. Epod. lib. après les deux mots Id. ibidem.
Page 671. Ah tu me miserum. Mettez à la marge auprès du mot fatul. pag. 15.
Page 671. Atque aliquis de Diis. A la marge à coté du mot Metam. mettez : lib. 4.
Page 699. Qu'il se trouve un hôme capable. Lisez : qu'il se trouve qu'il n'est qu'un homme mesme capable etc.
Page 778. Au sommeil de Lethé. Lisez : sommeilleux oubli de Lethé.
Page 778. Aiguillonné. Ajoutez : du desir.
Page 813. Perspicuitas enim etc. mettez à la marge Cicer. de Nat. Deor. lib. 3.

§. Servet a donné une Edition de la Geographie de Ptolomée, sous le nom de Michael Villanovanus. Lion 1541.

43 §. M. de la Croze étant encore à Paris avoit conferé Clement Alexandrin avec des Manuscrits de cet Auteur : il en avoit même fait une nouvelle Traduction, qui étoit prete à paroitre. Il ne sait ce qu'on en a fait. Il a aussi travaillé sur Gregoire de Nazianze.

§. Geoffroi de la Vallée Auteur du fameux livre intitulé la foi bigarée, ou l'art de ne rien croire étoit parent du fameux des Barreaux qui ne croyoit en Dieu que quand il étoit malade.

§. Morhoff dans son Polyhistor, qu'Isaac Vossius est Auteur de l'Histoire des Sevarambes. Il se trompe: c'est un certain Delon ministre.

§. Martinus Polonus n'est pas un Auteur que j'estime extrêmement: il n'a presque rien qu'on n'ait mieux ailleurs. Ce sont les paroles de feu M. Leibnitz dans une Letre à M. des Vignoles, ecrite de Hannovre, et datée du 24 de Fevrier 1697.

§. M. K. qui a eu entre les mains plusieurs Letres de la main de M. de Leibnitz a eu la bonté de me les communiquer: et c'est de là que j'ai tiré quelques particularitez sur le sujet de ce savant home, lesquelles sont repandües dans ce recueil.

44. §. Cyrano de Bergerac est Auteur du sermon du Curé de Colignac.

§. S'il en faut croire Montagne, les Allemands boivent quasi egalement de tout vin avec plaisir: leur fin c'est l'avaler plus que le gouter. Boire à la françoise à deux repas et modérément c'est trop restreindre les faveurs de ce Dieu: il y faut plus de tems et de constance. Voy. Michel Mont. Liv. II. Ch. II. Tom. II. p. 22 de l'Edit. de la Haye 1727.

§. M. Samuel Crellius Ministre unitaire à Koenigswalde étant à Londres, alla voir le célèbre M. Newton qui le reçut fort honnêtement. Ils conversèrent ensemble pendant l'espace de deux heures: et en sortant M. Newton lui mit dix Guinées dans la main en disant qu'il ne les lui donnoit pas come croyant qu'il en eut besoin; mais qu'il le regardoit come un home qui voyageoit en Angleterre: c'est à dire come un home qui a occasion de depenser beaucoup. Le fait que je viens de rapporter est très certain. a)

45. §. M. de Leibnitz ne pouvoit souffrir Joachim Beckes b.) L'origine de cette haine étoit que Beckes avoit fait un Livre Allemand où il se moquoit de M. de Leibnitz. Ce Livre a pour titre: Die närrische Weisheit. La folle sagesse. Voy. en la page 28.

§. M. de Leibnitz a refusé la Charge de Bibliothécaire du Vatican. Il devoit remplir la place du Cardinal Noris; ce fut le Cardinal Casanata qui la lui offrit pendant qu'il étoit à Rome.

§. M. de Leibnitz ne se faisoit aucune peine de se donner des éloges. En voici un exemple que l'on peut voir dans les Leibnitziana. „Je me suis extrêmement preparé", dit-il, „sur les matieres qui ne dependent que de la meditation. La plupart de mes sentimens ont été enfin arretez après une deliberation de vingt ans: car j'ai comencé bien jeune à mediter; et je n'avois pas 15 ans que je me promenois des jours entiers dans un bois pour prendre parti entre Aristote et Democrite." (Remarquez qui suit) „Ce n'est que depuis environ 12 ans,

46. „que je me trouve satisfait et que je suis arrivé à des Demonstrations sur des ma-

a.) Ce même Crellius m'a assuré que Limbourg étoit Socinien, qu'il le lui avoit avoué en Hollande. b.) Voyez Miscellanea Leibnitiana. Artich 184 page 230.

„tières qui n'en paroissent capables. Cependant de la manière que je m'y prends ces
„Demonstrations peuvent être ~~visibles~~ sensibles come celles des Nombres, quoique le
„sujet passe l'imagination."

§. M. Krabner[a] étoit Savant dans les Belles-Lettres, bon Astronome, observateur
et artiste. Leibnitz Lett. Ms.

§. François Mercure d'Helmont, fils du célèbre van Helmont savoit tous les metiers
necessaires à l'entretien de l'home. C'étoit un Philosophe très obscur. La Metempsy-
chose étoit son dogme favori

§. Voici une piece anecdote qui pourra faire plaisir à ceux qui ont connoissance
de la Dispute du P. Hardouin avec M. de la Croze. C'est une Lettre de feu M. Cuper
b.) à ce dernier, et qui roule sur les deux ouvrages où le Jesuite est refuté.

47. Viro Praestantissimo de la Croze
S. P.
Gisb. Cuperus.

Legi cum singulari animi mei alacritate et voluptate tres Dissertationes quas Galli-
cas donasti luce publica et perspexi non absque gaudio pleno, te argumenta illa pul-
chre exornasse, et eruditos multa docuisse, quae antea ignorabant.

Nec certe quae in Bibliotheca selecta Joh. Clerici, viri profecto doctissimi, iis
opposuit vel Harduinus ipse, vel ejusdem Societatis alius sub nomine Doctoris
Sorbonici, efficient unquam, ut aliquid detrahatur de laudibus, quas optimo me-
retur jure polita tua lucubratio. Mihique ut verum fatear, omnia ista frivola
jejuna, et parum solida videntur ad refellenda ea quae complexus es tribus istis
Dissertationibus, et quidem secunda, quae praecipue oppugnatur, et qua videris
48. summam arcem, vel Capitolium aggredi, et aperire consilia eruditi, opulenti et
validi corporis, quod apud fere omnes Pontificios et maxime Reges et Princi-
pes τὰ πάντα est, et ex cujus abstrusis acerrimisque consiliis, multae res tam
in Europa, quam aliis Orbis partibus pendent.

Atque ut vidi, te de Systemate Harduini longiore multum et quidem
Latina acturum Dissertatione, summopere utique fui laetatus; unque illam mox
manibus, facili conjectura adsequi poteris, me incredibili et sincero gaudio affici.

Voluisti enim, vir clarissime et eruditissime ut illam ~~anecdoton~~ ἀνέκδοτον ad me mit-
teret Typographus atque vel ad te ipsum vel ad eundem scriberem quid mihi de lucubratione
tua videatur. Et quanquam mihi non sumam, ut judex sedere inter te et Harduinum,
vel ea, qua par est, diligentia et accuratione expendere viri doctissimi admirabilia
et contraria opinioni omnium placita, et quae illis opposuisti, possim, tamen morem
tibi geram, et nullam quid de re tam inaudita, tam difficili, tam involuta, et abscondita
mihi videatur.

Cum primo Historiam Herodiadum evolvi, multa continuo mihi obtulerunt
paradoxa; ea in chartam conjeci et praecipua capita, inter quae Herodes Atheniensis
49. et non Idumaeus, atque Ducenarius vel Duc et pair erant, communicari τῷ μακαρίτῃ
Joh. Georgio Graevio. Vir doctissimus et amicus meus singularis omnia probavit

a.) L'on pourra bien publier quelques Lettres de ce Savant home, en publiant celles du grand Philosophe
Leibnitz. b.) L'Auteur de ces Melanges a un beau Recueil des Lettres de ce Savant Hollandois, qui pourront
être imprimées data occasione. Il n'en est pas encore le temps.

litterisque hortatus est amicus, ut refutarem tam extra ~~fenum~~ modum absonas et absur-
das opiniones. Eodem tempore aliquis ex Gallis Epistolam, quam pro accepit, in
qua ipsi Jesuitae dicebantur idem summopere optare. Sed cum essem adscriptus
Illustrissimo Ordinum Foederatae Belgicae Generalium Consilio, plurimis utique nego-
tiis distringebar; quin et judicabam, non decere personam meam, quaestiones, dispu-
tationesque ejus generis suscipere, vel me committere cum viro variae et
multae eruditionis. Inde abjeci plane hoc, si modo mihi fuit, consilium,
maxime cum postea viderem, doctissimum Cellarium, cujus amici mei obitum
recte ploras, Josephum, qui primarum in professione partium actor est, de-
fendisse; id quod et nuper praeclare fecit egregiae vir doctrinae et pie-
tatis quo familiariter utor, Basnagius.

50. Sed tamen Severus ille Archontius et Fredericus Imperator mihi pla-
ne latuerunt; neque profecto magnopere in eos inquisivi, quia quod illos
cum Collegio tam erudito fecisse statuit Harduinus, humani ingenii
ludibriis, ne quid gravius dicam, annumerabam.

Neque enim ullo modo capere poteram, saeculo XII vel XIII floruisse
tam praeclara ingenia, quae nobis tot utriusque Linguae darent auctores
non modo, verum essent etiam Linguarum Orientalium periti inprimis,
novasque et inter eas Copticam formarent, Inscriptionesque supposi-
titias aliis obtruderent magno numero. Et certe illa tempestate pro haere-
ticis fere habebantur, qui tot excellentibus dotibus animos haberent instructos,
et constat utique omnem elegantiorem eruditionem tunc exulasse, et ne
somniasse quidem ullum de Inscriptionibus vel explicandis vel fingendis,
quod tamen ultimum in Hispania praecipue diu postea factum esse non eo
infitias, quando scilicet horrida illa barbaries incipiebat diminui.

Cogitabam insuper dispersos hos eruditos per totum terrarum Orbem
vel certe, qua Graecis et Romanis paruit, esse debuisse, si ex eorum
officina prodierunt Inscriptiones fere omnes veteres; vel si in Galliis domici-
51. lium et sedem stabilem habuerunt, Regios sumptus debuisse facere, ut
in omnes terrarum tractus, tot montium, fluviorum, et marium divortiis
divisos, sculpendi artifices, vel ipsos illos inscriptos lapides mitterent
et transportarent; quod utrumque quam parum verisimile, immo quantope-
re a veritate manifesta alienum sit, unusquisque, cui necesse non est
Anticyram navigare, facili opera percipiet.

Utque capere tum temporis non poteram, quid sibi Severus Archon-
tius vellet, ita mihi nequaquam veniebat in mentem consilium, quod toti
Societati tribuis eruditae et potenti. Mirum tamen mihi valde videbatur

ejusdem praeclari Romanae Ecclesiae Corporis viros potuisse approbare tot pa-
radoxa et incredibilia, vel saltem permisisse ut describerentur typis. Et cum in
Societate nihil agatur magni, nihil edatur, praecipue si Libri sunt novis
refecti Explicationibus, et quos ipsi Socii vident commoturos et turba-
turos, quidquid bonorum, elegantiorum, nihil edatur, inquam, absque Consen-
52. su praecipuorum Capitum, atque adeo ipsius Generalis, omnium Consiliorum +
animae et mentis, nesciebam profecto quid de re tam inaudita et tam edita
statuere deberem.

Et quamquam, vir Eruditissime, aperias consilia singularia atque
occulta, et rationes tuae me fere impellant, ut iis manus dem, tamen
ampliandum censeo, et toti Societati notam illam inurere vix auderem;
unde et recte facis, quod in Dissertatione Latina, Ordines primates arca-
4 ni participes solos esse statuis. Id quod tamen licet utique nec dum
satis evidens sit, tamen Supposititia illa, quae Hispanis debemus, Flavii
Dextri, Marci Maximi, Luitprandi, et aliorum Chronica, videntur omnino
suadere; fabularum et Legendorum tempora reduci, atque aliquid monstri
ali, quod diceres nunc ex latebris et speluncis ascendere, postquam Har-
duinus indulgentia Superiorum vulgavit Libros, innumeris paradoxis turgidos.

Legi quae doctus ille vir publici fecit juris omnia, et annotavi
mihi in iis plurima nova atque incredibilia, imo a veritate prorsus aliena
placita, praecipue in Saeculo Constantini, Chronologia Veteris Testamenti,
53. Epistolis ad judicem Ballonfeau, et ingens mihi conscribendum foret volumen
si omnia illa refellere vellem. Quin et in Libro de Nummis Populorum, certus
sum multos errores esse et magnam observationum egregiarum partem,
tam ibi quam in notis ad Plinium, Harduinum debere aliis eruditione
praestanti viros; quos quo est elegantia vel properantia nominat
tantum, quando aliquid humani passi sunt, cum tamen magnum
ingenuae et compositae mentis signum sit, meminisse eorum, per
quos profeceris.

Omnia Viri Opera, cum maxime typis describuntur Amstelaedami
addita Chronologia Impp. Romanorum et nummis digesta. Librum de
Nummis Populorum inspexi, et animadverti ita mutatum esse, ut plane
novus sit futurus; plura tamen deleta, quam addita erant, et spero Har-
duinum correxisse errores et unicuique reddidisse id quod omnino decet,
τὴν ἀκριβεστέραν ἔρευναν τῆς Ῥωμαϊκῆς ἱστορίας, quae illis sese debere conscius
est sibi procul dubio.

Vides facili opera, vir egregie, et ipse nosti, qui labores forent
exantlandi, si miniatulas ceras, id quod feci, talibus locis aliquis ponere
54. easque ornatas edere vellet. Me utique a tanto molimine, cui admo-
+ tus

motus sum, et respublica et privata repellunt. Quin et sic statuo nullum damnum perventurum ad orbem eruditum, licet paradoxa innumerabilia non refutentur; cum unusquisque cui modo sana mens, et qui aliquid in hocce studiorum genere profligarit, facile videat, ea ridenda magis, quam refellenda esse, et sibi post egregiam tuam lucubrationem cavere possit, ne a malo illo, quod facile caeteroquin afflet ingenia pruriginosa et luxuriantia, corripiatur.

Sed ipsa tua me vocat Dissertatio, et, ut hoc rejectam, placet illa mihi summopere, et recte puto varios te Harduini et perniciosos morbos ad instar periti Medici, sanare. Nam quod Βασιλεῖς negat dictos esse Impp. Romanos, plane a veritate est alienum; egoque contrarium docui multis argumentis tam ex Numismatibus quam Auctoribus veteribus (si modo hi Harduino opponi possunt) petitis in Dissertatione satis prolixa, quam Historiae III. Gordianorum, si novis typis describetur, subjungam, ibique itidem evincere haud perfunctorie conor eosdem Augustos in Novo Foedere, et in ipso
55. illo beati Petri loco, Βασιλεῖς appellari nec non jocularem esse explicationem Numi Caphyatarum.

Nugae insuper sunt et ineptae, quae de Republica Romana de Imperatorum coercita et in ordinem redacta potestate, de utroque Consule, de Senatus suprema semper Auctoritate et imperio disputat et inculcat pluribus locis. Et licet Cajus, cognomine Caligula, non appelletur Αὐτοκράτωρ vel Imperator in Numis, tamen constat nec nisi ab iis qui omnem veterem Historiam ludum jocumque facere conantur, negari potest, penes eum summum tam toga quam sago arbitrium et regimen fuisse. Imperatoris titulus, ut hoc addam, frequens occurrit in Augusti et Neronis Numis. Sed rarus admodum est in iis, qui Tiberio signati sunt, nisi quod eum inveniam apud Mediobarbum et Vaillantium in Nummis Calagurritanorum et Emeritensium. In Caligulae moneta obvius non est, licet extet in Inscr. 7, p. 187. apud Gruter. Exemplo Tiberii, teste Suetonio c. 26. Claudius praenomine illo abstinuit; nec mirum propterea istud in eorum aere et argento non occurrere, licet in Graecis Numis Claudius appelletur Αὐτοκράτωρ apud
56 eundem Vaillantium, quomodo etiam in uno praeclaro Caligula nominatur ΓΑΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ, apud illustrem et dignitate atque doctrina excellentem Serenissimi Borussorum

Regis

Reges Legatum Ezech. Spanhemium.

Agrippa Μέγας vel magnus recte a te explicatur, et fallitur Harduinus dum ad Salios detorsit, et arbitratus eum non dici Μέγας respectu potentiae sed aetatis. Nam licet potentia illa minime tam fuerit magna ac Regum Persarum vel Impp. Romanorum, qui et ipsi μεγάλοι βασιλεῖς dicuntur Graecis, tamen titulus ille non aliter potest vel debet explicari in nummis, doceremque facile possem, et

52 alios similes Reges eodem superbivisse. Vix dubito quin Graeci majorem natu 59.

appellaverint μέγας, et minorem μικρὸς; sed vide tamen an non Telemachus apud Homerum dicatur μέγας, adultus, grandior natu, respectu τοῦ ἥρωος, et non alterius, qui minor erat, Telemachi; et annon Ciceronis filius simpliciter μικρὸς vocetur tanquam parvus aetate et forte etiam statura.

Cyrillum recte emendas; tollisque omnem contradictionem feliciter. nullum enim dubium quin οὐ mutandum sit in οὐκ, et argumentatio ejus

4 57. omnium receptam rejicit lectionem.

Quae de vulgata, et θεοπνεύστῳ, si Deo placet, versione, de LXX Interpretibus, de Samaritano Codice commentaris, perplacent; et quibus refellis joculares atque ridiculas nominum Regum variorum etymologias, ejusdem, id est optimae, farinae sunt; nec certe ego unquam concoquere potui, tales nugas nobis a viro erudito sed luxuriantis et paradoxi ingenii absque mensura propinari; nec unquam mente concipiam, quo tendat delira, uti appellas, Carminis Sybillini interpretatio, cui si non penitus claram, attamen ali-

53. quam lucem accendis. 60.

Quae sequuntur de Anglo-Saxonica, et aliis Linguis, de Runis similibusque Litteris, de Somniis Wachteri, de ratiocinatione Hickesii, de rapinis et plagiis, nemo non probabit et laudabit, nisi qui in eodem ludo sit edoctus. Hierosolymas appellari Herodoto Cadytim alios annotasse certissimum est, fecitque id etiam Montfauconius, grande illud familiae Benedictinae ornamentum, in Historia Juda

58 Alexandrum Magnum post victum +Darium, vel post transitum in Asiam XII. annos regnasse fabulis annumerari debet; neque illud ex Machab. I,1. unquam clare probare poterit; quin potius cum initio dixisset Auctor ille, Alexandrum Philippi primum regnasse in Graecia, omnis sana ratio suadet, annos istos XII. ab eo tempore repetendos esse; quod telum qua corporis declinatione evitari possit ego quidem vix video. Quin et a ratione tam Historica quam Chronologica alienum est plane, Alexandrum ante Harduini XII. annos, alios totidem in Graecia regnasse; et doceri equidem velim, quo anno mortuum

Philippum fuisse statuat, qua aetate illi successerit filius. Qui si viginti 61.

annos natus fuit cum Macedoniae regnum susciperet, et si cum calculum

54.

+ tus

sequimur, non anno aetatis XXXIV. ineunte, sed XLIV. mortuus sit opportet; nisi velis eum per XII. annos in Graecia haesisse et bellum Persis inferre distulisse per illud tempus, id quod utique neminem, nedum Harduinum ipsum, qua valet ὀλιγωρη, καὶ ἀγχίνοια credo affirmaturum.

Optimos nitidissimosque auctores, uti Thucydidem et alios, ignorasse Grae-
59. cam patriamve linguam, nunquam mihi fiet verisimile; iras[?] profecto ejusce-modi commentis; nec puto propter unam aut alteram loquendi formulam, quae veteribus Graecis et hodie Italis similis plane est, talia aliquem prosi-cere posse, vel auctores optimos νόθους postulare. Nam et ita Cicero ablegan-dus foret, qui ita loquitur 7. Verr. 28. Nonnunquam etiam res ~~ad~~ manus et ad pugnam veniebat, et in Orat. pro Cluentio: Cum Tribunus plebis populo con-citato rem pene ad manus revocavisset, qui et alibi dixit, conferre ferrum at manus cum aliquo. Quid quod et ipse Herodotus similiter fere dicat alicu-bi, ἐς χειρῶν νόμον ἀπικέσθαι, ad manus belli jure conferendas venire, qui utique auctor viro egregiae Doctrinae nequaquam potest esse suspectus, ne jam dicam apud Livium et alios probatae fidei et veteris aetatis scriptores, neque enim quenquam credo accusaturum eidem, saepius occur-rere, venire ad manus.

Sclavonicam Inscriptionem tam jocose ab Harduino fuisse ver-sam video equidem hilari animo et prompto ad jocandum, egoque alia similia τεχχώματα tibi subministrare possem, quae mecum amici mei
60. communicarunt nuper, nisi crederem eadem ad te, vir eruditissime, etiam missa esse. Atque ex tam suspiciosis explicationibus patet utique, virum doctum semper antiquum obtinere, nec nuntium remittere posse rationi et modo, quo sive suo ingenio, sive aliis obtemperando imbutus est, inter-pretandi veteris aevi reliquias, et praecipue nummos, quos, licet illis totum Historiae et Chronologiae superstruat aedificium, ita profecto ludum jocumque reddit.

Monumentum Adultanum optime asseris, et satis mirari non pos-sum Harduinum a tot Auctoribus dissentire, qui tradunt, Reges Aegypti sorores suas si junxisse matrimonio. Merito etiam Plinium Romanum rejicis et Caesarem aliosque restitui in eum locum, unde Harduini eruditio illos dejecerat; reddis insuper Italiam Gentem veneri suae, aeram Nummo Capitoliensium, quaeque tandem de haeresi Hypsistariorum adjicis, pulchra sunt et erudita.

Epilogus autem tuus me plurimum oblectavit, et inde certe haud leves suspiciones peti possunt, aliquid latere mysterium forte, quod tacitum
61. adhuc habetur. Nam cum historia a Christo nato per Flavium Dextrum et alios deducta usque ad saeculum XII. et ita omnis ~~humida~~ tumida sit penitus ex falsis

in falsis et putidis fabulis quae in dedecus Christiani nominis leguntur, et juventuti obtruduntur hic et illic absque dubio, nihil tandem sperandum boni videtur esse de Harduini vagis et extraordinariis explicationibus.

Illustris Leibnitzii dissertationem de Nummo, cui inscribitur IRASZAVJ AVGGAG nondum vidi, et inde est, quod me valde oblectaverim iis quae doctae et eleganti tuae Dissertationi inseruisti inde petita.

5 Vides tandem, vir celeberrime, me eam non perfunctorie legisse; dignam profecto judico, quae exeat in dias auras luminis, ut ita alii etiam cognoscere, te duce et auspice, possint, quid de viri, qui valet ingenio, et variae multaeque eruditionis et lectionis est, novis placitis statuendum sit, et quae pericula Reipublicae Literariae impendent ex ejusmodi ratiocinationibus. Vale plurimum. Daventr. XIII. Maji[i], 1768.

4

---

62. § Bien des gens ont regardé comme une fiction ce que l'on a dit de la bastonade donnée a Toland pendant qu'il étoit à Utrecht. Voici ce qu'une illustre Princesse en ecrivoit a Mr. de Leibnitz.

„ Toland a cependant une autre fortune, car un Anglois à qui il avoit „ donné un dementi à Utrecht, lui a donné des coups de baton devant „ tout le monde dans l'auberge". Voici ce que repondit M. de Leibnitz sur ce sujet:

„ Je suis faché du malheur arrivé à M. Toland, quoiqu'il ne „ soit que trop vrai que ses manières hardies sont propres à lui „ attirer des affaire; je ne voudrois pourtant pas qu'il devint 53 „ inutile, et je souhaiterois qu'il fut converti et non pas ruiné".

Extrait

D'une Dissertation de Mr. de la Croze, adressée au Roi de Prusse, sur un Priape que l'on conserve dans son cabinet

Cette idole est gravée et expliquée assez au long dans le

63 IIIe Tome du Thesaurus Brandenburgicus de feu Mr. Beger a.) Il nous apprend qu'elle a été autrefois à Rome dans le Cabinet du Cardinal Chigi. Un savant homme de mes amis, qui a voyagé en Italie, m'a dit que quelques Italiens l'appelloient par raillerie il Padre di tutti i Santi. b.)

Cette statue est fort ancienne et par consequent très-rare et très curieuse. Elle est de fabrique Egyptienne, et appartient à la religion de cette Nation.

C'est un fait attesté par Hérodote et ensuite par toute l'Antiquité Greque et Romaine, que c'est en Egypte qu'est le culte de cette partie de

a.) Les remarques de Mr. Beger sur cette statue sont savantes; mais elles ne 54 sont pas assez au fait. b.) C'est-à-dire le Pere de tous les Saints.

tres

de l'home que la pudeur empeche de nomer. Elle fut portée de là en Grèce, par le Devin Melampe, où elle faisoit une partie des ceremonies mysterieuses de Bacchus. Les Romains donnerent aussi dans cette abomination. On sait jusques où ils ont porté leur culte pour Priape. Les Enfans Romains en portoient au col des figures suspenduës d'or, d'argent ou de cuivre. On leur
64. faisoit accroire que cette vilenie resistoit aux enchantemens et preservoit les Enfans du mauvais coup d'oeil des sorcieres. Superstition dont il reste encore des traces en Espagne. Les Indiens, dont l'ancienne Religion vient d'Egypte, adorent encore aujourd'hui ~~à celle ci~~ des images qui ont beaucoup de rapport à celle ci. Ils en portent sur eux des figures d'or, d'argent, ou de crystal et leur addressent leurs prieres. L'intention des Egyptiens a été de representer sous cet infame symbole le principe de la Generation, et de l'origine de toutes choses: C'est ainsi que les Indiens s'expliquent encore aujourd'hui. Ainsi, ce qui fait horreur à penser, ils pretendoient donner par là une image vive et energique du Dieu souverain. On trouve des pareilles representations avec des têtes de Coq dans le Livre de Jean Macarius, Chanoine d'Aire, int. Abraxas, ou Apistopistus tab. 2, 3, 4, 7, 23, où l'on voit souvent ajouter le mot ΙΑΩ, qui est le nom ineffable et essentiel de Dieu, prononcé à la maniére des Grecs, dans Eusebe de Cesarée, Diodore de Sicile, Macrobe et d'autres anciens Auteurs. La crête de Coq de l'Idole signifie la virilité et la vertu ener-
65. gique d'engendrer: la bourse, la liberalité et la magnificence de l'Etre souverain: la cloche est là pour un symbole d'invitation à l'adorer: les petits Priapes suspendus marquent que les principes subalternes de generation dependent du souverain Etre.

Pour conserver cette Idole, il ne faut point en ôter la rouille: on l'écailleroit, et en l'ecaillant on gateroit la figure.

2. Le Ministre Labbadie prêchoit parfaitement bien. Des gens qui l'ont entendu, m'ont dit qu'il avoit un merveilleux talent; c'étoit celui de faire connoître par la variation de sa voix toutes les differentes ponctuations.

3. On prêche trop souvent a.) On ne devroit precher qu'une fois tous les mois. Le predicateur en precheroit mieux, et l'Auditeur en profiteroit plus: car nous avons une espece de dégoût pour les choses que nous voyons et que nous entendons souvent

a.) Voyez l'excellent ouvrage de M. Rogues Pasteur Evangelique pag. 505. il est surprenant que les Journaux françois n'aient point fait mention de cet ouvrage. Les Allemands en ont parlé.

66. § Les jeunes gens sont ordinairement prodigues et les Veillards avares. Les premiers ont tort d'être prodigues puisqu'ils ont encore à vivre : et les derniers sont ridicules d'être avares puisqu'étant sur le bord de la fosse, ils ont toujours assez de bien pour le peu de tems qu'ils ont à demeurer ici-bas.

5 §. Avant que d'expliquer un Phénomène, il faut examiner si le fait est certain. Des-Cartes a donné l'explication des Lampes perpétuelles qui se trouvent dans les sepulchres : et dans la suite on a été convaincu de la fausseté du fait. On peut ajouter aux Lampes de Des-Cartes les figues de Démocrite.

§ C'est M. la Croze qui a donné à feu M. Teissier le Pithaeana, qu'il avoit copié d'après l'original à Paris dans la Bibliotheque de M. Desmarets.

§. M. Elies du Pin etoit un savant home et en même tems un Abbé fort coquet. Les Matins il palissoit sur les Livres et l'après dinée sur les Cartes en bonne compagnie de

4 Dames. L'endroit où il tenoit sa Bibliotheque et son Cabinet à côté, etoient d'une propreté merveilleuse.

67. §. Du Moulin le Pere est auteur du Scaligerana. De l'Escale autrement Scaliger étant à Leyde Professeur Honoraire avec seize cens florins de pension, recevoit l'après soupé la visite de Hugo Grotius, Heinsius, Vorstius etc. qui y etudioient alors. Ces jeunes gens ecrivoient tout ce qui se disoit dans ces soirées. Il ne faut pas s'étonner s'il y a bien des irregularitez dans cet ouvrage. Le premier Scaligerana est bon, parcequ'il est de Scaliger même. Mais celui de du Moulin est un Enfant de Scaliger dont Heinsius, Grotius et Vorstius ont fait les Oreilles.

§. La Philosophie que M. Sperlette a donnée au public est toute pillée. Sa Lo-

53 gique est presque traduite mot-à-mot de l'art de penser : et je sais de bonne part que le reste n'est autre chose que ce que dictoit à ses Ecoliers, Dom Robert des Gabets, de la Congregation de St. Vanne. Mr. Bayle l'estimoit beaucoup, il étoit un Cartesien très-rigide.

§. D. Maichel dans l'Introduction Latine à l'Histoire des Bibliotheques à

68. Paris a.) a fait une faute dans la dernière note de la page 91. Domini Fugetii, Procuratoris Regis Generalis. C'est Fouquet et non pas Fouquet Procureur Général. Ce n'est pas le même auquel les Jesuites sont redevables de leur rappel en France en 1603. Celui-ci connu sous le nom de Marquis de la Varenne en Anjou, se nommoit Guillaume Fouquet, savoit à peine lire et ne vivoit plus en 1625 : au lieu que l'autre etoit home de Lettres et n'est mort qu'environ l'an 1670. D'ailleurs la Varenne étoit Angevin et home de rien : et le Procureur General Fouquet etoit home de naissance, et Parisien, si je ne me trompe.

Vers de l'Abbé Hortence à Miledi d'Harlington, ayant gagné le gros lot d'une Loterie d'Angleterre

Je connois l'aimable Silvie
J'en puis louer sans flatterie

a.) Cette remarque est de l'illustre et savant M. de la Croze.

54.

tres

l'Esprit, le Gout, les sentimens,
Qui s'entend en poësie,
Mais la Clarté de son Genie
N'aime l'ombre des Romans
Ses autels ne sont pas friands
69. Ni de voeux ni d'Idolatrie,
Ni de l'honneur d'un vain Encens.
Muses cedez sans jalousie.
A la fortune qui decrie
La pauvreté de vos presens:
Par des tributs plus importans
Une Cassette bien garnie,
A meilleur que tous vos chants:
Il en sort une melodie
Qui des mortels frappe les sens,
Et je puis voir sans fâcherie
Qu'elle trouve encore plus charmans
Les billets de la Loterie
Que les billets des vieux Amans.

Memoires

Pour servir à l'Histoire des revolutions arrivées aux Jesuites du tems de Henri IV.

L'Origine des Jesuites est une Epoque des plus remarquables. Ja-
mais Ordre n'eut plus de pouvoir, et en même tems plus d'ennemis. Si
les Jesuites s'en étoient tenus aux Statuts de St. Ignace qui leur recomandoit
l'étude de la Theologie et en général des Belles-Lettres, on auroit vu fleurir
leur Ordre, avec satisfaction; a.) Mais leur Ambition demesurée les porta à l'étude
70. de la Politique, dans laquelle ils ont toujours fait de très grands progrès.
Des Gens même sortis de leur societé ont mis au jour leurs artifices. Le
Principal est Melchior Inchofer dans un Livre in folio, intitulé Monarchia
Solipsorum: ouvrage qui a été traduit en françois depuis quelque tems.
Pasquier dans ses Recherches de la France b.) parle le même langage que
l'Ex-Jesuite que nous venons de nomer. En general on peut dire que les
Peres de la Compagnie de Jesus n'etoient pas aimez du tems de Henri IV.
Un Livre qu'un de leur Secte avoit publié, avoit fait naitre des soup-
çons qui ne leur etoient point favorables. Disons quelque chose de cet
Ouvrage. Il fut publié a Tolede en 1598 par Mariana Espagnol,
et porte pour titre: De Rege et Regis Institutione c.) Cet ouvrage
71. fit connoître le Systême politique de la Compagnie de Jesus. Mariana y fait

a.) Voy. Vie de Richer par Adrien Baillet. imp. à Liege en 1714, page 101.102. b.) Pasquier, Rech. de la France p. 298. A. 309. C. 294 D. etc. Edit. de Paris in folio 1665. c.) L'Edition dont je me sers est de 1611.

fait l'Apologie de l'Assassinat de Clement en la Personne de Henri III. et fait conno-
6 tre que les sentiment des Jesuites est qu'il faut se defaire d'un Prince de
qui il ne se conduit point suivant les Loix etablies dans le païs qu'il gou-
verne. Voici les propres termes de Mariana en parlant de l'Assassin
Clement. Lib. I. Cap. VI. p.m. 54. „De facto Monachi (Clementis) non una op-
5 „nio fuit: multis laudantibus, atque immortalitate dignum judicantibus; vitupe-
„rant alii prudentiae et eruditionis laude praestantes, fas esse negantes cuiq
„privata auctoritate Regem consensu populi renunciatum, sacroque oleo de more
„delibutum sanctumque adeo perimere, sit ille quamvis perditis moribus at-
„que in tyrannidem degeneraverit." Ce passage decouvre le venin de la Doctrine Je-
suitique. L'action indigne dont il y est question est appellée un peu plus haut
facinus memorabile.

4 Les Jesuites depuis longtems enseignoient en secret ce que Mariana
enseigne ouvertement. Ce fut par les Jesuites que Clement fut porté à
6 son crime. Chatel Ecolier des Jesuites voulut en commettre un semblable
en la personne de Henri IV. On sait que son dessein ne lui réussit pas:
72. et qu'en 1595. Chatel et Jean Guignard son maître subirent sur les Echafaut la peine
qu'ils avoient meritée. On sait encore que les Jesuites furent chassés
de France, et nous en parlerons dans la suite. Ravaillac enfin fit
connoitre combien il étoit imbu du systême qui autorise le massacre des
Tyrans. Ce sont là les plus fameux Disciples des Jesuites, et en par-
53 ticulier de Mariana. Pour en revenir à l'Ouvrage même de cet Espagnol
je remarquerai que quoiqu'il contienne des principes très-dangereux
au bien public, il a été neanmoins publié muni de l'Approbation de
la Faculté de Theologie et même de l'Approbation du Roi d'Espagne (Phi-
lippe III.) La premiere Approbation ne me surprend pas: la Faculté
Theologique en autorisant le Livre de Mariana, travailloit pour elle.
Mais je ne saurois assez m'étonner de l'Approbation du Roi; parcequ'
en la donnant il signoit en quelque manière sa condamnation. Cependant
cette Approbation n'est point équivoque et est conçue dans les termes
les plus avantageux pour l'Auteur du Livre. On sera peut-être
bien aise de la voir. La voici.

73. Censura hujus operis Regia auctoritate facta

Disertum plane et eruditum virum Joannem Marianam esse, ut alia desint,
tres libri satis indicant, quos de Rege et Regis Institutione contexit
elegantes et graves. Hos Regia auctoritate diligenter et attente per-
legi, iterum et tertio lecturus, si per tempus ac otium licuisset, ita
54. semel lecti placuerunt. In simili argumento auctores non paucos Regni
et

„ Reip. statum componunt: noster Regem a primis annis susceptum iis moribus „ informat, iis praeceptis instruit, quae eo loco digna sunt. Quippe in Deum con„ jectis oculis ut sapiens Architectus ad eam regulam instituendae fabricae fundamentis „ molem universam imponit. Aequum proinde judico ut hoc opus typis mandatum in lucem et „ hominum manibus versetur, eorum praesertim, qui ad reipublicae gubernacula sedent. Qui „ si ad praescriptam in eo formam actiones et consilia retulerint, nae magnum
74. „ atque incredibile operae pretium existat. Datum in nostro Sanctae Mariae de Mer„ cede Redemptionis Captivorum, coenobio Madriti die trigesimo mensis Decembris „ anno millesimo quingentesimo nonagesimo octavo.

Fr. Petrus de Onna
Magister Prov.

Si l'on veut connoître plus en detail le Livre dont je viens de parler on n'a qu'à consulter M. Bayle. a.)

L'ouvrage de Mariana attira mille sanglans reproches aux Jesuites. Les Catholiques et les Protestans attaquerent vivement un Livre si pernicieux et attribuerent à son Auteur tous les maux arrivez à la France par la perte de son Roi. Le Grain dans ses Decades de Henri IV. apostrophe Mariana au sujet de l'Assassinat de Henri III. et l'apostrophe en termes qui sont bien forts. „ Ha! s'écrie-t-il, je n'ai point voulu jusques ici taxer aucun Jesuite, pour l'hon„ neur de la profession qu'ils font de la Religion Catholique; mais l'horreur que „ j'ai de l'effusion du sang du Roi le Père commun des François, si barbarement „ meurtri, rompt le filet qui a tenu ma langue en paralysie, et le desplaisir
75. de leur voir faire des beatifications et apologies b.) en faveur du meurtrier „ parricide, me fait dire, Mariana Jesuite Espagnol! que tu estimes notre Fran„ ce bien remplie de Monstres horribles, puisque tu appelles ce prodigieux avor„ ton des Diables, l'ornement eternel de la France. Nous te desavouons, te te„ nons pour heretique en cet endroit comme les tiens mêmes ne l'osant „ advouer ont confessé) et te declarons avec le sacré Senat de France, „ le premier du Monde, le fidelle serviteur du Roi, l'ami de l'Etat, le fleau „ du vice, le port assuré de la vertu, le dissipateur des erreurs, le conservateur „ des loix fondamentales du Royaume, le ciment des maximes de France „ hors les maximes duquel toutes les autres sont héretiques, erronnées et „ rebelles, qu'il n'y a point en Enfer des Furies plus horribles que ton Clé„ ment, ni de discours plus apocrifs et héretiques que les louanges que tu „ lui donnes c.)". Nous ferons venir sur la Scene d'autres Auteurs qui ont
76. rigoureusement ataqué le Sentiment de Mariana. Mais il faut auparavant donner un précis de ce qui arriva aux Jesuites à l'occasion de l'assassinat que Chatel avoit projetté.

„ Chatel", au rapport de Grain, etoit un jeune homme agé de 16 ans ou environ

a.) Dict. de Bayle Art. Mariana. Not. G. b.) Il a particulierement en vue cet endroit du Chap. VI. du Livre de Mariana, où Clement est appellé Galliae decus aeternum. J'ai remarque plus haut qu'il nomme le crime de cet Assassin, facinus memorabile. c.) Le Grain, Decades de Henri IV. p. 368. Edit. de Rouen in 4o. 1633.

de nature simple, d'entendement solide, mais capable de recevoir les enseignemens d'une Doctrine Heteroclite. a.) Les Jesuites avoient gaté l'esprit de ce jeune homme par l'opinion detestable que Mariana publia dans la suite. Ils firent comprendre à ce petit Dod, pour me servir des expressions de le Grain, que ce seroit un moyen d'acquerir d'abord le paradis; s'il travailloit à delivrer la France d'un Tyran qui secouoit le joug du Pape. Chatel reçut aveuglement
5 l'opinion de ses Maitres; et un jour, garni d'un Couteau tranchant des deux cotez, il s'ecoula entre deux Seigneurs qui faisoient la reverence au Roi, de sorte que le coup ne fut porté que dans la bouche. b.) Chatel ferme et assuré laissa tomber le couteau fatal. Il fut saisi et conduit en prison par un Capitaine
77. des Gardes. Cette affaire fit beaucoup de bruit et fut cause de la perte des Jesuites. La Cour deputa des Conseillers pour visiter leur College. On trouva parmi les Papiers de Jean Guignard Jesuite une Apologie
4 formelle quoique enigmatique de l'action de Clement. On sera sans doute curieux de connoitre cette Apologie. Je vais en donner quelque chose.

„ ------ Que l'Acte heroique fait par Jacques Clement, comme don „ du St. Esprit, appellé de ce nom par nos Theologiens, a été justement loué „ par le feu prieur des Jacobins Bourgoing Confesseur et Martyr.... Que „ la Couronne de France pouvoit et devoit être transferée en une autre „ famille que celle de Bourbon. Que le Bearnois ores que converti à „ la foi Catholique seroit traité plus doucement qu'il ne meritoit si on „ lui donnoit la Couronne Monachale en quelque Couvent bien reformé, pour „ illec faire penitence de tant de maux qu'il a fait à la France et re-
53 „ mercier Dieu de ce qu'il lui avoit fait la grace de se reconnoitre a- „ vant la mort. Que si on ne le peut deposer sans guerre, qu'on guerroye; „ si on ne peut faire la guerre, la cause, mort, qu'on le fasse mourir.

C'est là une partie de ce que l'on trouva dans les Papiers de Guignard.
78. Il fut puni. On le pendit, on l'etrangla en Greve et on brula son corps le tout après lui avoir fait faire amende honorable. Chatel reçut aussi la punition de son crime. Voici l'Arret même de la Cour contre Jean Chatel et les Jesuites. Voy. le Grain pr. 593. 594.

„ Veu par la Cour, les Grand'Chambre et Tournelle assemblées, le Procès „ criminel commencé à faire par le Prevost de l'Hotel du Roi, et de- „ puis parachevé d'instruire en icelle, à la requeste du Procureur Ge- „ neral du Roi, demandeur et accusateur: à l'encontre de Jean Chatel „ natif de Paris, Escolier ayant fait le cours de ses estudes au College de „ Clermont c.) prisonnier es prison de la Conciergerie du Palais, pour raison „ du très-execrable et très-abominable parricide attenté sur la personne „ du Roi: Interrogatoires et Confessions dudit Chastel, oui et interrogé

a.) Ibid. pag. 591. b.) Ubi sup. c.) College des Jesuites

54

„ en ladite Cour ledit Chastel sur le fait dudit parricide: ouïs aussi en icelles Jean
„ Gueret Prestre, soidisant de la Congrégation et Societé du nom de Jesus, de-
„ meurant audit College, et ci-devant Precepteur dudit Jean Chastel: Pierre
„ Chastel et Denyse Hagard père et mere dudit Jean a): Conclusions du Procureur
„ General du Roi, et tout considéré, il sera dit, que ladite Cour a declaré et de-
„ clare ledit Jean Chastel atteint et convaincu du crime de Leze-majesté divine
„ et humaine au premier Chef, par le très mechant et très-detestable parricide
„ attenté sur la personne du Roi. Pour reparation duquel crime a condamné
„ et condamne ledit Jean Chastel à faire amende honorable devant la prin-
„ cipale porte de l'Eglise de Paris, nud en Chemise, tenant une torche de cire
„ ardente du poids de deux livres, et illec à genoux dire et declarer, Que mal-
„ heureusement et proditoirement il a attenté ledit très-inhumain et très-abo-
„ minable parricide et blessé le Roi d'un Couteau en la face: et par faulses
„ et damnables instructions, il a dit audit Procès estre permis de tuer les Rois
„ et que le Roi Henri IV. à present regnant n'est en l'église jusques à ce qu'il
„ ait l'Aprobation du Pape: Dont il se repent et demande pardon à Dieu,
„ au Roi, et à Justice. Ce fait estre mené et conduit en un tombereau en
„ la Place de Greve, illec tenaillé aux bras et cuisses, et sa main dextre, tenant
„ en icelle le Couteau duquel il s'est efforcé cometre ledit parricide, coupée,
„ et après son corps tiré et demembré par quatre chevaux, ses membres
„ et corps gettez au feu, et consumez en cendres, et les cendres jettées au vent.
„ A declaré et declare tous et chacuns ses biens acquis et confisquez au
„ Roi. Avant laquelle execution sera ledit Jean Chastel appliqué à la
„ Question ordinaire et extraordinaire, pour savoir la verité de ses complices,
„ et d'aucuns cas résultans dudit procès.

„ Ordonne que les Prêtres et Escoliers du College de Clermont et
„ tous autres soi disant de ladite Societé, come Corrupteurs de la Jeunesse,
„ Perturbateurs du repos public, ennemis de l'Etat et du Roi, vuideront de-
„ dans trois jours après la Signification du présent Arrest, hors de
„ Paris, et autres Villes, et lieux où sont leurs Colleges; et quinzaine après
„ hors du Royaume, sur peine, où ils seront trouvés ledit tems passé, d'être
„ punis come criminels et coupable du crime de Leze-Majesté, seront les biens
„ tant Meubles à eux appartenants employez en oeuvres pitoyables, et
„ distribution d'iceux faite ainsi que par la Cour sera ordonné. Outre, fait
„ Defenses à tous Sujets du Roi de n'envoyer des Escoliers aux Colleges de ladite
„ Societé qui sont hors du Royaume, pour y estre instruits, sur la mesme
„ peine de crime de Leze-Majesté." etc. etc.

La plupart des Jesuites se conformerent aux ordres du Roi: ils sortirent:
leurs Colleges furent fermés. Cet exil fit beaucoup de bruit; surtout en Italie.

a). Je remarquerai ici en passant que l'Auteur d'où je tire cette Piece parle peu exactement
à la page 591. lorsqu'il dit que Jean Chastel etoit fils de Pierre et Denise Hazard Mar-
chands Drapiers. Cela est equivoque; et l'equivoque est même assez plaisante. Elle est levée par
l'endroit de la marque.

car Clement VIII. qui étoit Pape alors, temoigna qu'il n'auroit jamais cru qu'on fut venu
à une telle exorbitance que de chasser tout l'ordre du Royaume a.) Mais s'ils obeïrent
82. à l'Arrêt qui les en chassoit, ce ne fut pas sans avoir fait tout ce qu'ils pouvoient pour
eviter ce coup. Il y eut des Plaidoyers de part et d'autre.
L'Université de Paris plaida contre eux, ayant pour Avocat Antoine Arnauld.
Les Curez de la Ville unirent l'Université: et firent faire leur Plaidoyé par M. L. Dolle
5 Avocat en la Cour du Parlement. les deux Plaidoyez tendent à faire voir au Roi que les
Jesuites doivent être chassez du Royaume pour toujours.

On apprend par ces Plaidoyers des choses curieuses sur la Conduite des Jesuites.
les actions abominables qu'ils avoient fait commettre, firent que le Parlement les cita
à comparoître: ils le refuserent: et enfin pressez par l'Arrêt du Jeudi 7 Juillet 1594
77 ils introduisirent leur Avocat pour plaider leur cause. Voici une ruse dont ils se servirent
avec succès. Les Jesuites sont des gens qui ont toujours beaucoup flaté la Populace
4 pour s'en attirer la bienveillance: ils previrent que si leur cause etoit plaidée à
83. huis ouverts, la Partie adverse ne manqueroit pas de decouvrir au peuple bien
des choses qu'ils avoient interet de lui cacher. Ils representerent donc que s'ils plai-
doient publiquement cela leur feroit beaucoup de peine, parcequ'en plaidant ils se-
roient obligez de dire bien des choses desavantageuses pour ceux qui s'etoient declarez
du parti du Roi: et la ruse leur reussit. On resolut qu'on plaideroit à huis clos.

Arnauld plaida le premier d'une maniere vive et eloquente. Il fit voir
que le but de la Société étoit de reduire toute l'Europe sous le joug de l'Espagne.
Les Chefs de la Société sont Espagnols: donc ce sont les affaires de l'Espagne que
la Société doit avoir à coeur. D'ailleurs tout Jesuite a fait voeu d'obeir à son
General: si le General qui est Espagnol ordonne de tuer un Roi de France, il faut
59 necessairement le faire. Arnauld fait voir de plus que l'occupation des Jesuites
est de voler les biens des Maisons afin de s'enrichir: et de s'y faire des Disciples
84. pour avoir des Protecteurs b.) enfin je trouve dans le Plaidoyé d'Arnauld immedia-
tement avant la conclusion, une Apostrophe au Roi que je ne saurois m'empecher
7 de donner telle qu'elle est. „ Sire, c'est trop patienté, c'est trop enduré ces traistres,
„ ces Assassins au milieu de vostre Royaume. Pour vostre regard, la gloire de vostre Majesté
„ a donné jusques aux Empires de la terre les plus eloignés: on ne parle plus que de
„ vos victoires et de vos conquestes: et le surnom de Grand vous est acquis pour
„ jamais, et consacré à l'immortalité. Vos faits d'armes admirables vous ont rem-
„ pli les mains de palmes, foulant sous le pied de vostre authorité, la temerité, la
„ desloyauté, et les depouilles de tous vos ennemis. Mais, Sire, vous n'etes pas au
„ Monde pour vous seul: considerez, s'il vous plait, combien la gloire de vostre
„ nom seroit affaiblie, si on lisoit dans les histoires que faute d'avoir étouffé
„ ces Serpens, au moins de les avoir chassez hors de vostre Royaume, ils vous eussent
enfin

a.) Ce sont les termes du Cardinal d'Ossat dans sa Lettre 17e p. 117 de la 1. Partie. Edit. d'Amelot de la Houssaye: Paris in quarto (pag 387. Ed. d'Amst. in 12. 1708.) b.) Arnauld n'est pas le seul qui leur ait fait ce reproche: tous leurs ennemis le leur ont prouvé. aussi ont-ils taché de s'en disculper en disant que c'étoit calomnie. Voy. l'Amphitheatrum Honoris de Scribanius pag. 136. imp. en 1605. Je dis Scribanius, parceque Bonarscius n'est qu'un nom sous lequel l'Auteur
54 s'est deguisé.

85 enfin perdu, et après vous, tous vos pauvres Sujets. Sire, vous avez affaire à un en-
nemi patient, et opiniastre, qui ne quittera jamais qu'avec la vie ses esperances
et ses dessins sur vostre Estat. Tous ses autres artifices ont failli et se sont trouvez
foibles: Il ne lui reste plus que son dernier remede, qui est de vous faire assassiner
par les Jesuites, puis qu'il ne peut autrement arrester le cours de vostre bonne
fortune. Il patientera, il dissimulera, mais il visera toujours à son but: et tant que
ses Colonies de Jesuites seront en France, où ses advis et ses paquets se reçoivent,
où ses meurtriers sont exhortez, confessez, communiez, encouragez, rien ne lui sera
impossible. Sire, si vostre generosité ne vous permet de craindre pour vostre
personne, au moins apprehendez pour vos serviteurs. Ils ont abandonnés fem-
mes, enfans, biens, maisons, commodités pour suivre vostre fortune: les autres
demeurez dans les grandes villes se sont exposez à la Bourellerie des Seize,
pour vous ouvrir les portes: et maintenant, Sire, n'aurez-vous point soin
86 de vostre vie pour conserver la leur, qui y est inseparablement attachée? n'au-
rez point pitié de tant de femmes, de tant de pauvres enfans, qui demeure-
roient à jamais esclaves de l'insolence et cruauté Espagnole? Sire, il reste
assez d'ennemis decouverts à combattre en France, en Flandres et en Espagne,
defendez vos costez de ces assassins domestiques: pourveu que vous les eloigniez
nous ne craignons point le reste. L'Espagnol ne peut parvenir à nostre servi-
tude qu'au travers de vostre sang: les Jesuites ses Creatures n'auront jamais
repos en France qu'ils ne l'ayent respandu. Jusques ici les soins de vos fideles
serviteurs ont empesché leurs parricides. Mais, Sire, si on les laisse parmi
nous, ils pourront toujours vous envoyer des meurtriers qu'ils confesseront,
qu'ils communieront comme Barriere, et nous, Sire, ne pourrons pas toujours
veiller. Il est impossible que ceux qui tendent si souvent une mesme chose,
ne rencontrent à la fin: leur esprit tout ensanglanté de la mort du feu Roi,
l'assassinat duquel fut projetté et resolu dans leur College, et de l'attentat tant
87 manifeste sur vostre vie, ne se donne repos ny jour ny nuict: ains va tousjours
resvant, tousjours tournant, tousjours travaillant, pour parvenir à ce dernier
poinct, qui est le comble de tous les souhaits et de tous les desirs de Jesuites.
Sire, les considerations que ceux qui n'apprehendent nullement vostre mort,
vous representent au contraire, sont autant de trahisons toutes claires et toutes
manifestes. Lorsque vous aurez asseuré vostre vie, lorsque vous aurez assu-
ré l'Estat de tant de grandes et puissantes villes en exterminant le Conseil
public que vos ennemis y ont encore dedans, par le moyen des Jesuites: alors
on vous redoutera de là les monts: et lors, Sire, on vous portera l'honneur
et le respect qui est du au premier Roi de l'Europe: au Roi qui a sur sa teste
la Couronne de Gloire et de Liberté: au plus grand Roi de tous les Peuples
baptisez.

„ baptisez. Mais tant qu'on aura esperance de vous perdre avec tous les vrays Fran„
„ çois par les menées, les artifices et les confessions des Jesuites, on vous fera
„ les indignitez que jamais Roi de France n'a encore endurées. Sire, vous êtes
88 „ les fils aisné de la plus noble, la plus auguste et la plus ancienne Maison
„ qui soit sur la face de la terre: tout les cours de vos ans ne sont que trophées
„ que triomphes, que lauriers, que victoires que vous avez remportées de tous
„ ceux qui ont eu l'audace de vous attendre: toutes les propheties vous appellent
„ à la Seigneurie du Monde: et maintenant qui sont ces gens ici, qui sont ces traistres
„ qui sont ces batards de la France qui vous veulent mettre en l'esprit de crain„
„ te d'offenser l'Etranger, à fin que vous reteniez ces meurtriers qui ont en„
„ treprise continuelle sur vostre vie. Sire, les Rois de France ont accoutumé
„ de donner la loi, et non de la prendre. Le grand Dieu des batailles qui vous a
5 „ conduit par la main jusques au lieu où vous etes, vous reserve à ces choses
„ infinies fois plus grandes: Mais, Sire, ne meprisez point les advertissemens
„ qu'il vous donne, et chassez avec ces Assassins de Jesuites tous ceux qui batissent
„ leur fortune sur vostre tombeau, entreprendront de les retenir en vostre Royaume" —

Le Plaidoyer de Dolé n'est pas moins beau que celui de l'Avocat
89. Arnauld, mais nous n'en donnerons point d'Extrait, parcequ'il roule sur
les mêmes chefs. Je remarquerai seulement que ce qui porta les Curez
de Paris à plaider contre les Jesuites, c'etoit l'interêt de la Hierarchie
Ecclesiastique, que les Jesuites troubloient par l'intrusion de leur Ordre, qui n'a
59 jamais été reçue ni approuvée de l'Eglise Galicane. a.)

Maître Claude Duret repondit aux Plaidoyer de ces deux Avocats 91.
Si j'avois pu deterrer ses reponses je me serois fait un plaisir d'en par„
ler en detail. Cependant si l'on veut en avoir connaissance on n'a qu'à
recourrir à Du Boulay dans son Histoire de l'Université de Paris
Tom. VI. p. 868.

8. Les Poëtes qui ne laissent guere eschapper l'occasion d'exercer leur
veine, l'exercent sur l'exil des Jesuites: et la Societé ne sortit de
France qu'avec un bon Passe-port rimé,

Passeport des Jesuites

C'est à ce coup, faux Hypocrites,
Que vos entreprises maudites
Se decouvrent aux yeux de tous.
90. Nous voyons l'effet de vos paroles
Que les langues non Espagnoles
Nous avoient prédites de vous.
Longues

a. Voy. le Plaidoyer de Dolé imprimé à Paris en 1595. à la Preface.

54

Donques ô! Secte sanguinaire
Notre Prince à tous debonnaire
N'a su flechir vos coeurs d'acier.
Hé quoi! votre assassine envie
Ne s'est elle encore assouvie
Par le sang de vos devanciers?

Vous faites aux plus simples croire
Qu'on acquiert l'éternelle gloire
En meurtrissant les Oints de Dieu.
Par vos confessions damnables,
Les maximes abominables
En cette France ont trouvé lieu.

Mais si par un droit sacrilege
Votre pernicieux College
Un nom celeste usurpe à tort:
Il ne faut pas qu'on s'emerveille,
Si votre impieté conseille
De pourchasser des Rois la mort.

Ames au sac de France nées,
Vous pensiez bien par vos menées
91. – Voir les Castillans vos amis
Captiver du tout cette ville
Et la rendre à la fin servile
A leur Roi qui vous y a mis.

Amateurs de sang et de troubles
De coeur et de vestemens doubles
En France trop longtems soufferts
Vous pensiez par vos artifices
Couvrir vos sanglans malefices
Mais ils sont enfin decouverts.

Qui ne sait l'imposteur langage
Dont vous enchantiez le courage
Des Enfans par ruse attirez
Ne leur remplissant les oreilles
Que des fabuleuses merveilles
De ce Roi que vous adorez.

Quantes fois pour mettre en cervelle
Par quelque admirable nouvelle
Le peuple ami de nouveauté,
Avez-vous semé que l'Infante
Venoit pompeuse et triomphante
Prendre à Paris la Royauté?

Quelles fraudes inusitées
Ne furent par vous inventées
92 Pour deposseder notre Roi,
De son Royaume hereditaire
Et voir son Etat tributaire
Au joug de l'Espagnole loi?

Combien d'impietez extrêmes
Combien de furieux blasphêmes,
Avez-vous à tort prononcez?
Calomnians notre bon Prince
Et desirans de sa Province
Voir les fondemens renversez?

Depuis voyant vos entreprises
Ne pouvoir à fin être mises
Vous avez le conseil donné
A cette ame desesperée
Qui sa dextre avoit preparée
Au coup par les Dieux destourné.

Que l'air, le feu, l'onde et la terre
Poursuivent d'une forte guerre
Ce perfide assassin Clement:
Qu'on voit après lui ses complices
Entre les plus cruels supplices
Finir leurs jours horriblement.

Vous cependant, ames loyales,
Qui gardez les trois fleurs Royales
93 Empreintes au plus vif du coeur,
Preservez de telles canailles
Le Roi qui en tant de Batailles
Est toujours demeuré vainqueur.

Le vieil Tyran de l'Iberie
Sentant sa jeune ardeur perie
N'a plus qu'au trahison recours:

Il entretient les Seminaires
De ces Espions sanguinaires
Qui guettent le Roi tous les jours.

Donques vous qui trembley de crainte
De voir au Roi la vie eteinte
Et la France avec lui mourir,
Que tardey-vous, Sujets fideles,
Que sur ces troupes criminelles
Promptement vous n'alley courir?

Come on tenoit pour heretiques
Ceux qui decouvroient les pratiques
De leurs Escrits seditieux,
Teney pour Espagnols de race
Ceux qui vouloient qu'on leur fit grace
Et les chassey avecques eux.

94. Autre Passe-port des Jesuites.

Gardes des infernales portes
Desfermey vos serrures fortes
Et laissey librement passer
Les Jesuites votre engeance
Que les cieux par juste vengeance
Hors de la France fait chasser.

Come autrefois vous leurs servites
De Conducteurs, et les suivites,
Lorsqu'envoyey de vos Enfers
Ils vindrent dedans notre terre
Allumer la civile guerre
Source de tous nos maux soufferts.

Maintenant de pareille sorte
Vous devey leur servir d'escorte,
Et chez vous mener promptement
Leurs ames de vous tant aimées
Qui de vos cavernes fermées
Sont absentes si longuement.

Et vous ô! bandes sataniques
Alley au Manoirs Plutoniques
Revoir votre antique sejour.
95. Notre France par vous destruite
Ne souhaite moins votre fuite
Qu'elle abhorre votre retour.

Tôst et loin.

Les

96. Les Jesuites chassez se refugierent en Lorraine, hormis quelques uns qui resterent à Paris en cachette
come cela paroit une Lettre du Cardinal d'Ossat, ecrite à Mr. de Villeroi. a.) La ville de Tournon
les retint malgré l'Arrêt. b.) Henri IV conjointement avec le Parlement fit eriger une Pyramide
dans Paris pour aprendre à la posterité le crime enorme de Chatel, comis en la personne
du Roi. L'on ecrivit en lettres d'or sur cette Pyramide, l'Arrêt prononcé contre Chatel
et contre les Jesuites. c.) Cette Pyramide eut du rester eternellement où elle étoit placée
pour être à toujours un monument des effets qu'avoit produit le Systême de Mariana
mais elle fut abattie et demolie, quand les Jesuites furent de retour en France. Voyons
les mesures qu'ils prirent pour parvenir à ce but.

Ils avoient eu soin de tout tems de se faire des Protecteurs: et surtout de
s'en faire à la Cour, parmi eux qui avoient l'oreille du Roi. Le Sieur Fouquet 99.
de la Varenne, Conseiller de Cour, les protegeait beaucoup. d.) et ce fut lui qui in-
troduisit le pere Cotton et le pere Armand, qui representoient tout le corps dont ils
etoient les Ambassadeurs Plenipotentiaires, si j'ose me servir ici de cette expression
Ces deux Messieurs eurent la Politique de se presenter devant le Roi dans un
tems où la devotion, où la superstition souvent l'emporte sur la reflexion et
sur la raison: ce fut le jour de la fête-Dieu, et après que le Roi eut comunié
Cette ruse a été très bien remarquée par le Grain page 828 de ses Decades de Henri
Imediatement après ce qu'il dit là-dessus il fait une reflexion qui fait entendre
beaucoup en peu de mots. Dieu, dit-il, n'a pas laissé en leur absence (des Jesuit
97. de continuer le bon zéle des Catholiques, le vrai service de l'Eglise, la conversion
de plusieurs Héretiques, et l'instruction droiturière de la jeunesse. C'étoit dire que
l'on auroit bien pu se passer de faire rentrer les Jesuites en France; puisque
toutes ces choses pour lesquelles ils se disoient nécessaires se faisoient bien sans
leur secours. Le pére d'Orleans nous apprend que dès que le Roi eut apperçu 100.
les deux Envoyez, il leur fit signe qu'il les remarquoit, et qu'il étoit bien
aise de les voir: et les avant appellez quand la Messe fut dite, il embrassa ten-
drement le Père Cotton. Où est ce que le Père d'Orleans a pris ces petites par-
ticularitez? Le voici: c'est dans le Panégyrique que le pére d'Orleans a fait
du Père Cotton. Voyez la vie du Père Cotton à la Page 68. Avant que d'aller plus
loin, il faut que je donne un Extrait de cet Ouvrage du Père d'Orleans:
c'est à dire un Abregé de la vie du Père Cotton.

Le Père Cotton e.) etoit natif de Neronde petite ville de Forest. Il naquit
le 7. de Mars de l'année 1564. Son pére s'appelloit Guichard Cotton; et sa mère
98. Guilberte de Chambrand. J'ai trouvé une lettre du pere dans un Livre où certainement
on ne l'iroit gueres chercher, c'est dans les Lettres Missives de du Tronchet, à
la page 171. La lettre dont ~~je~~ je parle est addressée ~~et~~ à Esleu Cotton, frère de

a.) Tome 1. p. 548. b.) ibid. p. 343. c.) Memoires sur la vie de M. de Thou p. 218
Amst. 1713. d.) Thuan. Hist. lib. 132. p. 1122.

de notre Cotton. Le Père trouvant dans le fils des dispositions pour l'etude l'envoya à Roannes dans une ecole où l'on enseignoit la Grammaire: il le retira bientôt de ce lieu parcequ'il remarqua que le maitre qu'on lui avoit donné etoit Calviniste; et se determina à l'envoyer à Paris. Cotton avoit aversion extraordinaire pour les Jesuites, et il avoit herité cette aversion de son Père. Mais il changea. Il fut un jour dans une Eglise où les Jesuites disoient la Messe: il se mit à prier dans la Chapelle de la Ste. Vierge: et pendant qu'il s'adressoit à elle, il se sentoit penetré d'une consolation si douce, qu'il ne douta plus que la Vierge Marie ne fut amie des Jesuites: et dès lors il reconnut que son aversion pour eux etoit un prejugé de son education. Le Père Vela acheva de le convertir; et Cotton se fit Jesuite, malgré les efforts que son Père fit pour l'en detourner, avant que d'y consentir, come il le fit dans la suite, voyant que les
99. vues de son fils n'avoient rien que de très legitime. Cotton quitta donc le Droit, se mit à etudier la Theologie, et après avoir fait ses etudes, prit les ordres sacrez, et fit retentir par ses predications a) les voutes des Eglises d'Avignon, de Grenoble et de Nismes.

Il eut dans cette derniere ville une fameuse conference avec Daniel Chamier home fort savant. Si l'on en croit le Père d'Orleans, Chamier fut confondu dans cette dispute. Mais cela est faux. Si l'on veut être au fait de cette matière il n'y a qu'à lire un Ouvrage de Chamier que les Jesuites n'ont ni refuté, ni taxé de contenir des Calomnies. Voici ce que Chamier ecrit à Messieurs Valenton et Faye Ministres, au sujet du Père Cotton. „Et revera", dit il, „expertus sum non protervum, sed animi paulo mitioris, quam reli„qui sunt in Loyolae schola nutriti: Jesuitici tamen moris tenerissimum,
„quo solent nobiscum sese gerere, quasi Magistri cum Discipulis rem habeant,
100. „partibus assumptis, non disputandi, qui sunt provocandi, sed dictata pro„nunciandi. Ad meas primas, magna pompa, Cottonius rescripsit Graece,
„ut videtis, ostentandae magis eruditioni, quam solidae disputationi inchoandae. Ei me necesse fuit eadem lingua respondere, alioqui multis sannis
„repulsandus: tum ille in latinum divertit, fingens eo a me revocatum.
„His latinis cum responsum opposuissem, ille vero per aliquot menses tar„daret, putavi mihi non satis esse unicam tam lentum hominem, a quo
„vix binas accepissem litteras intra octo menses: sive propter occupati„ones quas ille singulis literis testaretur, sive aliam ob causam. Itaque
„scripsi ad Ignatium, quem mihi nostrates Papistae indicabant hominem
„inter primos Jesuitas numeratum. Is rescripsit citius quam solebat Cot„tonus! sed bone Deus! quam dissimilis Cottono. Quod enim Cottonus assume„bat, sed ita assumebat ut dissimularet satis modeste, ipse manifeste postu„lat sibi tribuendum: ut praeceptorem agnoscam, paratus ad dediscendum

a.) Et vien escoutai Père Couton, qui presche d'une belle feiçon. Baron de Faeneste p. 55 Maillé. 1620. L'Auteur du Baron de Faeneste est d'Aubigné qui a fait l'Histoire universelle. La belle Edition de cette Histoire est de 1626.

„ quae male didicerim et docuerim: alioquin negat se unquam vel verbum commutaturum.
„ Quis risum teneret? itaque sane mihi venit in mentem is nescio quis Monachus quicum
„ tibi Valetone, ante paucos annos disputatio fuit; à quo cum postulares ut argu=
101. „ mentis Transsubstantionem probaret, jussit primum credere, tum pollicitus demonstra-
„ tionem. Hoc merum est Jesuitarum ingenium." Avant que de laisser Chamier je re-
„ marquerai, que des Connoisseurs mettent une grande difference a) entre le Grec de Cha-
mier et celui de Coton: et trouvent que celui-ci parle en ecolier, tandis que celui-
là parle en maitre. Ceux qui voudront se convaincre de l'habileté de Chamier
dans la Langue Grecque n'auront qu'à lire ses lettres ecrites en cette Langue
dans les Epistolae Jesuiticae. Epist. 9-17. Je reprens le fil de la Vie de Coton.

Après sa dispute il alla à Grenoble et à Marseille pour y prêcher.
Sa reputation s'augmenta à vue d'oeil: il fut appellé à la Cour, prêcha
devant Henri IV, b.) lui plut, et devint son Confesseur. Cet emploi fut une
102. Source inépuisable de faveurs pour les Jesuites. Coton assidu à la Cour
sommoit tous les jours le Roi de tenir sa promesse: Le Nonce du Pape
Villeroi, Silleri, avec Varenne, secondoient Coton: et de là le retablissement
de la Societé en France. Voici une remarque de Mezerai qui pourroit
justifier les bienfaits que les Jesuites reçurent du Roi. „Cet habile Courti-
„ san, dit Mezerai c.) en parlant de Varenne, se piquoit d'enrichir et d'illu-
„ strer la ville de la Fleche, son lieu natal et dont le Roi lui avoit donné
„ le Gouvernement. Il y avoit deja mis un Presidial, une Election, et un Grenier
„ à sel, tout cela de nouvelle creation: le comble de ses desirs etoit d'y voir etablir
„ un College des Jesuites. Pour cet effet le Roi lui avoit donné son Palais, avoit
„ assigné onze mille ecus de revenu, et de grandes sommes d'argent pour le
„ batir et pour l'entretenir; et vouloit que son coeur et celui de la Reine et
„ de tous leurs Successeurs fussent inhumés dans cette Eglise." On voit
par cette passage que le Roi fit bien des choses plus par complaisance
103. que par tout autre motif. Quoi qu'il en soit, en passant à Metz il
promit au P. Armand le retablissement de la Societé; et au mois de
Septembre de 1603 il fit dresser l'Edit de ce retablissement d.) Il eut
quantité d'oppositions à combattre; mais surtout de la part de Louis Servin
et du President de Harlai. e.) Servin etoit un Avocat très celebre

a.) Chamierus de oecumenico Pontifice et Epistolas Jesuiticas edidit, bona opera! D'ai
Chamier ecrit bien en Grec, et mieux que Coton. Scaligerana prima. Edit. Col. Agripp. 1667.
b.) Il avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit de Henri IV. Quiconque Pere Couton en proumet
l'une pension) c'est autant de vassé. Baron de Faeneste. p. 98. c.) Mezerai Abr. Chronologique
de l'Histoir. de Fr. Tom. VI. p. 294. Amst. 1722. d.) Le Scaligerana dit un bon mot à l'occasion du
retablissement des Jesuites en France, par le Credit du pere Coton. Cotto plus praestat quam Loyo-
la: Loyola genuit Jesuitas, Cotto resuscitat. c'est à dire, le P. Coton fait plus que Loyola, l'un
les met au monde et l'autre les ressuscite. e. Scipion du Pleix Hist. de Fr. in fol.
p. 346 du IV. Tom.

J'ai trouvé deux Pièces Latines de sa façon. Commonefactio et Refutationes Regiorum sagittatorum; c'est le titre de la première: la seconde nous interesse davantage; l'auteur y defend les Libertez de l'Eglise Gallicane contre Bellarmin partisan zelé de l'infaillibilité du Pape, dans son tractatus de potestate summi pontificis. L'ouvrage de Servin est intitulé: Johannis Servini Vindiciae secundum libertatem Ecclesiae Gallicanae. a.) mais je n'ai point
104. trouvé les Plaidoyez qu'il fit contre les Jesuites. A l'egard du President de Harlai j'ai entre les mains les Representations qu'il fit au Roi pour le detourner du Dessein de retablir la Societé dans son Royaume. Elles portent pour titre: Remonstrances de la Cour de Parlement de Paris sur le restablissement des Jesuites, faites par Monsieur le premier President de Harlai le XXIV. Decembre M. DC. III. la Royne presente. Cette Piece merite d'être lüe, et si elle n'étoit un peu trop longue pour entrer ici, je serois tenté de la transcrire. Je pourrai la donner dans quelque autre occasion: en attendant je me contenterai de l'avoir indiquée. Messire Achille de Harlai fit apparemment d'autres Harangues au Roi sur le meme sujet. Car Scipion du Pleix donne quelques morceaux d'un autre Discours que ce president avoit addressé au Roi au nom du Parlement. Le meme Auteur nous donne aussi la Reponse du Roi: Tom. IV. de l'Hist. de Fr. p. 347. Je n'en dirai rien parceque c'est une Piece facile à trouver. Le Parlement s'opposoit autant qu'il pouvoit à l'execution de l'Edit. Mais le Pape et les autres Protecteurs des Jesuites s'en assurerent l'execution par leurs requetes et leurs supplications: et le Parlement persistant à vouloir que cet Edit se supprimât, fut enfin obligé de l'expedier, par un ordre exprès du Roi.
105. Cet Edit se trouve dans du Pleix. Mais voici une piece qui ne se trouve dans aucun Historien de France. Je l'ai tiré dans un Recueil d'Arrêts devant lequel il n'y a point de titre.

Lettres Patentes par eux s. les Jesuites obtenues le 27. Juillet 1606. de permission de resider à Paris en la maison de St. Louis et College de Clermont.

„ Henri par la Grace de Dieu Roi de France et de Navarre: A tous „ ceux qui ces presentes Lettres verront, salut. Estant par l'Edit par „ nous faict au mois de Septembre mil six cent trois, pour le resta„ blissement des Pères Jesuites en nostre Royaume, expressement defen„ du à ceux de laditte Congregation de pouvoir dresser des colleges, ny „ residences en aucunes villes de nostre dict Royaume, sans nostre exprès „ congé, Ils nous auroient très-humblement supplié leur permettre
106. „ de pouvoir rentrer et se remettre en nostre bonne ville de Paris: Ce que

a.) Il faut ici remarquer en passant qu'il y a une faute dans ce titre. et qu'au lieu de Johannis on doit lire Ludovici.

leur ayant verballement accordé ils auroient celebré le service divin en icelle : admi-
nistré les sainctz Sacremens de l'Autel et de Confession : presché la parole de Dieu,
et faict leurs autres fonctions ordinaires et accoustumées, excepté la scholastique, nous
suppliant et requerant de leur continuer laditte grace et concession ; Nous à ces causes
voulant bien et favorablement traicter et de plus en plus leur faire connoistre notre bonne
volonté, leur avons permis et accordé, permettons et accordons par ces presen-
tes signées de nostre main, qu'ils puissent et leur soit loisible de continuer la
Residence en la Maison Professe dressée en nostre dicte Ville de Paris, et y faire
toutes les fonctions ordinaires accoustumées en leur dict ordre, ainsi et en la
mesme sorte et manière qu'ils ont faict en vertu de nostre dicte permission ver-
bale et font encore de present, soit en leur Maison dicte de S. Louis, ou en
4 leur College appellé de Clermont, excepté toutefois la lecture publique et au-
107. tres choses scolastiques : desquelles ne voulons ny entendons qu'ils s'entremet-
tent en quelque sorte que ce soit : que nous n'ayons sur ce autrement fait
entendre nostre volonté. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseil-
lers les gens tenant nostre Cour de Parlement, que ces presentes ils verifient
et fassent enregistrer, et du contenu en icelle jouyr et user pleinement et pay-
siblement ceux de la Congregation, sans souffrir ou permettre qu'il y soit
contrevenu. Car tel est nostre plaisir etc. A Monceaux le 27 Juillet 1606 et de
nostre Regne le 18. signé Henri IV. et sur le replis

De Lomenie

5 Voilà donc les Jesuites retablis en France : quoique ce ne soit pas avec tous les
Privileges qu'ils souhaitent. Mais ils sont trop habiles pour ne les pas obtenir
bientôt. Ils agirent sous main et le Père Cotton favori du Roi leur obtint la
permission de lire publiquement dans Paris sur les Dogmes de Théologie. Une
seule chose subsistoit encore malgré les Jesuites : c'étoit la Pyramide dont nous
108. avons parlé ; mais ils eurent assez de crédit pour la faire abattre. Je n'entre
point dans leurs disputes au Procès avec l'Université de Paris, ni dans les circ-
stances qu'ils firent commettre par Ravaillac de l'assassinat en la personne du Roi. Tous les
Historiens François ont detaillé ces faits avec beaucoup d'exactitude. Je
dirai seulement que les Jesuites furent accusés d'avoir été les Instigateurs
du crime atroce de Ravaillac : pour avoir occasion de parler d'un Ouvrage
sur lequel j'aurai quelquechose de particulier à remarquer.

En 1610 il sortit de dessous la presse un livre intitulé Anti-Cotton a.)
sans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur : et dans ce livre on prétend prouver que
les Jesuites sont coupables du même crime que celui pour lequel ils ont
été chassez de France. L'accusation étoit commune. Les Jesuites s'enjusti-
109. fioient le mieux qu'ils pouvoient, et le P. Cotton en particulier avoit publ...

a.) Voici le jugement du Cardinal du Perron sur l'Anti-Coton. (Ce livre est bien-fait, et il ne
5 s'est fait livre contre eux (Jesuites) qui les ruine tant ; ils sont trop ambitieux et entreprennent
sur tout. Perroniana p. 13. éd. Genev. 1699.)

une Lettre declaratoire par laquelle il se disculpoit de cette accusation : et l'Auteur de l'Anti-Cotton repondit à cette Lettre.

L'Anti-Cotton est dedié à la Reine : et est precedé d'un Avertissement où l'Auteur se justifie sur ce qu'il ne se fait pas connoitre. „Cela doit être", dit-il, „cela „ doit être imputé au tems auquel il est mal aisé de dire la verité, sans se faire „ des Ennemis. Toutefois", ajoute-t-il, „ s'il se trouve quelqu'un qui puisse respondre „ de poinct à poinct à ce Livre, (ce que j'estime de tout impossible, tant la verité y est „ evidente) l'Auteur promet d'escrire derechef sur le même sujet et dire son nom ; „ car il a et assez de courage et assez de credit, pour se maintenir contre la malveuillance des Ennemis et perturbateurs du repos public. L'ouvrage est divisé en „ 5. Chapitres". Dans le premier on aprend au Lecteur quelle est la source dans laquelle les Jesuites ont puisé leur damnable doctrine. L'Epoque à laquelle on fixe la naissance de cette doctrine, est le massacre du Duc d'Orleans que Jean Duc de Bourgogne fit faire. La Cause fut disputée par Jean Petit qui soutint qu'il
10. et permis de tuer un Tyran. Jean Gerson Chancelier de l'Université de Paris soutint contre Petit au Concile de Constance, qu'il n'appartient point à un sujet d'attenter sur la vie du Prince sous ombre de Tyrannie. Les Jesuites entretinrent et renouvellerent la Doctrine de Petit et l'Auteur de l'Anti-Coton fait voir par plusieurs passages tirez de leurs Ecrits que c'étoit une Doctrine qu'ils aimoient. Par exemple Ribadeneira, Jesuite Espagnol, dans un Livre sur la Religion et les vertus d'un Prince, parle ainsi du Parricide de Jacques Clement au Chapitre 15e. Les paroles sont prises de la Traduction Françoise donnée au public en 1610. par un certain Antoine Bulinghem Jesuite. „ D'autant que la resolution que Henri III. prit, fut un conseil politique et „ Machiavelliste, et non conforme à la loi de notre Seigneur. Voilà pourquoi „ par un juste jugement de Dieu le mesme Roi Henri fut mis à mort par la „ main d'un pauvre et simple Religieux, et mourut d'un coup de couteau, „ qu'il lui tira". L'Amphitheatrum Honoris fournit à notre Auteur encore une passage. Carolus Scribanius (et non pas Scribanus comme il dit.) deguisé sous le nom de Clarus Bonarsus, dit expressement au Chapitre 12e du Livre
11. premier. „Dionysii Machanidas Aristotimus, saeculorum portenta Galliam prae„mant: nemo pontifex Dionem, Timoleontem, Philopoemenem, Helenicatum secu„rus animaverit?" Et dans un autre endroit „ nullus in hanc belluam miles„erit? nullus Pontifex nobilissimum Regnum securi eximet?" Bellarmin et ses Confreres ont soutenu hautement, „que le Pape pouvoit ôter les Royaumes et „ les donner à qui il lui plait, inciter les Sujets à se revolter contre leurs Prin„ces, les deliant du serment de fidelité". Mais, dira-t-on, tous les Jesuites ne se sont pas declaré Defenseurs du systême de Mariana et le Père Cotton les desavouez. Notre Auteur repond à cela fort joliment. „ Qui sait, dit-il, s'il n'y a point quelque retention cachée ? Ou qui sait si s'il dit, je condamne le Livre de Mariana, mais

„ en sous-entendant, Pour ce qu'il n'en a pas assez dit: ou plutôt ainsi; un Parti-
„ culier ne peut legitimement attenter à la vie d'un Roi: puis tout bas: Que le Pape
„ approuve, ou qui n'est pas excommunié, ou qui est vrayement Roi, mais tel
„ et tel n'est pas vrayement Roi, puisqu'il fait cecy ou cela".

Si l'auteur prouve par les Ecrits des Jesuites, qu'ils tiennent pour
112. croyance authentique qu'il est permis à un particulier de tuer un Roi, il
ne le montre pas moins par leurs actions. Et c'est à quoi il emploi le
Chapitre IIe. de son ouvrage. Nous ne repeterons pas ici ce que nous avons
dit ci-dessus de Châtel et de l'Arret qui fut prononcé contre lui et à son
occasion contre les Jesuites. Ainsi nous pouvons passer plus loin.

Dans le Chapitre IIIe. l'Anti-Jesuite demontre que les Jesuites sont cou-
4 pables du Parricide du Roi Henri IV. Une inadvertance du P. Cotton fait le suj- 115.
10. du premier soupçon. Ce Père rendant à M. Gillot Conseiller en la Grand'Cham-
un Livre qu'il lui avait prêté, y avait laissé un Memoire contenant
des questions qu'il vouloit faire à une fille que l'on estimoit être Démon-
iaque. a.) Un des Articles du Memoire roulait sur la vie du Roi. Motif à
113. soupçonner que le P. Cotton savoit les effets funestes de l'avenir. Le
Père Cotton ecrit en Espagne où il revele des choses que le Roi lui avait
dites dans la confession et cela se decouvre: cela lui cause même la disgr-
âce du Roi pendant six semaines. S'il obtient le pardon, c'est l'effet
de la clemence naturelle de Henri IV. et le jeune Roi quelques jours a-
près reproche à Cotton son action: „Je ne vous dirai rien", dit-il, „car
5. „vous l'ecririez en Espagne come vous avez fait la Confession de mon
„ Père." Cette Conduite du Père Cotton fournit un nouveau soupçon
contre les Jesuites. Leurs predications en fournissent un aussi: ils prê-
chent hautement à Paris et dans les Provinces des choses qui tendent
manifestement à la sédition. Le Père Hardi, par exemple, avait dit dans 116.
un sermon, Que les Rois amassoient des thresors pour se rendre redou-
114 tables; mais qu'il ne falloit qu'un pion pour matter un Roi.
Un nouveau motif à soupçonner la Societé, c'est que Ravaillac avoit con-
fessé son intention au Père d'Aubigni. Je dirai en passant que la prudence
Jesuitique

a.) Voici un passage qui merite d'être mis à la marge de cet endrait. Il est tiré du pre-
Scaligerana p. 57. ed. de Cologne. „Cotton est un fat et les Jesuites aussi, on les connoitra
„ à la fin. Je ne crois pas que Cotton ait été si mal avisé de decouvrir l'entreprise
„ du Roi sur Pampelune. Ils n'attenteront pas sitôt quelque chose contre la France. Je
„ desirerois qu'ils entreprissent quelques choses contre le Roi et qu'il fut descouvert. Un
„ jour les Jesuites nieront que Cotton ait demandé au Diable touchant le Roi, et cela est
„ fort veritable. M. Casaubon m'a ecrit avoir veu les demandes de Cotton chez le Pre-
„ dent de Thou qui les avoit reçues d'un Sorboniste; il les montra à Cotton, et lui
„ demanda si cela estoit vrai, qui annuit et probavit factum suum". Voyez l'Hist.
de ces demandes dans les memoires du Duc de Sully.

5

Jesuitique fournit à ce Père une excuse assez plaisante : il dit que Dieu lui faisoit la Grace d'oublier incontinent ce qu'on lui disoit à confesse.

Une autre raison encore qui autorise le soupçon de notre Auteur, c'est que quand on interrogea Ravaillac on le trouva fort ignorant sur les matieres de Theologie, et fort savant dans le Système de Mariana. De plus, le P. Cotton ayant eu permission d'aller voir Ravaillac dans sa prison, lui dit, Gardez-vous bien d'accuser les Innocens. „ Les Cordeliers! dit la dessus notre Anti-Jesuite, „ les Cordeliers qui n'avoient point la Conscience chargée n'avoient pas peur qu'on les accusât. Ajoutez à tout cela, qu'à Bruxelles, à Prague, à Rouen on avoit parlé de la mort du Roi, douze ou quinze jours avant qu'elle arrivât. Enfin il n'y a que l'ordre des Jesuites qui n'eut point assisté aux funerailles de Henri IV.

115 L'Auteur examine dans le Chapitre IV.e la Lettre declaratoire du Père Cotton. Il montre en premier lieu à ce Père qu'il a tort de publier sa Lettre après que le mal est arrivé. Il remarque en second lieu que ce que le Père Cotton écrit contre le Système de Mariana ne peut être attribué à l'ordre entier. En troisième lieu il prouve que c'est envain que le P. Cotton cite tous les Jesuites qui condamnent le meurtre des Rois; parcequ'on sait fort bien qu'à la faveur d'une reservation mentale un Jesuite peut tout dire : car tous ces passages de Jesuites parlent des Rois que le Pape et les Jesuites reconnoissent pour Rois. En quatrieme lieu, le P. Cotton avance à tort que Mariana est seul pour son système, puisque le Livre est muni de l'aprobation d'un bon nombre de Jesuites.

Notre Auteur finit sa satyre historique par un problème qu'il propose aux Speculatifs des affaires d'Etat : Savoir, s'il est utile à l'Etat que le Père Cotton soit près de la Personne du Roi, ou de la Reine regente, et si les Jesuites doivent être soufferts?

Voici la solution du problème. I.o Suivant le Père Richeome dans sa Plainte Apologetique, et le Cardinal Tollet Jesuite dans son Livre de l'Institu-
116 tion des Prêtres, un Religieux qui se retire ès Cours des Princes est excommunié encore qu'il en ait permission de ses Superieurs. Donc le P. Cotton ne doit, ni ne peut en qualité de Religieux être à la suite du Roi. II.o Pour imprimer la vertu dans le coeur d'un Prince, il faut mettre auprès de sa personne des gens qui le detournent du vice. Or le pere Cotton a toujours connivé aux plaisirs du Roi. Donc il ne peut être à la Cour, ni être le Confesseur du Roi. Disons plus : bien loin de detourner le Roi de ses plaisirs, il l'y invitoit : et il dit un jour dans un Sermon, que sa Majesté compensoit ses pechez par beaucoup de merites[a].) III.o Le Père Cotton a tort de se vanter, comme il l'a fait devant plusieurs Seigneurs de la Cour, qu'il n'avoit commis aucun peché mortel depuis vingt et deux ans. L'Anti-Cotton prouve que cela est faux ; par la Sentence donnée contre le Jesuite pour avoir engrossé une Nonain à Avignon. Apparemment le Père Cotton ne croyoit pas que ce fut un peché mortel, parcequ'il travailloit pour le bien de la Societé

117 civile, et peut être pour celui de son ordre. Mais voici un second fait qui surement porte coup. „ Mons. des Bardes, sieur de Trigny a par devers soi des Lettres du

a.) Recueil de diverses Pieces servans à l'Histoire de Henri III. Cologne (Amst.) 1699. p. 487.

Père Cotton à Mademoiselle de Clarensai de Nismes, écrites de sa propre main, où après lui
avoir declaré des sentimens non pas d'un Religieux, mais d'un Amant a.) il finit sa Lettre
ainsi; „qu'il espère la voir bientôt pour lui payer le principal et les apports de son absence,
„ et que l'affection qu'il lui porte est telle qu'il ne se promet point avoir au Paradis une joye
„ accomplie s'il ne la trouve là." Après avoir ainsi donné la Solution du problême
proposé, notre Auteur finit par ces paroles „Je voudrois que quelqu'un respondist
„ point en point, ou plustot que nous voulassions ouvrir les yeux à ces considerations
118. „ qui sont totalement claires et necessaires: Que si en ce faisant nous acquerons plus
„ de haine, que nous ne faisons de profit; si aurons-nous cette consolation de n'avoir
„ point manqué à notre devoir, en proposant les choses necessaires pour le bien de
„ l'Estat et pour la paix et seureté de l'Eglise."

Voilà l'Extrait d'un Ouvrage qui a fait beaucoup de bruit, et qui exerce encore
aujourd'hui ceux qui sont curieux de connoître les Auteurs anonymes.

M. Albert Lainier de Verton c'est à dire Mr. Adrien Baillet dans ses Anti,
nous aprend que l'on n'a attribué l'Anti-Coton qu'à deux Auteurs: savoir,
à Pierre du Moulin et à Pierre du Coignet. Le Père Richeome et le Père Garasse
fondez sur les lettres initiales qui sont au bas de l'Epitre Dedicatoire, P. D. C.
firent tomber le soupçon sur le dernier: mais ce n'est pas à un simple soupçon
qu'un Critique doit se rendre. Ceux qui attribuerent l'Ouvrage en question
à P. du Moulin me paroissent beaucoup mieux fondez.

b.) I°. Le stile de l'Anti-Coton se trouve conforme à celui des autres ouvrages
119. de P. du Moulin. Par exemple: le pretendu miracle de S. Ignace est rapporté
à la page 72. de l'Anti-Coton presque dans les mêmes termes que dans le Livre
du P. du Moulin qui porte pour titre: Defense de la Foi Catholique contre Coeffeteau.
Dans la 3e partie de ce même livre du Moulin s'écrie que la tuerie des Rois
passera en coutume. La même façon de parler se trouve dans l'Anti-Coton.

II°. Bates Anglois qui a donné une Collection de Vies de plusieurs Sçavans
que les Litterateurs appellent ordinairement la Collection Batesienne, Bates, dis-je
avance en termes formels que P. du Moulin est Auteur de l'Anti-Coton. Remarquez que la Vie de P. du Moulin a été fournie à Bates par Louis du Moulin
fils de Pierre.

III°. Enfin c'est le Sentiment de Mayer dans son Ouvrage de Script: Anonym.
qui se trouve à la fin du Theatrum Anonym. de Placcius: et Mayer n'adopte
ce sentiment qu'avec la plupart des Auteurs.

Mais M. le Duchat a eu la bonté de me communiquer une Lettre
qui contient un sentiment tout nouveau sur le Sujet en question. Elle est du

a.) Ajoutez à ceci un fait que je trouve dans le Scaligerana à l'article Cotton. Cotton est
fou et talis agnoscitur, scribebat ad Amasiam in Delphinatu, litterae sunt interceptae,
Chamierus habet. Voilà un fait qui prouve que le P. Cotton savoit plus que prêcher, et qu'
il se meloit de Galanterie. b.) J'ai tiré ces remarques de M. le Duchat, home d'un savoir distingué, connu par ses notes sur Rabelais et autres ouvrages.

120. celebre M. de la Monnoye. Le voici copiée d'après l'Original.

---- Il y lieu de presumer que l'Auteur de l'Anti-Cotton est plustot un Jurisconsulte qu'un Theologien: ce qui est confirmé par une Lettre que M. Perdoulx de la Periere dont nous attendons une exacte et curieuse Bibliotheque Orleanoise me fit l'honneur de m'écrire le 20. Septembre 1722. Il me mande avoir vu un Anti-Cotton qui avoit apartenu à feu M. Jyves, Avocat du Roi au Présidial d'Orléans où cet home distingué par une Litterature exquise, et par la connoissance de diverses anecdotes, avoit à coté des trois Lettres P. D. C., qui (au bas de l'Epitre Dedicatoire) designent l'auteur du Libelle, ecrit de sa main les paroles suivantes: Cesar de Plaise Sieur de l'Ormoye Avocat au Parlement: on voit que dans P. D. C. l'ordre des Lettres initiales du nom de Cesar de Plaise est après renversé pour un plus grand déguisement. Le Cesar de Plaise avoit

121. du Penchant à la satyre autant qu'on en peut juger par un endroit du Catalogue de la Bibliotheque de M. Baluze au p. 926. on lit ce titre assez long: Requeste presentée au Parlement par Antoine Arnauld Avocat au Parlement et Isaac Arnauld Intendant des Finances, Freres: contre Cesar de Plaise Avocat au Parlement, qui avoit publié contre eux un Libelle diffamatoire très-injurieux, sous pretexte du procès qu'il avoit contre Louis Arnauld l'un de leurs Frères.

On ne trouve point dans la Liste des Avocats de 1599. le nom de Cesar de Plaise: d'où M. de la Periere conclut qu'il etoit apparemment jeune Avocat en 1610. l'année que parut l'Anti-Cotton. a.)

Une foule d'Auteurs attaqua l'Anti-Cotton. J'en ai vu une grande partie. En voici le Catalogue, tel que je suis à present en état de le donner.

1. Louis de Montgommeri repondit par un Ouvrage intitulé: Le Fleau d'Aristogiton

122. 2. M. de Courbouzon Montgommeri repondit aussi: Et il parut contre sa réponse un libelle qui porte pour titre: Remerciement des Beurrieres de Paris au Sieur de Courbouzon. Niort. 1610.

3. Le Jesuite Gretzer se mit sur les Rangs. Son ouvrage est intitulé: Lixivium Anonymo fabulatori, seu, ut vocant, Novellanti qui caedem Henrici IV, Regis Galliae, in Jesuitas confert. b.)

4. Adrien Behote Archidiacre de Rouen publia à Rouen en 1611 in 8º une Reponse à l'Anti-Cotton pour la Defense des Peres Jesuites. Je n'ai point vu cet Ouvrage: et je ne les connois que par M. Baillet qui en parle dans son Histoire des Anti.

123. 5. André Eudaemon-Jean, Jesuite Grec, attaqua l'Anti-Cotton par un Livre qu'il fit imprimer à Mayence en 1611. in octavo, sous ce titre: Confutatio Anti-Cottoni qua respondetur calumniis ex occasione caedis Christianissimi Regis Franciae et sententiae Marianae, ab Anonymo quodam in P. Cottonem et Socios ejus congestis.

6. François Bonaldus attaqua aussi notre Auteur: et son Ouvrage parut en 1611 in 8º. C'est M. Baillet qui me l'apprend; mais il ne donne pas le titre du Livre.

a.) Voyez Bayle. Lettres p. 435. Not. 3. de la premiere Ed. 1714. b.) Gretserus. Quand je lui dis que ce Jesuite avoit ecrit un Livre intitulé: Lexivium (Lixivium) pour laver les Jesuites de ce qu'on leur met sus, il me dit, à laver la tête d'un Asne on n'y perd que la lessive. Gretserus est grandement louable, il a bien de l'esprit pour un Allemand. Perroniana p. 163. Genevae 1699.

Cependant il dit à son interlocuteur, vous voyez sur ma table ce volume in 8º couvert d'un Parchemin usé de vieillesse: il paroit par là que si M. Baillet a omis le titre de ce Livre c'est pure negligence. Cela n'est pas pardonnable à un Bibliothécaire.

7. Jean Perpezat Jesuite de Brive au Diocese de S. Flour, fit imprimer à Lion en 1612. Apologetica Responsio adversus Anti-Cottoni et Sociorum criminationes.

8. Thomas Owen ou Odvenus publia en Angleterre un Ouvrage presque sous le même titre.

124. 9. Richeome répondit à l'Anti-Cotton par cet Ouvrage: Examen Categorique du Libelle Anti-Cotton, auquel est corrigé le Plaidoyé de Mons. de la Martelière, Avocat au Parlement de Paris; et plusieurs calomniateurs des Peres Jesuites, refutez; et les droits inviolable de la Majesté et Personne des Rois, defendus. Bourdeaux 1613 in 8º.

10. Testamentarius Anti Cottonus: Codex nuper inventus et ad fidem MSptae Membranae castigatus reformatusque. Le Livre court quelquefois le Monde sous le nom d'Elixir Calvinistique.

11. Horoscopus Anticottonis, ejusque Germanorum Martillerii et Hardevillerii Vita, mors, Cenotaphium Apotheosis. M. Baillet nous apprend que l'Auteur de ces Satires est André Scioppius a.) frère du fameux Gaspar Scioppius.

125. §. J'ai deja donné une Lettre de feu Mr. Cuper à M. de la Croze, sur la dispute de ce dernier avec le P. Hardouin. En voici encore une sur le meme Sujet.

Clarissimo, celeberrimoque Viro M. V. la Croze S. D. Gisb. Cuperus.

Curatae ad me sunt Vindiciae veterum Scriptorum contra Harduinum, non donum tuum modo, vir eximie, sed etiam insigne erga me benevolentiae tuae atque illustre monumentum. Neque enim satis habes mihi politam hanc et elaboratam Dissertationem dedicare, verum etiam Judicem fers controversiae quae tibi est cum viro multae lectionis et eruditae; atque ea putas in me invenisse, quae tibi persuadent omnino, me nihil daturum gratiae et favori sed advocata judicis religione, dicturum

126. quid mihi de docta hac lite videatur.

Et quanquam in me variarum rerum eam notitiam ipse non inveniam, quae requiritur omnino ad judicium ferendum de rebus tam abstrusis, et quarum praecipue probationes premuntur et foventur adhuc a Viro, cui visum fuit tot auctoribus Ecclesiasticis et profanis, Graecis et Latinis, atque adeo iis, qui aliis Linguis res olim gestas memoriae et posteritati consecrarunt, statim controversiam movere, tamen praepostere facturum me persuasus sum, si petitioni tuae non adnuerem, atque adeo tibi eam curae, tam comiter eleganterque id petenti morem non gererem.

Et illud initio adseverare possum, me nec ab Harduino, alienato esse animo, nec in te tam benevolo ut judicis aequi et boni partes non sim impleturus, nec credo quenquam aemulantium studia doctrinae dubitare, quin magni faciam omnes, Tros Rutulusve fuat, qui se tollere humo, et castigatis libris editis nomina suae aeternitati inserere, aliisque scribendo inservire conuntur.

127. Inter hos cum numeretur non absque ratione Harduinus, cumque ipse sit, ut certior factus sum, singulari comitate et morum dulcedine, profecto forem injurius in virum eruditum si crederem, eundem aegre laturum, quod ingenue rejectis ambagibus, atque ex fide bona, ejurato partium studio, aperiam, quid mihi videatur de controversia, imp

a.) C'est un nom supposé. Le Jesuite Gretser est l'Auteur de ces deux dernieres Pieces. Voy. sur cette matiere le Dict. de M. Bayle. Art. Scioppius. Rem. I. dern. Edit. de 1730.

inquam omnis Respubl. Litteraria oculos intentos habet. Postquam igitur Harduinus
placita sua in Prolusione publicare, et inde eadem aliis Libris defendere et augere mirum
quantum coepit, frequenter animo meo agitavi, quae tandem potuerit causa esse, ut
potentis Societatis non leve decus, a via per tot annos inoffenso pede calcata deflexe-
rit, et non modo novam plane in explicandis veteris aevi reliquiis, sive Numis-
matibus sit secutus, sed etiam νόθους postulaverit tot auctores, quos olim et nunc
ingenuitati asseruerant viri in hoc studiorum genere praestantissimi.

Videbam Harduinum non infeliciter versari in Plinio emendando, quanquam fa-
cile animadverterem multas correctiones praeclaras a Salmasio, Gronovio Patre,
Isaaco Vossio, aliisque occupatas esse, videbam Numos etiam varios pulchre et niti-
28. de exponi, et rejici optimo merito Serapim patrem Gordiani Imperatoris, et
inde statuebam frequenter, non plane rejiciendas esse alias literarum singularium,
quas se putabat invenisse in variis Nummis, vir diligentiae indefessae, interpre-
tationes. Exspectabam tamen vehementer grande illud secretum, cui tot mirabiles
et revera prima fronte paradoxae opiniones innitebantur, quod sibi esse haud
obscure significabat Harduinus; sed illud usque in hunc diem nemini, quod equidem
sciam, apertum est; id quod tamen hoc ipso tempore, quo itur in bella, et infestis signis
concurritur, maxime erat necessarium, et inde coepi animum inducere, idque
haud sine ratione, istud penetrale clausum perpetuo fore, nec ullum visurum
grande istud arcanum.

Quod ubi ad examen diligens revoco, recte me facturum existimavi, si
aequa rationis lance perpenderem argumenta, quae cum eruditis communi-
cavit vir egregii nominis; sed ea ubi investigo, nulla equidem invenire potui,
quae novum istud systema fulciant; et ubi rationibus agendum est, nihil video
nisi Pythagoricum illud Αὐτὸς ἔφα, vel Regium, Tel est notre Plaisir. Neque Harduinus
29. ullum argumentum firmum et exquisitum adfert, quo Architectura illa, quoque
Sapientissimorum doctissimorumque hominum in Galliis Collegium adstruatur,
id quod tamen summopere erat necessarium, cum miraculi instar sit, istud constitutum
fuisse eo saeculo, quo barbaries ipsa caput extulerat una cum Ignorantia, et
in solio sublimi posita, velut Magnum Quid, adorabatur quasi, vel certe admiraba-
tur, quo qui ultra eam, et philosophas tenebras, horrida et nihil significantia
verba, tenebricosas, subtiles et acerrimas de re nihili disputationes, aliquid scire
cupiebat, novae et perniciosae Doctrinae aemulus, imo instar haeretici habebatur,
quo tandem Graecas et Latinas Literas nosse et ultra vulgus sapere, crimen erat.

Quod cum attente et accurate considero, ego, qua sum ingenii tarditate, capere
nullo modo possum, isto saeculo potuisse vivere tam praeclara ingenia, quae Graecam
Latinam atque alias Linguas edocta, non modo tot auctores supponere, verum
etiam novas Linguas et quidem Copticam, fabricare et Egyptiis Christianis
30. qui certe eadem utuntur et tot montium, fluviorum, marium divortiis a Galliis divisi
sunt, obtrudere potuerint, et facere, ut omnis illa Ecclesia absque Magistris edo-
ceretur linguam ab otiosis et forte unquam patriis finibus egressis sapientibus
confictam.

Quare ego quidem nunquam ~~novo~~ novis illis placitis ~~et~~ admirabilibus manus dare

potui, et cum tu, vir eximie, tam pulchre Archontium detexeris, qui absque ope tua forte aeternis jacuisset tenebris obrutus, ostenderisque perpulchre, quo tendant ejusmodi consilia, et id agi imprimis ut omnis fides detrahatur tot indubitatae vetustatis atq auctoritatis testibus, et excutiantur ex omnium manibus Scriptores antiqui, vel certe eorum auctoritas labefactaretur, ego utique nihil aliud statuere possum, quam te recte agere eorum causam, et Harduinum conari, eosdem exterminare, vel certe ludum jocumque facere. Et revera si cum aliquo disputes, et rem controversam probare coneris Auctoris antiqui testimonio, is qui viri egregie docti sententiam amplectitur continuo illud ut fictitium vel certe dubium rejiciet, et ita nihil superesset, nisi
131 aurea illa, si Diis placet, Traditio, ritusque recepti, quos, licet a vetustate commendentur pompatice, hodie aut heri natos et introductos esse norunt etiam illi, qui nondum aere lavantur.

4 Aliud autem mihi semper mirum, imo plusquam mirum fuit visum, Harduinum tradere, et veluti rem certam nobis narrare, Collegium quoddam in Gallis eruditum, ope Numorum veterum, quos tamen non ita multos, ipso viro docto fatente, possidebat, tot historias et libros omnis generis composuisse, et ea via nobis tradidisse, quidquid vetustis temporibus gestum est, vel fictas plane Historias conscripsisse.

Rerum ejusmodi antiquarum studiosos fuisse varios ipsa etiam florente Roma praecipuae dignitatis viros pulchre docet excellentis dignitatis et eruditionis vir, Ezechiel Baro de Spanheim ex Serenissimi Borussiae Regis ad Serenissimam Magnae Britanniae Reginam Annam Legatus Extraordinarius, quem nec arbitrum, ut credo, hujus litis rejiciet Harduinus; certe ego Viro illustris-
5 simo sententiam meam submitto libens lubens et pati possum eam tali judice vel stare vel cadere.

132. Sed mihi nondum constat erudito illo Harduino seculo homines extitisse, qui Numismatum veterum collectioni operam dederunt; et si qui forte ex Magnatibus Ecclesiasticis iis animum adjecerent, certe non videntur iis examinandis et exponendis vacasse. Quod si id factum esset, persuasus omnino sum nobis superstites fore ejusmodi lucubrationes, vel aliquem saltem eruditum Scriptorem saeculi illius, si Harduino credimus, aurei, supellectilem eam antiquariam tanto in honore esse, et inde pulchros adeo libros confici posse. Et cum tandem ne levissima quidem extent tam praeclarae rei vestigia, nihil aliud superest, quam rejicere Harduini mirificas, ad quas forte illiterati et nimis creduli hiabunt, opiniones, secundum te, vir eruditissime, dare, restituere in integrum tot celebres auctores, et facere ne habeantur numero Amadaeorum et Palmerinorum, aliarumque quisquiliarum, quae saeculo illo profecto sunt digniores.

Quod si jam largiar viro egregio, ex Numis integras Historias tunc temporis condi, vel saltem iis hasce potuisse mirum in modum adjuvari, sequeretur continuo innumerabilem doctos illos et ultra fidem ingeniosos Collegas habuisse multi-
133. tudinem, id quod tamen Harduino non videbatur. Unde enim tot Deorum,
5

Imperatorum, Regum, Ducum, Urbium, Fluminum et aliarum rerum nomina ac cognomina iis innotescere potuerunt; cum nequaquam verisimile sit, ea ingenia illorum eadem profecta esse; quidquid adversarius tuus nobis propinet de fictis ridiculum in modum nominibus ex duabus toto coelo diversis linguis, quas verisimiliter nemo tot praestantium et consummatorum, si Harduinum audimus, virorum intelligebat tam accurate, ut pulchra adeo, et quidem sacra quodammodo, et Christum Dominum Nostrum spectantia nomina comminiscerentur.

Haec omnia ubi mecum puto, idque, ut materia periculosissimis consecutionibus obnoxia postulat, examino diligenter, miror utique, unde tam incredibilis et ab omni ratione aliena plane opinio potuerit nasci viro, qui valet, ubi causam bonam agit, judicio, et haud indiligenter in legendis libris veteribus, aliisque prisci aevi reliquiis est versatus. Et quamcunque in partem rem hanc insolentem versem, nihil mihi occurrit verisimilius, imo certius, quam
34. ad scopum, quem nobis confiteris et pulchre aperis, collineari; cujus consilii auctor, num solus sit Harduinus vir credo aliquem sibi persuasurum.

Quam autem fragili fundamento superimpositum sit ingens ipsud et novae plane fabricae aedificium, satis etiam patet ex Epistola Chronologica, quam una cum pulchra tua Dissertatione edidisti. Legi profecto eam singulari etiam cum alacritate et puto rem confecisse A. Des Vignoles, si spectes defectus siderum, Fastos Consulares, Archontes Atheniensium, Menses Atticos et Olympiades; id quod te significare velle viro doctissimo etiam atque etiam rogo. Atque ita quidem Judicis officio puto me functum esse; restat mihi (neque enim de aliis eruditis rebus tecum nunc agam) nisi ut tibi, vir πο-λυμαθέστατε, gratias agam, id quod cum maxime facio, de habito mihi eximio honore. Eo profecto eundem magni facio, quia pulchrum est laudari a laudato viro, et quia me, qui ater an albus sim ignoras, elegisti, cujus nomen et dignitatem eruditae huic Dissertationi et politae praescriberes dilectis tot illustribus atque Excellentibus viris, quibus Potentissimi Borussiae Regis, studiorum revera Magni Maecenatis, Aula fulget; peccarem utique
35. in omnes humanitatis leges, si grato animo non agnoscerem semper hanc tuam electionem, quae procul dubio singulari laude circumdabit nomen meum. Et optime facis tandem, si credis, me hujus benevolentiae, et hujus tui de qualicunque doctrina mea splendidi judicii, memoriam servaturum aeternam.

Haec scribo in Curia Oxensi, vel agro meo suburbano, ubi me commode invisit Comes de Flodrof Wartensleben filius supremi Marechali Regis Borussorum. Villa ejus splendidissima in vicinia mihi est, et inde fit, ut nos subinde conveniamus. Significavit mihi se vidisse te in Bibliotheca Regia, et laudari eruditionem tuam valde affirmabat. Vindicias tuas leget, nec dubito quin in tuam et meam sententiam manibus pedibus sit transiturus. Vale summopere. XX. Aug. 1708.

Relandus me rogavit, ut suo nomine gratias agerem tibi de misso dono ipsi Vindiciis.

§. M. Sorbière n'etait pas savant. Il cherchoit à avoir commerce de Lettres avec tous
136. ceux dont la reputation etoit grande afin de donner de l'eclat à la sienne. Il éto
en assez grande liaison avec Messieurs Hobbes et Gassendi.
Hobbes ecrivoit a Sorbiere, sur des matieres philosophiques. Sorbiere en
voyoit ses Lettres à Gassendi: et ce que Gassendi repondoit, lui servoit pour repon
dre aux Lettres de Hobbes, qui croyoit Sorbiere grand Philosophe. Mais le
jeu a été decouvert. On auroit pu dans cette occasion appliquer à Sorbiere la
Fable de la Fontaine qui a pour titre, Le Geay paré des plumes de Paon.
§ L'on a souvent confondu M. Maturin Vessiere de la Croze Bibliothecaire
et Antiquaire de S.M. le Roi de Prusse, avec un certain ~~Cornand~~ Cornand de la
Croze, qui residoit en Hollande, et qui soulagea M. le Clerc dans la composition
de sa Bibliotheque Universelle et Historique. a.) Ceux qui ont dressé le Catalogue
4 de la fameuse Bibliotheque de feu M. Mayer Professeur Honoraire de The
ologie à Grypswalde, ont fait la faute dont je parle. Voyez l'Index des
Auteurs p. 871.
§. Je ne sais point qui est l'Auteur d'un Livre imprimé en 1714. dans
137. le monde et qui a pour titre Etat de l'homme dans le peché originel.
Mais je sai que ce Livre est tout tiré d'un Ouvrage Latin intitulé:
Hadr. Beverlandi Peccatum Originale κατ' ἐξοχὴν sic nuncupatum. Eleuth.
1678. Ouvrage qui a été refuté par Rissenius. Leonardi Risserii justa
detestatio Hadr. Beverlandi de peccato originali. Gorich: 1680.
§. Il y a trois Editions de l'Ouvrage de Volkelius de vera Religione.
La Ie et imprimée à Cracovie: La IIe en Hollande: La IIIe à Groningue
5. avec une refutation de M. Sam. Des Marêts. La Deuxieme Edition est
la plus rare, parcequ'elle a été brulée.
Le Livre de Saumaise de annis climactericis est peu de chose. On
ne sauroit après l'avoir lu dire quel est le but de l'Auteur.
§. C'est M. de Leibnitz qui s'est deguisé sous le nom de Caesarinus
Furstenerius dans un Livre intitulé de Jure Suprematus ac Legationis
Principum Germaniae, 1677.
§. La vie du P. Cotton Jesuite, Confesseur de Henri IV. et de Louis XIII.
composé par le Pre d'Orléans de la Compagnie de Jesus est un Ouvrage par
138. faitement bien écrit. Mais pour en connoitre bien l'artifice, il faut avoi
lu ~~la~~ Monarchie des Solipses du P. Inchofer. Qui ne connoitroit les
Jesuites que par ce qu'en dit notre Biographe, concluroit sans balancer
que c'est l'ordre du Monde le plus regulier et le plus attaché à Dieu. L'en
faut-il croire sur sa parole? Il est Jesuite: c'est tout dire.
Quand le P. d'Orleans parle du Meurtre de Henri IV. il le fait de la
maniere la plus propre à montrer l'enormité du crime: qui croiroit à l'en
tendre que ce fut la Compagnie de Jesus qui machina cette action Diabolique.
Au reste le P. du Jesuite Coton s'appelloit Guichard Coton. J'ai trouvé une Lettre

Voyez l'avertissement qui est au devant de la Suite du Tom. XXI. de la Biblioth. Univers.

5

une Lettre de lui à son fils Eleu Coton, parmi les Lettres missives de du Tronchet.

Voyez au Sujet du P. Coton les Lettres à M. de la Scala: page 99. Ep. 54. p. 108 Ep. 56. p. 223. Ep. 26. p. 260. Ep. 45. p. 350 Ep. 97. p. 352 Ep. 98. p. 422 Ep. 43. p. 426 Ep. 44. p. 429 Ep. 45. p. 432 Ep. 46. p. 435 Ep. 47. p. 49 Ep. 72.

§. J'ai parlé ci-dessus du P. Garasse come d'un home de peu de merite et de peu de savoir.
139. Voyez pourtant avec quelle Delicatesse le P. d'Orleans parle de ce confrere. Voici ce qu'il dit en parlant du stile d'une Satire Latine contre le Cardinal Richelieu, qu'on attribuoit au P. Garasse, „ Ce stile parut aux ennemis des Jesuites tout propre à être attribué au P. Garasse, hom„me d'Esprit, mais d'un Esprit gatez par les démelez qu'il avoit eu avec Theophile, Etienne „Pasquier et d'autres Ecrivains de son tems, contre lesquels ecrivant souvent, il s'étoit fait un „stile Satirique, où il meloit parmi beaucoup de bonnes choses un assaisonnement de mauvais „quolibets, dont Dieu ne voulut pas qu'il differât à faire penitence dans l'autre vie". Le P. d'Orleans ressemble à ces Peintres, qui ayant à peindre un visage laid, relevent par l'addresse du pinceau les defauts de la nature.

§. Le P. d'Orleans dans la vie du P. Coton accuse les Huguenots d'avoir voulu tuer celui-ci, lorsqu'il reçut un coup de couteau dans son carosse. Et il paroit par une Lettre de Mr. Gillot à M. J. J. de la Scala p. 260 Ep. 45. que c'étoit des pages que le P.
140. Coton avoit fait chatier, parcequ'ils crioient après son Carosse vieille laine, vieux Coton: et qui voulurent se vanger.

§. Les Jesuites sont les Auteurs du fameux Libelle intitulé: Amphitheatrum honoris. Ils ont pourtant soutenu impudemment que les Reformez l'avoient publié et le leur avoient attribué. Voyez là dessus les Lettres françoises à Jos. Justus Scaliger p. 393 et p. 396.

§. Les Paroles suivantes sont tirées d'une Lettre de M. de Leibnitz à Mr. de Spannheim datée du 4. Juillet 1697. „Mr. Baillet donne les vies des Saints chatrées de tout point: „c'est à dire autant qu'il osera, car s'il les vouloit purger come elles le meritent, „elles deviendroient fort minces".

§. Je ne sais qui est l'Auteur de la Vie de St. François de Sales. Cet Ouvrage est rempli de quantité de faits touchant Theodore de Béze, que l'Auteur auroit bien de la peine à prouver. L'Auteur est certainement Jesuite: le genie de la Societé y paroit clairement.

141. a.) Lettre Latine d'Athanasius Kirckerus. La Lettre est addressée:

Perillustri et Clarissimo Viro ac Domino Johanni Monrat Dano. Parisios.

Perillustrissime, et Clarissime Vir,

Litteras tuas peregregius Vir Compatriota tuus, et amicus integerrimus fida manu mihi tradidit; aequa animi voluptate legi; ad quas uti potissimum hoc jubilaei tempore continua virorum ex omni Natione huc confluentium visitatione tantum non opprimor: ita quoque paucis, ob propriarum occupationum mole distentus λακωνικῶς respondeo. De immerita itaque quam de me meisque studiis concepisti existimatione, tanto me
142. tibi obstrictiorem fateor, quanto de tuorum cumulo meritorum coaequando, me impotentiorem sentio; vade, me non vicisti duntaxat, sed ita me devicisti, ut exinde tuum me totum ex asse feceris. Vel ex hoc denique capite quod apud Academicos vestros spectatae virtutis et omnigenae eruditionis viros, de nominis mei fama decertes

a.) Toutes ces Pieces ont été copiées d'après les Originaux et n'ont jamais été imprimées.

eandemque studiose propagare non desistas. Praeterea non parum miratus sum Academicos
vestros de meo natali Solo dubitari posse. Italus sane non sum, neque Gallus, multo minus Hispanus, sed Germanus Natione, patria Fuldensis, cujusmodi gentis, et ego innato mihi
sinceritatis candore glorior; et opera mea, ubique passim, fronte demonstrant, et tu, Vir
eximie, dum Romae suavi necessitudinis nexu conversaberis, ea idiotismo Germanico
nescire nequis. Si vero nonnullae Nationes me suum esse velint, id tantum abest ut injuriam
mihi faciant, ut potius de Homeri patriae inter veteres exorta contentione, summo
me honoris titulo tollant. Sed absolvam, qualiscunque tandem sim, sive Germanus, sive
Scytha aut Barbarus, nil moror. Dei sum cui soli servio, cujus Gloriae et Honori omnia
143. mea jamdudum per religionis nexum consecrata sunt. Quod vero de stupendis tubis opticis
à Gallis adinventis mihi significas, quibus novae stellae, nova sidera nedum hucusque
explorata deteguntur. Res nova est quae et inter paradoxa hodierni temporis numeranda censeo, de quibus libenter meum tibi judicium aperirem, si tuborum dictorum
formam, dispositionem, vitrorumque elaborationem nossem. Quam si mihi perscripseris
ex mea parte non deero istiusmodi Arcana scrutari. Verum sisto calamum, importune
interpellatus. Vale, Vir eruditissime, et me tuae gratiae favore prosequi ne desinas.

Romae 12. Febr. 1675. Servus humillimus et devotissimus

Athanasius Kircherus.

J'ai l'original de cette Lettre entre les mains. Mons. Humbert Ministre à Dessau
m'a fait ce present.

144. Lettre de M. Jean Daillé, Ministre de Charenton à M. Feri, Ministre du St. Evangile à Metz.

Monsieur et très-honoré Frére!

Il est mal aisé que vous n'ayez oüi parler des fantaisies du Sieur de la Milletière
et de son second Livre. a) Notre Compagnie a fait imprimé un Traité que j'ai composé
par l'advis des Messrs. mes Collegues. Je vous l'envoye pour gage de ma fidelité, et
du respect que je vous porte. Vous suppliant de le daigner lire, et me faire l'honneur
de m'en écrire votre advis, principalement sur la seconde partie, que Messrs. nos Frères
s'imaginent pouvoir servir à l'accommodement de nos differens, dont l'eclat sera
145. sans doute allé jusques à vous. Je le desirerois bien fort, et le tiendrois à bonheur.
Au moins puis-je dire avec verité que ç'a été mon but. Je supplie le Seigneur qui
m'en est temoin, d'y benir mon petit travail; mais surtout, Monsieur, de reveiller ceux
à qui il a donné tant de Graces si excellentes come vous, et plusieurs autres siens
Serviteurs, à ce qu'ils contribuent ce qui leur est possible pour éteindre ce feu qui
nous va perdre, si on ne l'arrête. Messrs. du Moulin et Rivet, son Beaufrère jettent
l'affaire dans les extremités; estendans les paroles de ceux qu'ils accusent, à des consequences,
qu'ils leur imputent bien qu'ils les desavouent, et multiplient par ce moyen les disputes,
et les pretendues heresies à l'infini. Le premier même mêle feu Mr. Cameron dans cette
querele, accouplant ce qu'il nome le Cameronisme avec le Papisme et l'Arminianisme
par un nouveau Syncretisme, qui donne une extrême Scandale à nos Peuples, et de grandes prises

a) Nomen est Theophilus Brachet de Milletiere, cujus habetur. Le moyen de la paix chrestienne en la Reunion des Catholiques et des Evangeliques. Paris 1637. 8o. Idem la Victoire de la verite pour la paix de l'Eglise pour convier le Roi de la grande Bretagne d'embrasser la foi Catholique. Paris 1651. 8. Confutarunt Milleterium J. Dalléus et Blondellus. Pfaffii Hist. Lit. Theol. p. 163. Tom. 2. Tubingae 1726.

a nos adversaires. Il a fraischement escrit un Traité contre Messrs. Am...[a] et Testard,
146. non content du premier qu'il avoit dicté à ses Disciples contre les mêmes sous les
noms de Thaumassin et Capiton; et a mis à la tête de ce dernier ouvrage une Lettre
à nos Synodes, où il represente la Doctrine de ces deux Serviteurs de Dieu fort odieu-
sement, et conclut à composer un nouveau formulaire, qu'il veut que l'on fasse
jurer à tous les Pasteurs. Cependant je vois force Personnes de merite, et de
grande autorité qui ne goutent pas ce procedé, et à considerer l'air du Bureau
il y a de grandes et ruineuses contestations, avant qu'il obtienne ce qu'il
desire, si tant est au moins qu'il le puisse jamais obtenir. Ce qu'à Dieu
ne plaise. Si tous ceux qui sont de ses amis lui disoient fermement ce
qu'ils en pensent, peut-être il procederoit-il avec plus de moderation. Je vous
baise très-humblement les mains et supplie le Seigneur qu'il vous conserve longuement
à son Eglise en prosperité et santé, étant à jamais

De Paris le 6. ... Monsieur et très-honoré Frère
de l'an 1637. Votre très humble et très-obeissant Serviteur
Daillé.

147. Voici une Lettre ~~qu'il~~ que Mr. de Leibnitz ecrivit à Messrs. de l'Academie Royale des
Sciences à Paris. Dattée de Hannover le 26. Fevrier 1700.

Messieurs,
Ayant appris plus particulierement depuis peu que votre illustre Academie me
fait l'honneur de me compter pour un de ses membres, je n'ai point voulu differer
davantage de vous en remercier très-humblement, et de marquer la joye que j'ai
d'ailleurs de voir que mes faibles essais n'ont pas deplu à de si grands Hommes,
et à de Juges si exacts. J'espere même que cela me produira l'avantage de
pouvoir jouir quelquefois avant le public des nouvelles lumieres que vous de-
couvrez tous les jours dans les Sciences, et que vos avis, et votre concours pour-
ront m'aider, et me redresser, lorsqu'il s'agira de perfectionner, et d'execu-
ter quelques pensées, que j'ai encore, et qui me paroissent de quelque usage.
Cependant ne voulant pas vous écrire une simple Lettre de ~~remerci-~~
~~ment~~ compliment, j'ai jugé convenable de me servir de l'occasion pour recourir
148. à votre jugement, Messieurs, sur une matiere, où le public s'interesse, qui nous
exerce à present en Allemagne, sur laquelle ceux qui y prennent part me font
l'honneur de me consulter, et où vous êtes des Juges très-competens. Voici
ce que c'est.
Les Etats protestans de l'Empire reconnoissant que l'année Julienne,
qui ~~a~~ avoit été en usage autrefois dans toute l'Eglise, et qu'ils ont gar-
dée jusqu'ici, s'eloignoit trop du ciel; ont resolu depuis peu de la corriger
avant la fin du Siecle, et de se regler à l'avenir sur la verité Astronomique.
Et pour executer cette resolution, ils ont voulu que le Mois de Fevrier de cette
année ne soit que de 18. jours, qu'on comptera le premier de Mars avec le Calen-
drier Gregorien, et qu'on continuera durant tout le Siecle suivant de s'accorder
avec lui

a) Amyraut.

avec lui à l'egard du stile des Dattes et à l'egard des Fetes immobiles. Et quant aux Fetes mobiles qui dependent de la feste de Paque, leur intention est, qu'on determine selon l'Astronomie l'Equinoxe du Printems, et la premiere pleine Lune d'après, afinqu'ensuite le Dimanche prochain soit la feste de Paque. Ce qui leur donnera moyen
149. de lever bien des inconveniens causez par la difference des Calendriers, et de s'accorder ordinairement avec le Gregorien. Or come autrefois l'Eglise pour executer les Canons des Conciles de Nicée, et pour avoir le veritable tems Pascal recouroit aux Mathematiciens d'Alexandrie; il sera convenable encore presentement de suivre les avis des Astronomes excellens. Et puisque les Lettres
1. Patentes du Roi viennent d'etablir pour toujours l'Academie Royale des Sciences par une Fondation magnifique qui n'avait point d'Exemple encore dans la Chretienté; il paroit que Sa Majesté a donné en cela encore à l'Eglise
4 un secours qui vient tout à propos, et dont il eut été à souhaiter qu'on se fut avisé plutôt en etablissant des Mathematiciens habiles pour Gardiens de ces Canons, au lieu de se fier à des Cycles, et semblables moyens populaires qui dans la Suite des tems se sont tant ecartez de la verité. Ce qui auroit encore servi come dans la Chine, à faire fleurir les Mathematiques par autorité publique.

Ainsi pour profiter d'une si favorable conjoncture je prens la liberté
150. Messrs, de vous supplier de vouloir bien + faire penser à cette matière, et me faire apprendre votre jugement là-dessus. Il y en a eu parmi nous qui ont proposé de nouveaux Cycles; il y en a aussi qui ont fait reflexion sur ce que François Viete Maitre des Requetes, et un des plus grands Mathematiciens
5 de son tems, et François Levera Romain avoient remarqué touchant le Calendrier Gregorien. Il y a aussi une Personne versée dans l'Astronomie qui entreprend de calculer des Ephemerides et dont je prens la liberté de joindre ici le projet. Ceux qu'on employe presentement à notre Calendrier corrigé ont dessein jusqu'à meilleur ordre, de suivre les tables Rudolphines, cependant ces Tables ne sont pas assez justes à l'egard de l'Equinoxe, et ont encore ailleurs besoin de correction; ainsi vos avis là-dessus seront de grand poids, tant à l'egard des Cycles, Ephemerides et Tables, que principalement à l'egard de la Determination des Equinoxes et des pleines Lunes.

Si je puis contribuer en quelque chose dans ce païs ici ou ailleurs, à ce qui sera à votre but, je le ferai de tout mon coeur suivant vos ordres, d'autant plus que ce sera servir le Public en même tems. Je ferai même en toute autre
151. chose avec tout le zèle possible +

Messieurs

V. S. très humble

Leibnitz

P. S. (Ce P. S. a été omis dans la Lettre envoyée à Messieurs de l'Académie.)

5

Puisqu'on est sur la reforme des Almanacs, j'ai proposé chez nous, qu'on fit exprès à l'avenir d'une certaine espece, où l'on marquât de jour en jour, quel a été l'Etat de l'air, et de la saison de l'année precedente, avec les mouvemens du Barometre, Hygrometre, et Thermometre et des vents regnatifs. Ce seroit rapporté veritablement le passé, au préviere vainement le futur, et serviroit non seulement à detruire peu à peu les vanitez judiciaires, mais encore à amasser en peu de tems un Thresor d'observations importantes, surtout si l'on joignit une espece de recapitulation de l'Etat physique de l'année precedente, à l'egard des Saisons, plantes, animaux et principalement de la maniere Epidemique des Maladies. Et il seroit bon que
152. chaque Nation eût de tels Almanacs, dont la Comparaison feroit encore de consequence. Mais une Entreprise si utile, Messieurs, ne pourroit être mieux executée que suivant vos directions.

§. Voici un morceau d'une Lettre de M. Leibnitz qui tend à expliquer les raisons des Phenomenes du Barometre.

~~~~~~ Pour ce qui regarde ma pensée sur les raisons des Phenomenes du Barometre, dont j'avois parlé à Monsieur l'Abbé Bignon, je crois bien que la Difference de la Pesanteur de la Colonne d'air selon que les Particules d'eau y descendent, ou y sont soutenües n'est pas l'unique cause de tous ces Phenomenes, mais il me semble qu'elle ne peut manquer d'y contribuer; puisqu'en effet, on ne peut point nier, que la colonne en doit devenir moins ou plus pesante mais il y faut surtout joindre l'effet des vents, lesquels emportent souvent une partie de la colonne de l'air, en amenant l'air ou le rarefiant, quand deux vents sont convergents, ou divergents. L'air sera encore soutenu par
153. le vent violent, et particulierement par un vent qui va s'eloigner de la terre, et tend en quelque façon de bas en haut. Ce qui contribue à rarefier l'air, comme il sera pressé vers la terre, et même comprimé par un vent qui tend de haut en bas. Enfin certains vents amenent avec eux de l'humidité, contribuent par là au grossissement des Gouttes ce qui les rend capables de tomber. Et les vents qui rarefient l'air contribuent encore par une autre raison à rendre la colonne plus legere, c'est que l'air plus rare soutient moins les gouttes d'eau qui y nagent. Temoin la Machine du vuide où l'air rarefié laisse tomber de l'eau, tellement que par ce moyen l'on peut tirer de l'eau de l'air, en renouvellant continuellement l'air rarefié dans cette Machine. Le Concours de tant de causes ne permet point que l'effet du Barometre puisse être tout-à-fait regulier; et M. de la Hire a eu raison de dire dans votre Assemblée que le Mercure du Barometre ne descend pas toujours en tems de pluye, et ne remonte pas toujours en beau tems. Mais je doute qu'on y puisse ajouter, comme il semble que Mr.
154. Maraldi a fait, que le contraire arrive aussi souvent, que ce qui passe pour d'ordinaire, car cela feroit cesser tout l'Usage du Barometre à cet egard qu'on reconnoit pourtant de plus en plus. L'Usage du Barometre paroit davantage dans les changemens durables que dans ceux qui ne sont que passagers, et que pour mieux juger sur le Barometre, il faut y ajouter l'observation des vents.

§. M. Leibnitz a eu un Bâtard dans sa jeunesse, dont il se servoit pour le service il avoit beaucoup de confiance en lui. M. Kirch qui l'a souvent vu a observé qu'il lui ressembloit. Il s'appelloit Guillaume Dinniger.
~~~~~~

155. Voici une Lettre du Savant M. Bochart addressée à M. E. de Spanheim lorsqu'il
etudioit à Leyde.

Spanhemio, Magni Patris filio non degeneri
S. P. D.
Bochartus.

Adhuc sum in aere tuo (: Doctissime Juvenis :) post acceptam per Morinum nostrum amantis
simam illam Epistolam, cum litterario munere, Thesibus, Versibus, Orationibus a te
doctrina, et arte non vulgari elucubratis. Quorum lectione nemo est qui non fa
cile crediderit me raptum esse in tui amorem, adeoque et admirationem. Cum
id aetatis ea praestes quae pauci senes post egregie navatam in his studiis
operam. En quid cura potest tenerisque assuescere ab annis, et habere domi quem
sequaris, et ex quo virtutem addiscas verumque laborem. Perge quo gra
du occoepisti, mox ad majora deventurus, et seculi nostri heroibus praerepturus
156. rus palmam doctrina et ~~facundia~~ facundia. Quae praestantissima dona
in usum Ecclesiae conferas et ornamentum Templi. Tuae Theses Hebraeae
Linguae antiquitatem invictis rationibus adstruunt, sed nescio an
et Scripturae: Cum Characteres Samaritanos, quidquid contra obtendas,
defendat Nummorum qui e terra eruantur in dies numerus junctaeque
umbone Phalanges. Praeterea quamvis Graeca Scriptura in multis
a Samaritana prorsus desciverit, tamen quaedam servat adhuc veteris
formae vestigia, unde non obscure colligas illam ex hac esse ortam.
Itaque quo tempore Tyro excessit Cadmus Graecae Scripturae primus Auctor
Samaritani Characteres jam erant in usu inter Phoenicios. Omnino igitur
aut Samaritana scriptura sola aut utraque olim obtinuit, una fortasse
in sacro, altera in civili usu; quomodo apud Babylonios, Egyptios, et
Ethiopes sacros Characteres a profanis diversos fuisse constat; fortasse
etiam apud Syros. Nam in Sanchoniatone ni fallor τα Ἀμμουνέων
γράμματα sunt אותיות החמנים litterae Templorum. Sed haec obiter. Plurimum
vale. Dabam Cadomi 17. Cal. Decembr. an. Chr. 1648.

157. §. Voici une Piece d'Athanase Kircher ecrite de sa propre main, que j'ai
trouvée dans des vieux papiers de feu M. E. Spanheim.

Expositio Thelesmatis Gnosticorum Magico-Cabalistica

Vocatur hoc Thelesma a Gnosticis primitivi seculi post Christum Haereticis.
Thelesma vero idem est ac Amuletum seu Phylacterium quod secum portabant vel
Domi contra malignas potestates abditis locis ~~a~~ conservabant. Notum
plerosque Principes Morum Scholae, qui nomine tenus Christiani olim in Ma
gistri Diaboli verba jurarunt Egyptios fuisse, atque hos Gnosticos totius
impietatis sectatores imitatos abominandas Superstitiones Egyptiorum et execran
da sacrificia Diabolo Mystagogo ab inferis revocasse. Quorum quidem Sacrifi
cia Magicas Artes aliaque execranda Scelera vide apud Epiphanium, Ire
naeum

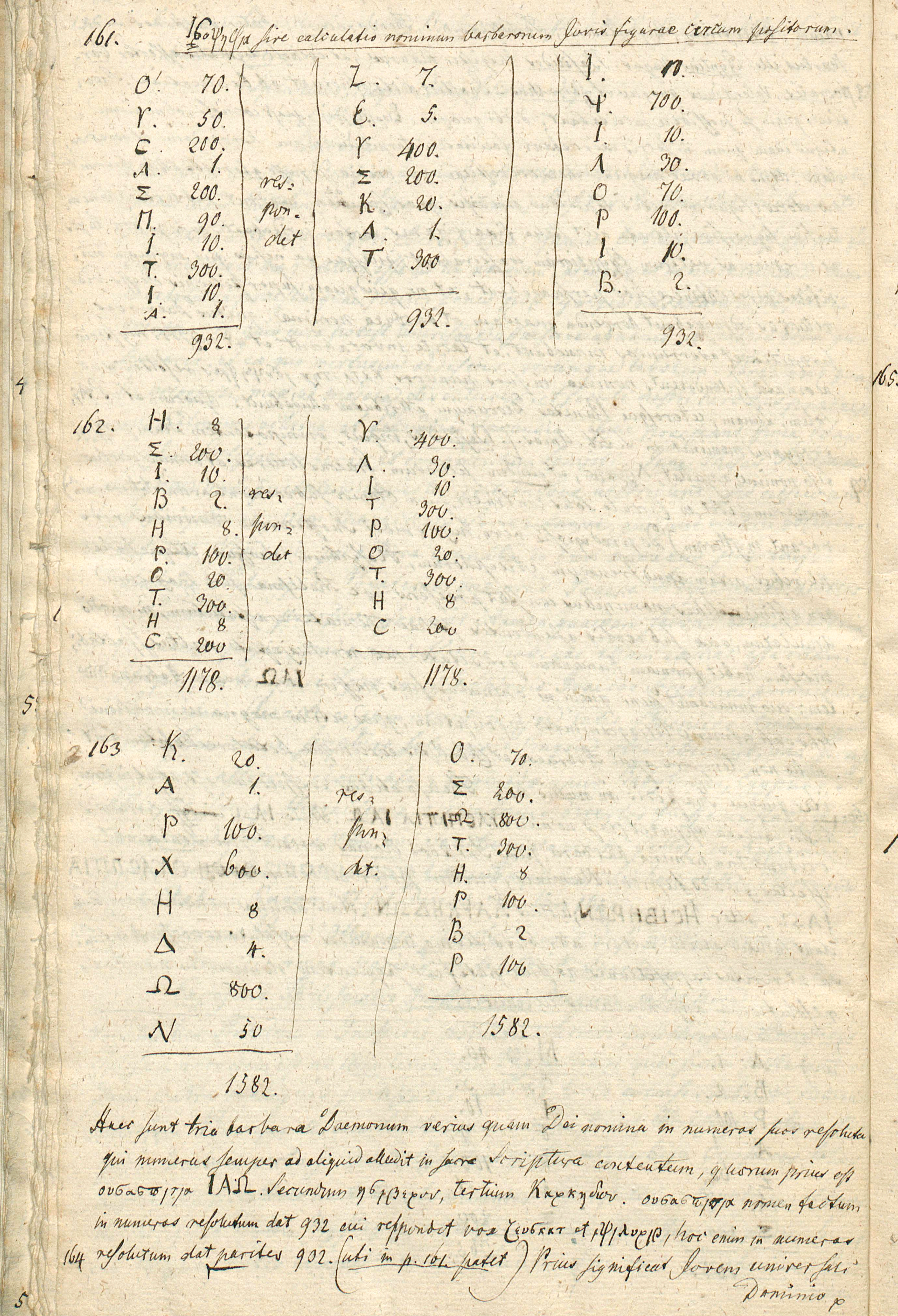
naeum, Philastrium, Augustinum, Tertullianum, Theodoretum. Inter Gnosticos vero Marcus, ille Egyptius Magus, Basilides Magister huauriae, et coenosi dogmatis assertor Car-
158. pocrates, Valentinus quoque et Cerinthus. Gnostici dicti fuerunt ob Excellentiam Scien-tiae, quam se possidere jactitabant; dicti quoque Βορβοριοι, quasi coenosi, ob nimiam utique illam quam in sacris exercebant foeditatem, turpitudinemque horrendam et execran-dam. Atque hi novae magicae characteristicae, qua omnia se posse gloriabantur, fuerunt inventores: siquidem certis lapidibus pretiosis, quos Camaea vocant sub certo ascenden-te, sive signo, sive planeta aut stella fixa figuras certas incidebant, quas juxta leges ac ceremonias veterum Egyptiorum consecrabant, quasque ex nescio quo influxu mi-rificas vires obtinere sibi persuadebant, et ne quidquam superstitionis deesse vide-retur, iis adjungebant horrenda quaedam et barbara nomina, quibus Daemones propitios et averruncos innuebant, et tacite invocabant, et ut majori mysterio adornata splenderent, nomina in suos numeros κατα την ισοψηφον resolventes ad Solem, Lunam, ceterosque Planetas Deorumque attributa alludebant. Quorum et S. Hi-eronymus meminit in S. Lib. Amos. (Basilides, inquit, omnipotentem Deum porten-
159. toso nomine appellat, Αβραξας, et eundem secundum Graecas litteras et annui cursus numerum dicit in Circulo Solis contineri, quem Ethnici sub eodem aliarum litterarum[a)] vocant mythram) De prodigiosis vero hujusmodi Gnosticorum nominibus vide pluribus actum apud Irenaeum, Nicephorum, Hesychium, aliosque. Atque hisce non absimi~~li~~libus nominibus constat praesens hoc Thelisma, sive Magicum amuletum, quod sub certis ascendentis stellae themate constitutum, in medio incisam habet formam humanam gravitate nec non Majestate vultus spectabi-lem: quo innuebant Deum quem in omnibus suis passim ΙΑΩ vox ex Hebraeo יהוה Jehovah nomine tetragrammato corruptum, quod uti in magna veneratione nullo non tempore apud Hebraeos et Cabalistas eorumque sectatores habitum fuit, ita quoque Gnostici in nullis non Thelesmatibus conspicuum est, ut et in prae-
160. senti Camaea apparet post nomen ΟΥΑΣΠΙΤΙΑ ΙΑΩ. Huic ΙΑΩ ~~[illegible]~~ circum-scribunt tria nomina barbara, quos Gnostici Aeonas vocant, sive Genios aut asseclas Jovis supremi Numinis, quorum prior dicitur ~~ΟΥΕΗ~~ ΟΥΑΣΠΙΤΙΑ ΙΑΩ. alter ΗΣΙΒΗΡΩΝ; tertius ΚΑΡΚΗΔΩΝ. Haec nomina in numeros resoluta dant summam alicui alteri attributo divino in numeros resoluto correspondentem. Sed ut veritas expositionis nostrae patefiat sequentem nominum in numeros resolutionem apponendum duximus.

---

a.)

Α.	1.
Β.	2.
Ρ.	100
Α.	1.
Ξ.	60.
Α.	1.
Σ	200
	365.

Μ.	40.
Ε.	5.
Ι.	10.
Θ	9.
Ρ	100
Α.	1.
Σ	200.
	365.



161. Ἰσοψηφία sive calculatio nominum barbarorum Jovis figurae circum positorum.

Ο	70.		Ζ	7.		Ι.	10.
Υ	50.		Ε	5.		Ψ	700.
C	200.		Υ	400.		Ι	10.
Α	1.	res-	Σ	200.		Λ	30.
Σ	200.	pon-	Κ	20.		Ο	70.
Π	90.	det	Α	1.		Ρ	100.
Ι	10.		Τ	300.		Ι	10.
Τ	300.					Β	2.
Ι	10.						
Α	1.						
	932.			932.			932.

162.

Η	8.		Υ	400.
Σ	200.		Λ	30.
Ι	10.		Ι	10
Β	2.	res-	Τ	300.
Η	8.	pon-	Ρ	100.
Ρ	100.	det	Ο	20.
Ο	20.		Τ	300.
Τ	300.		Η	8
Η	8		C	200
C	200			
	1178.			1178.

163

Κ	20.		Ο	70.
Α	1.	res-	Σ	200.
Ρ	100.	pon-	Ω	800.
Χ	600.	det.	Τ	300.
Η	8		Η	8
Δ	4.		Ρ	100
Ω	800.		Β	2
Ν	50		Ρ	100
	1582.			1582.

Haec sunt tria barbara Daemonum verius quam Dei nomina in numeros suos resoluta qui numerus semper ad aliquid alludit in sacra Scriptura contentum, quorum prius est ουσασπιτια ΙΑΩ. Secundum ησιβηρον, tertium Καρχηδων. ουσασπιτια nomen factum in numeros resolutum dat 932 cui respondet vox Ζευσκατ et ψιλοριβ, hoc enim in numeros
164 resolutum dat pariter 932. (uti in p. 161. patet) Prius significat Jovem universali Dominio p

potentem. 2dum. excelsum Regem, quem quia occulta numerorum dispositione attrahi posse
sibi imaginabantur, ita quoque portantes hujusmodi Phelisme magna apud Principes
gratia se posituras per eum quem tacita superstitione invocabant, credebant secundi Ge-
nii barbarum nomen est ηϭιβερος quod in numeros resolutum dat 1178. cui respondet ναρσωτης
celsus redemptor, eundem numerum continens. Tertii genii nomen est ζαρκηδων quod in nume-
ros resolutum dat simul 1582. cui respondet σωτηρ- B.P. id est salvator Rex fortis ~~B~~
βασιλευς ωμιζος. Post nomen ευαδωρια sequitur nomen ιδω, quod uti dixi significat
Iovem per figuram lapidi incisam indigitatum.

Nihil igitur aliud haec Camaea significat, nisi quod illam portantes magnam apud
Principes gratiam invenire putabant, et nihil ipsis quidquid tandem a quocunque Prin-
cipe petierint denegatum iri confidebant. Idque virtute potentium nominum
eorum Seniorum, quos numerorum abdita vi attrahi posse ad id quod petebant ob-
tinendum diaboli fraudibus illusi superstitiosi sibi persuadebant. Unde nemini
165. Christiano Catholico hujusmodi sine magno animae periculo uti licitum est. Atque
haec sunt quae de hac Camaea Gnosticorum paucis indicanda duxi. Putabant
quoque litteras ad reges et principes hoc sigillo signatas ad oratoris voluntatem
flecti posse: in fabricii quoque alicubi abscondebant ad felicitatem domui compa-
randam. Lector hujusmodi farinae videat in Oedipo meo Egyptiaco Tom. 2. Syn-
tag. XI. de Magia Egyptiorum, ubi hujusmodi superstitiones quam uberrime discussas
tanquam machinamenta Sathanae confutavimus.

Vers envoyez à Melle. N... dans le stile de Marot.

Tenir parole est chose bien séante
A que savez bien mieux que moi;
Vous pouvez donc, belle Amaranthe,
Par cet envoi
Que je fais de foi.
Faite je veux petite pourtraiture
166. De mon jardin,
Qui fait l'objet de ma culture
Soir et matin:
Jardin petit: mais portant moulte chose
Dans son reduit.
Tels sont oeillets, lavarants, lis et rose
Dont le seul voir fait mon deduit
Deduit des yeux, deduit de bouche;
Car ai bonté dans son circuit
Persil, porreaulx, salade en couche
Et maint bon fruit.
Mais n'est pas tout: car sert à autre chose.
Or devinez:
Quoi ne pouvez?
En voici donc la glose:

N'ignorez pas que dans chaque cervelle
Mâle ou femelle
Sont certains rats
Que dissipez demande plus que chats:
Non rats d'amour; car c'est chose piteuse;
mais rats d'Esprit,
Chose un peu moins honteuse
Pour Erudit.
Par fois je suis à l'heure matinale
Au pourmener très-grandement enclin
Lors mon esprit incontinent s'étale
De Jupiter le Manoir Olympien.
Par fois je suis dans Anneau de Saturne,
Que tout à coup je devale en Enfer:
Puis m'élevant vers Jupiter
Je saute dans la Lune;
Non cependant y fait grand demeurance.
Il ne doit pas y faire long sejour;
Car fol amour
Y fait sa residence.
Mon pourmener est chose irregulière,
Car ne le puis qu'en jour serein
Etant chagrin
Dès que le ciel montre morne visiere.
Connoissez bien qu'est certain Instrument
Que Philosophes appellent Barometre
Instrument bon pour connoitre les tems
Avant son naître:
Or sympatise avec lui mon esprit
Quand il agit.
Vaudroit encore moultes choses vous dire,
Ne pouvant mettre à si beau sujet fin;
Mais ne le puis sans m'exposer à ~~l'ire~~ l'ire
D'Apollon le Blondin

Fin.

Table des Matières.

A.

B.

Bois-

E.

F.

G.

Ossat.

5

Saumaise

5

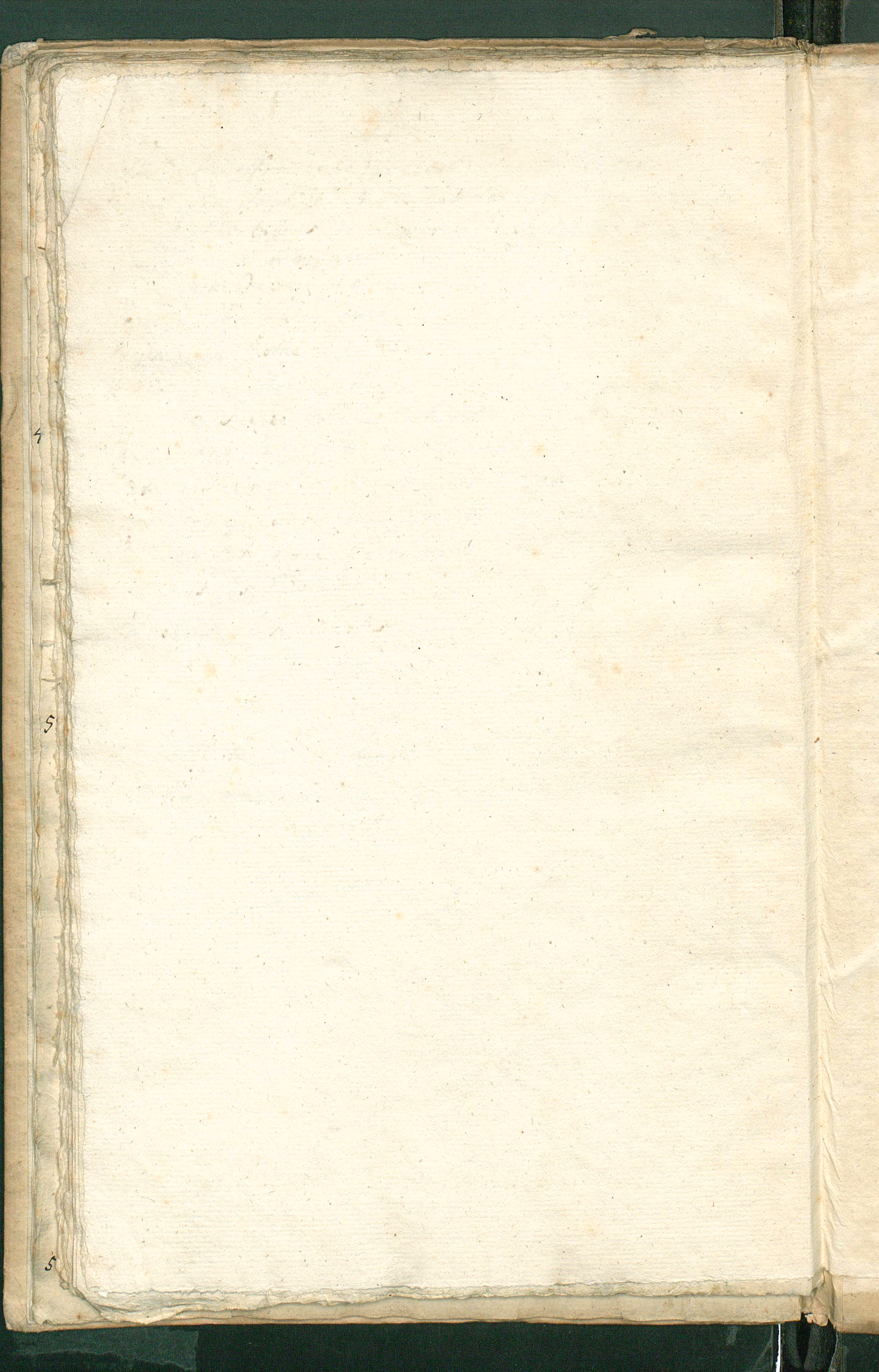
T.

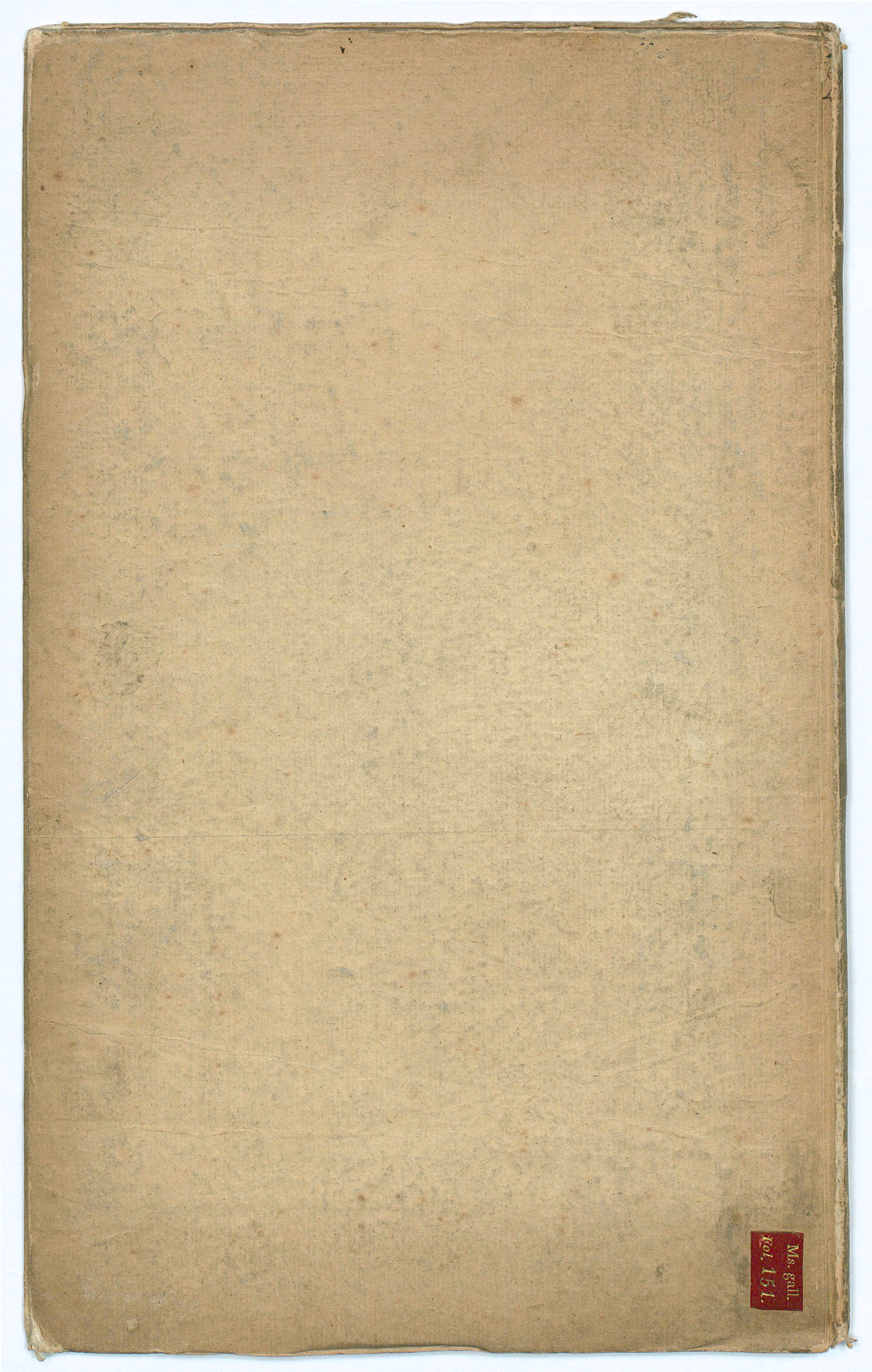
V.

V.

W.

F I N.




Ms. gall.
fol. 151.